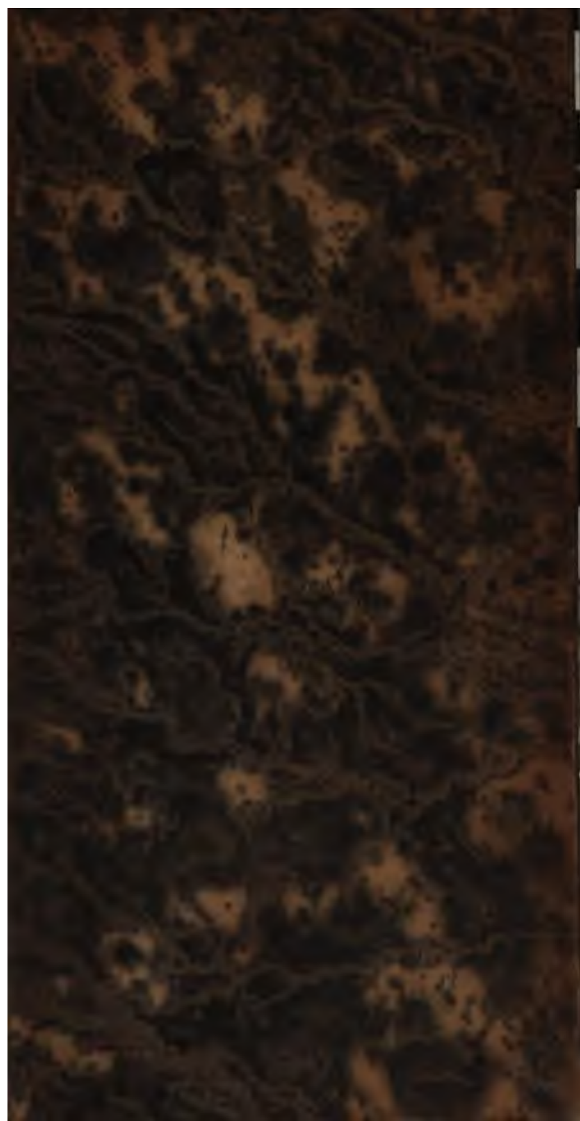




HISTOIRE DU FANATISME DE NOSTRE TEMPS;

Où l'on voit les derniers Troubles des Cevenes, la Revolte du Vivarez, l'Expedition du Port de Cette, & la Mort des derniers Chefs des Fanatiques.

TOME QUATRIE'ME.

Par Mr. BRUEYS, de Montpellier.



A MONTPELLIER,
Chez JEAN MARTEL, Imprimeur ordinaire du Roy, de Nosseigneurs des Etats Generaux de la Province de Languedoc, & de la Ville.

M. DCC. XIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.


BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·



HISTOIRE
DU FANATISME
DE NOSTRE TEMPS.

LIVRE PREMIER.

NOUS allons voir enfin, dans ce dernier Tome, l'entiere diſſipation des Fanatiques, qui fut le fruit de la devaſtation du Païs qui les entretenoit, & une ſuite des avantages qu'on avoit

remportez sur eux, dans les trois occasions où leurs Troupes furent taillées en pieces.

Il est vrai, que comme on avoit à faire à des esprits tournez par les visions du Fanatisme, & sur lesquels on ne pouvoit prendre aucune assurance, la fin de ces troubles n'arriva pas sitost qu'on l'avoit crû, & fut retardée quelque temps par des mouvemens imprevûs de fureur, qui les saisissoient tout d'un coup, dans le moment qu'ils commençoient à se soumettre, ainsi que nous le verrons dans la suite de cette Histoire.

Mr. le Maréchal de Villars, qui estoit descendu par le Rône, arriva à Beaucaire le 20. du mois d'Avril 1704. Mr. de Basville s'y rendit le même jour, pour le recevoir à l'entrée de la Province; & le lendemain

ils allerent à Nîmes, où ils apprirent, par un Courier que Mr. de la Lande leur envoya, qu'il avoit battu en deux occaſions la Troupe de Roland, & les reſtes de ceux qui eſtoient échapez du combat de la Vau-Nage, & qui avoient fui du coſté de Brenoux & d'Hyeuſet, pour tâcher de reparer la perte qu'ils avoient faite, par la jonction de quelques bandes de Scelerats qui rodent dans ces Cantons, & par les Recrûës que ce Païs infecté ſe preparoit à leur fournir.

Ils apprirent auſſi, par ce même Courier, que Cavalier avoit eſté bleſſé dans une de ces occaſions, & s'eſtoit ſauvé à pied dans les bois, aprés avoir quitté ſes habits, pour n'eſtre pas reconnu : qu'on avoit pillé, raſé & brûlé Hyeuſet, Brenoux,

St. Paul, Souſtelle, & les autres Lieux qui leur avoient donné retraite, & paſſé au fil de l'épée tous leurs Habitans, excepté les Femmes, les Enfans & les Vieillards : qu'en faiſant cette punition, on avoit découvert un Lieu caché dans les bois, qui ſervoit d'Hôpital aux Revoltez, & un gros Magaſin, où ils tenoient toutes leurs munitions de guerre & de bouche ; & qu'enfin, outre cela Mr. de Palmeroles, qui commandoit les Miquelets, eſtoit tombé ſur une de leurs Troupes, du coſté du Pont de Montvert, & en avoit tué pluſieurs.

Aprés ces heureux ſuccez, que Mr. le Maréchal de Villars apprit à ſon arrivée, & que l'on regarda comme un commencement du bonheur qui l'accompagnoit par tout, ce nouveau

General, avant que de se mettre en estat d'agir, voulut estre instruit à fonds, par Mr. de Basville, de la nature de cette Revolte ; de la disposition des Habitans du Païs ; du veritable caractere des Fanatiques, & de tout ce que l'on avoit fait jusques-là pour les reduire.

Avec un Conseil aussi éclairé, il fut bientost au fait de cette importante affaire ; & il comprit d'abord, que pour la finir heureusement, il falloit profiter de la consternation où estoient les Revoltez, & les Communautez qui les soûtenoient ; les presser plus vivement que jamais, & ne leur donner pas le temps de respirer.

Pour cet effet, il envoya ordre à Mr. de la Lande, à Mr. de Julien, & à tous ceux qui commandoient les Troupes qui

eſtoient répanduës dans les Cevenes, de les faire agir avec plus de vivacité qu'on n'avoit encore fait, & de ne point ceſſer de pourſuivre les Rebelles, qu'on ne les euſt entierement diſſipez.

Il ſe diſpoſa enſuite à marcher inceſſament lui-même, pour aller voir de plus prés ſur les Lieux, ce qu'il y auroit à faire pour finir ces deſordres; mais, avant que de partir de Nîmes, il y reçut les proteſtations de fidelité, que lui firent les principaux des Nouveaux-Convertis de cette Ville: & cependant, par le conſeil de Mr. de Baſville il y fit faire des enlevemens de pluſieurs Perſonnes ſuſpectes, qui furent envoyées aux Iſles de Ste. Marguerite.

Aprés que Mr. le Maréchal eut ſejourné un jour à Nîmes,

pour y prendre ces precautions, & pourvoir à tout ce qui estoit necessaire, afin de contenir les Mal intentionnez de cette Ville, il en partit avec Mr. de Basville, & prit le chemin des Cevenes. Sur toute sa route, il fit assembler les Communautez, & leur parla, avec cette éloquence vive & pathetique qui lui est naturelle; leur faisant entendre, *Que le Roy lui avoit ordonné de finir promptement ces troubles; que par son ordre, il y alloit employer premierement les voyes de la douceur, en offrant le pardon de leurs crimes aux Chefs des Rebelles, & à tous ceux qui les suivoient, s'ils venoient se soumettre, & rendre leurs armes; mais que s'ils s'opiniâtroient dans leur Revolte, il alloit les traiter avec la derniere rigueur, eux, & tous ceux du Païs qui les soûtenoient: qu'il falloit*

avoir perdu le sens, pour s'imaginer, qu'aprés les pertes qu'ils venoient de faire, ils pussent plus long-temps resister : que ce n'estoit point la force de leurs armes qui les avoient garantis jusques-là, mais la bonté du Roy, qui les regardant comme ses Sujets, avoit mieux aimé attendre leur repentir, que de les exterminer : qu'enfin le mal avoit trop duré : qu'il n'y avoit plus de ménagemens à garder ; & qu'il falloit, ou se soumettre, ou s'attendre à estre écrasé.

Ces vives representations, & la liberté qu'il accorda en même-temps à plusieurs Prisonniers, qui lui promirent d'estre fidelles à l'avenir, firent un si bon effet sur l'esprit des Peuples, que quelques-uns commencerent à souhaiter tout de bon la fin de ces desordres, & à faire parler aux Chefs des Revoltez, pour

les exhorter à accepter le pardon que le Roy leur faisoit offrir, & delivrer par là le Païs des ravages où il estoit exposé.

La nouvelle de ce pardon s'estant répanduë par tout, trente Fanatiques, qui estoient du costé de Ganges, vinrent d'abord trouver Mr. le Maréchal à Sommieres, lui porterent leurs armes, se foumirent, & furent pardonnez. D'un autre costé, un nommé Lafleur, Chef d'une bande de ces Scelerats, vint aussi se rendre à St. Hipolite, avec quelques uns de sa Troupe, & on leur fit la même grace.

On avoit lieu de croire que ce commencement auroit des suites heureuses; mais le moment de la soumission generale des Rebelles n'estoit pas encore venu; & l'on apprit dans ce même temps, que Cavalier avoit

assemblé deux cens Hommes du costé de Vabres, & se preparoit à aller joindre la Troupe de Roland, qui faisoit des Recrûës du costé de St. Phelix, pour se remettre en Campagne, avec de nouvelles forces.

Sur l'avis qui en fut donné à Mr. le Maréchal, par les Espions que Mr. de Basville entretenoit dans le Païs, il mit aussitost tout ce qu'il avoit de Troupes en mouvement, les ayant separées en trois Corps, pour aller chercher les Revoltez dans les Lieux où ils avoient parû: Mr. de la Lande, Mr. de Julien, & Mr. de Menon eurent ordre d'y marcher incessament: Mr. le Maréchal y marcha lui-même: on fit toute la diligence possible, & l'on prit toutes les precautions imaginables pour les joindre; mais ce fut inutilement:

les Habitans du Païs les tenoient exactement avertis de la marche de nos troupes: ils fuyoient devant elles; & l'on ne put jamais tomber sur leurs grosses bandes, quoiqu'on les suivist à la piste jour & nuit, dans les bois, dans les montagnes, & dans tous les Lieux où l'on apprenoit qu'elles avoient passé.

Cependant, dans cette poursuite, qui dura cinq jours, Mr. de Menon trouva la Troupe de Cavalier, un Dimanche au matin, à Piéredon, où ils avoient convoqué une Assemblée nombreuse, dans laquelle on devoit prêcher, & égorger ensuite deux Anciens Catholiques qui avoient esté pris du costé de Nîmes. On les auroit tous passez au fil de l'épée, mais leurs Sentinelles avancées ayant crié, l'Assem-

blée se dissipa ; Cavalier se sauva dans les bois, & tout ce qu'on put faire, fut de tuer une trentaine de Fanatiques, & deux de leurs plus fameuses Prophetesses : on delivra aussi les deux Victimes qu'ils alloient immoler, qui ayant esté trois jours avec eux, declarerent à Mr. de Basville, que Cavalier n'avoit que cent Hommes armez, & quelques méchans Chevaux ; & que, tandis qu'on l'avoit poursuivi, il s'estoit tenu caché dans le fonds d'un bois, auprés d'un ruisseau, où tous les Villages voisins lui avoient apporté des vivres.

D'un autre costé, Mr. du Vilar, Lieutenant Colonel reformé, rencontra aussi, prés de Genoüillac, la Troupe de Joanny, dont j'ai déja parlé, composée de quatre-vingt ou cent Bandits,

qui ne quittoient jamais les hautes montagnes ; il en tua une quarantaine, & dissipa le reste.

Ce n'estoient pas là de grands avantages, pour le mouvement qu'on venoit de faire ; mais, si Mr. le Maréchal n'eut pas la satisfaction qu'il avoit attenduë, de rencontrer leurs grosses troupes, & de les bien battre, il eut du moins le plaisir d'apprendre, que par cette activité, il les avoit convaincus qu'ils ne devoient plus s'attendre à pouvoir se reposer, & qu'on avoit enfin resolu de ne leur donner aucun moment de relâche.

En effet, nos Troupes ne furent pas plûtost delassées de cette longue course, qu'il les remit aussitost en mouvement, par une battuë generale de tous les bois, où ils avoient accoûtumé de s'aller cacher : il fit ensuite trois

Nîmes, où les Gibets & les Echaffaux estoient toûjours dressez, afin que les éxemples de la Justice suivissent les Expeditions militaires ; & que, tandis qu'on les exterminoit d'un costé, par la force des armes, on fist trembler de l'autre tout le Païs, par les différens supplices qu'on faisoit souffrir à ces Malheureux.

Les Fanatiques, voyant qu'ils n'en estoient pas mieux, pour s'estre separez, se rassemblerent, & reparurent du costé de Bouquet, sur une montagne herissée de rochers, & couverte de bois épais : Mr. le Maréchal en fut d'abord averti, & sçut que Cavalier s'y estoit retiré, avec deux cens Hommes ; il envoya aussitost ordre à Mr. de la Lande de partir d'Alais pour s'y rendre, & de battre avec trois Détachemens, tous les bois

qu'il trouveroit sur son passage; il envoya à Mr. de Julien de faire la même chose d'un autre costé, & il marcha lui-même droit au Bouquet.

L'avis qu'on lui avoit donné estoit veritable; Cavalier y avoit esté la veille qu'on y arriva; il y avoit même prêché, & fait une Assemblée, dont on sçut qu'il n'avoit pas ésté trop content, ayant reconnu dans sa Troupe quelque disposition à l'abandonner: l'on apprit même, par une vingtaine de Revoltez qui vinrent se soumettre deux jours aprés, qu'il avoit dit à ses Gens, *Que ceux qui voudroient se retirer, n'avoient qu'à le faire, en rendant leurs fusils; & qu'il les livroit à Satan, puisqu'ils vouloient abandonner la cause de Dieu; & que pour lui, il estoit resolu de mourir les armes à la main*: mais

qu'aprés avoir fait ce beau diſcours, ayant eu avis que les Troupes du Roy approchoient, il avoit pris la fuite dans le plus épais du bois, & que tout le reſte s'eſtoit diſperſé d'un coſté & d'autre.

Tout ce que l'on put faire dans cette occaſion, fut de tomber ſur une cinquantaine de ces Bandits, qui furent tuez, à la reſerve de trois ou quatre, que Mr. le Maréchal voulut faire garder en vie, pour ſervir de repreſailles, ſi l'on tuoit encore les Anciens-Catholiques ; car les meurtres continuoient toûjours.

Ce mouvement neanmoins, qui dura trois jours, ne laiſſa pas d'intimider extrémement, & les Fanatiques, & les Habitans de ce Païs affreux, où nos Troupes n'avoient pas encore pene-

tré ; & Mr. le Maréchal en eut une si parfaite connoissance, qu'il prit sur le champ toutes les precautions necessaires, pour empêcher à l'avenir les Troupes des Rebelles de s'y retirer, & d'y pouvoir trouver des vivres.

Aprés cette course, & la défaite d'une centaine de Revoltez, que Mr. de Menon battit du costé de Bragassargues, quelques-uns des principaux & des plus riches Habitans des Cevenes, qui estoient las de ces desordres, & craignoient de perdre leurs biens, voulurent faire d'eux mêmes, une tentative sur les Chefs des Revoltez, pour les presser d'accepter le pardon qu'on leur offroit ; mais ces Ames feroces n'estoient pas encore en estat de plier, ni entierement desabusées de leurs

ſoles eſperances : & l'on ſçut, qu'ils avoient eu l'inſolence de répondre à ceux qui les exhortoient de ſe rendre, *Qu'ils ne mettroient jamais les armes bas, qu'on n'eût rétabli dans le Païs les éxercices de leur Religion.*

Enfin, la grande vivacité avec laquelle Mr. le Maréchal continua de les pourſuivre ; & les vives exhortations que Mr. de Baſville, qui le ſuivoit par tout, adreſſa aux Communautez, les obligerent à changer de langage, & à ſonger ſerieuſement à prevenir, par leur ſoumiſſion, les derniers éclats de l'orage, qui pendoit ſur leurs teſtes, & qui eſtoit preſt à les accabler entierement.

Cavalier, qui, comme nous avons dit, paſſoit pour un Homme d'eſprit, parcequ'il eſtoit un peu moins fol que les autres,

fut le premier qui comprit, que s'il s'opiniâtroit davantage dans la Revolte, il n'y avoit plus de ressource pour lui, & fit dessein de se soumettre.

Ce fut environ le 10. du mois de May, qu'il resolut de prendre ce parti. Mr. d'Aygalliers, Gentilhomme d'Usés Nouveau-Converti, l'estoit allé trouver, quelques jours auparavant, avec la permission de Mr. le Maréchal, pour l'exhorter à se soumettre, & l'avoit trouvé assez traitable : mais enfin, le sieur la Combe de Vesenobre, qui avoit esté son maistre, lorsqu'il gardoit les Troupeaux, & dont Mr. de Basville se servoit secretement depuis six mois, pour lui inspirer de bons sentimens, le determina entierement à se rendre; & il écrivit sur cela une Lettre pleine de soumission à

Mr. le Maréchal: le Sr. la Combe en fut le Porteur, & lui rendit compte en même-temps de l'entretien qu'il avoit eu avec lui.

Cependant, Cavalier ne trouvant pas peuteſtre, ſoit aſſez d'honneur, ſoit aſſez de ſureté, à traiter de ſa reddition, par la ſeule entremiſe du Sr. la Combe, deſira que Mr le Maréchal, ou Mr. de la Lande, vouluſſent bien entrer dans cette negociation; & pour cét effet, il écrivit à ce dernier une Lettre reſpectueuſe, par laquelle il le prioit de lui donner un Rendez vous, pour conferer enſemble ſur cette affaire, & lui envoya cette Lettre à Alais, par un Homme, qui, ſans vouloir ſe faire connoiſtre, demanda à lui parler.

Cet Homme, qui eſtoit aſſez proprement

proprement mis, mais de méchante mine, estoit le fameux *Catinat*; son veritable nom estoit, *Abdias Morel*; mais il avoit pris ce nom de guerre parmi les Rebelles, parcequ'il avoit servi autrefois dans le Regiment de feu Mr. le Maréchal de Catinat; c'estoit lui qui commandoit la Cavalerie de Cavalier, & il avoit esté élevé à ce poste, à cause qu'ayant esté dans sa jeunesse Gardien des Haras dans la Camargue, qui sont ceux qui domptent les Poulins, il s'estoit exercé à manier, avec une hardiesse grossiere, toute sorte de Chevaux; au reste, il estoit reconnu pour un des principaux Acteurs des plus sanglantes Scenes des Cevenes, & il auroit passé pour le plus barbare & le plus cruel de tous les Fanatiques, si Ravanel, dont Nous

aurons occaſion de parler bien-toſt, ne l'avoit ſurpaſſé en ferocité & en barbarie.

Cet Homme donc ayant eſté introduit, ſans ſe faire connoître, Mr. de la Lande lui demanda qui il eſtoit; *Je ſuis*, lui dit-il, *Catinat*, en lui rendant la Lettre qu'il portoit. *Quoi*, lui repartit Mr. de la Lande, *vous eſtes celui qui a fait tant de maſſacres, d'incendies & de ſacrileges? Oüi*, lui repliqua-t-il brutalement, *c'eſt moy qui les ai faits, & qui devois les faire. Vous eſtes bien hardi*, lui dit Mr. de la Lande, *d'oſer vous preſenter devant moy. J'y ſuis venu*, lui répondit-il, *ſur la parole de Cavalier, & ſur la bonne foy*. Enſuite Mr. de la Lande ayant lû la Lettre qui lui avoit eſté miſe entre les mains; *Retournés-vous-en*, lui dit-il, *& aſſurés Cava-*

lier, que je me trouverai dans deux heures au Pont d'Avenes, qui est à demie lieuë d'ici, avec trente Dragons seulement; dites-lui, qu'il ne manque pas de s'y rendre avec pareil nombre de ses Gens. Il y viendra, répondit Catinat, *avec toute sa Troupe. Qu'il y vienne avec tous ceux qu'il voudra*, lui repartit fierement Mr. de la Lande; & s'adoucissant ensuite, il ajoûta: *Je veux bien me fier à lui, puisqu'il se confie en moy.* Aprés cette courte Conference, Catinat se retira, & Mr. de la Lande se prepara à partir pour aller au Rendés-vous.

Il y alla effectivement, sans vouloir estre escorté que par trente Dragons, & suivi seulement de cinq ou six Officiers; soit pour faire connoître à ce Chef des Fanatiques, qu'il ne

le craignoit point, ſoit pour lui témoigner plus de confiance ; & il mena avec lui le Frere de Cavalier, jeune Garçon de quinze à ſeize ans, qui avoit eſté pris depuis peu, & qu'il avoit deſſein de lui rendre, afin de diſpoſer ſon eſprit à ce qu'il ſouhaitoit de lui.

En arrivant au lieu aſſigné, il y trouva Cavalier, avec une trentaine de Cavaliers aſſez mal montez, & environ deux cens Hommes de pied : Mr. de la Lande ordonna auſſitoſt à ſon Eſcorte de s'arrêter, & de ſe tenir à l'écart : Cavalier fit faire la même choſe à la Troupe, & ils s'avancerent l'un & l'autre pour s'aboucher. Dés qu'ils ſe furent joints, Mr. de la Lande lui preſenta ſon Frere, en lui diſant que le Roy le lui rendoit. Ils entrerent enſuite dans une

assez longue Conference, à la fin de laquelle Cavalier donna à Mr. de la Lande un Ecrit signé de sa main, en forme de Requeste, qui contenoit sa soumission.

Avant que de se separer, Mr. de la Lande lui presenta une Bourse, & voulut lui en faire present; mais Cavalier l'ayant remercié, en disant qu'il n'avoit pas besoin d'argent, Mr. de la Lande en tira une centaine de Loüis, & les jetta aux Fanatiques, qui s'estoient approchez, parceque Mr. de la Lande avoit demandé à les voir sous les armes: Ils ne les ramasserent pourtant qu'aprés que leur Chef leur eut commandé de le faire, en leur disant, *qu'ils les prissent pour boire à la santé du Roy, & que la Paix estoit faite.*

Aprés quoi chacun se retira;

& Mr. de la Lande alla d'abord à Nîmes, où il remit entre les mains de Mr. le Maréchal la Requeſte de Cavalier, & l'informa exactement de toutes les choſes dont ils eſtoient convenus, entre leſquelles ils avoient arrêté une Suſpenſion d'armes, juſqu'à ce qu'on euſt eu réponſe de la Cour ſur cette Requeſte ; & l'on avoit pris auſſi quatre jours pour avertir, tant les Troupes du Roy, que celles des Rebelles, de ne faire pendant ce temps-là aucun acte d'hoſtilité.

Par ſa Requeſte, *Cavalier offroit de ſe rendre, lui & ſa Troupe ; demandoit pardon de ſes crimes ; imploroit la clemence du Roy, & ſupplioit Sa Majeſté de lui accorder la permiſſion de ſortir du Royaume, & de ſe retirer à Geneve, ou ailleurs : Il demandoit auſſi l'élargiſſement de tous les Pri-*

sonniers qu'on avoit fait sur eux ; & qu'il fust permis à tous ceux qui passeroient avec lui dans les Païs étrangers, de vendre leurs Biens : mais ces deux dernieres demandes estoient plûtost des priéres, que des conditions de sa soumission.

Comme Cavalier s'estoit élevé au-dessus de tous les autres Chefs des Fanatiques, depuis le malheur arrivé aux Troupes de la Marine, dont il s'attribuoit tout l'honneur, & par la retraite qu'il avoit faite avec assez de fermeté & de conduite, aprés sa déroute de la Vau-Nage, Mr. le Maréchal fut trés-aise d'apprendre la resolution qu'il avoit prise, & envoya aussitost en Cour Mr. de St. Pierre, l'un de ses Aides de Camp, pour y porter cette bonne nouvelle, avec la Requeste même de ce Chef des

Rebelles, afin de ſçavoir ſur cela la volonté du Roy.

Cependant, cette affaire pouvant trainer en longueur, à cauſe qu'il falloit attendre ſon retour; & eſtant à craindre que pendant ce temps-là, des Eſprits auſſi legers que ceux des Fanatiques, ne vinſſent à changer de ſentiment, on jugea à propos, en attendant ce retour, de faire entrer Cavalier dans des engagemens dont il ne puſt ſe dédire.

Pour cet effet, Mr. le Maréchal & Mr. de Baſville reſolurent de l'obliger à avoir une Conference avec eux; & par l'entremiſe de Mr. d'Aygaliers & du Sr. la Combe, qu'ils lui envoyerent, ils le firent reſoudre à ſe rendre à Nîmes dans le Jardin des Recolets, qui eſt au-dehors de cette Ville, &

le jour fut pris pour cela.

Tandis qu'on negocioit cette entrevûë, on apprit un assez grand malheur, qui estoit arrivé du costé de Florac, le jour même que Cavalier estoit en Conference avec Mr. de la Lande, & avant qu'on eust pû avertir les Bandes des Fanatiques qui estoient dans les Hautes-Cevenes, de la Suspension d'armes dont on estoit convenu.

Le Comte de Tournon, pour lors Brigadier des Armées du Roy, & depuis fait Maréchal de Camp, qui commandoit dans ce Canton-là, voulut aller voir Mr. le Maréchal à Nîmes, & recevoir ses ordres: il partit de Florac, sur ce que Mr. de la Lande, par un mal entendu, lui manda qu'il le pouvoit faire, quoique Mr. de Basville, à qui il avoit écrit pour informer Mr.

le Maréchal de ſon voyage, lui euſt fait réponſe de ſa part, qu'il lui feroit plus de plaiſir de demeurer dans ſon Poſte, que de lui faire une viſite aſſez inutile. Comme il avoit à traverſer un Païs rempli de Revoltez, il ſe fit eſcorter par deux cens Hommes détachez de ſon Regiment, de celui de Froulay, & du ſecond Bataillon de Labour, avec quelques Miquelets. Quand il fut arrivé à Anduſe, il renvoya cette Eſcorte, conduite par Mr. de Courbeville ſon Beau-frere, & Lieutenant Colonel de ſon Regiment, qu'il avoit pris avec lui pour la ramener. Pendant que Mr. de Tournon eſtoit en marche, les Bandits de ces Montagnes avertis que le Détachement qui l'accompagnoit devoit s'en retourner, s'attrouperent en grand nombre, com-

mandez par Roland, & lui dresserent une embuscade du costé de Bar, dans un Lieu couvert de bois & de rochers, où ils estoient cachez & à couvert. Le Détachement qui marchoit sans beaucoup de precaution, y tomba, & essuya d'abord un feu terrible de trois costez tout à la fois, sans pouvoir ni joindre ceux qui tiroient, ni se deffendre en aucune maniere : Mr. de Courbeville y fut tué, avec deux Capitaines de son Regiment, un de Froulay, quatre Lieutenans, & environ soixante Soldats; le reste se sauva comme il put.

Le Sr. Viala, Subdelegué de Mr. de Basville dans les Hautes-Cevenes, s'estoit malheureusement servi de cette occasion pour y aller regler quelques affaires; il estoit connu & haï de ces Scelerats, ils le massacrerent

cruellement, avec ſon Fils & ſon Neveu qui l'acompagnoient: c'eſtoit un Homme fort zélé & intelligent, qui avoit rendu de grands ſervices, & qui fut extrémement regreté.

Ce malheur, qui ſurprit d'autant plus, qu'on s'y attendoit le moins, ne dérangea pourtant rien aux meſures que l'on avoit priſes, pour obliger Cavalier à entrer dans les engagemens qu'on vouloit lui faire prendre, avant le retour de Mr. de St. Pierre: Au jour aſſigné, il ſe rendit avec une partie de ſa Troupe à St. Ceſaire, qui n'eſt qu'à une lieuë de Nîmes, d'où il partit pour aller au Jardin des Recolets, accompagné de Mr. d'Aygaliers & de Mr. de la Lande, qui voulut bien laiſſer aux Fanatiques deux de nos Capitaines, & vingt Dragons en

ôtage, pour la sureté de leur Chef.

Ce jour-là, Cavalier, pour soûtenir l'honneur qu'il devoit avoir de conferer avec Mr. le Maréchal, & Mr. de Basville, avoit mis ses plus beaux habits; mais le juste-au-corps galonné, la culote d'écarlate, & le plumet blanc qu'il portoit, joints à sa mine basse, au lieu de lui donner bon air, le faisoient paroître encore plus rustre qu'il n'estoit.

Il partit donc, assez mal monté, & accompagné devant & derriere par douze Cavaliers qui lui servoient de Gardes; Catinat, Commandant de sa Cavalerie, marchoit à sa droite; Daniel Gui, son plus grand Prophete, à sa gauche; & la mine affreuse de celui-là, jointe au serieux ridicule de celui-ci, as-

ſortiſſoient parfaitement bien le Cortege d'un General Fanatique.

Tous les Habitans de Nîmes, qui ſçavoient ſa venuë, avoient couru en foule à ſon paſſage pour le voir; les Imbeciles le regardoient avec admiration; les Gens ſenſez, avec horreur; mais, ni les uns ni les autres ne pouvoient comprendre, comment ce petit Homme, qui n'avoit guere plus de vingt-trois ans, avoit pû ſe rendre auſſi Maiſtre abſolu qu'il l'eſtoit, de tant de Communautez, & d'un ſi grand nombre de Gens dans les Cevenes.

Parmi ces differentes reflexions, & en cet équipage; il alla deſcendre de cheval à la Porte du Convent, où il eſtoit attendu; Catinat & Daniel Gui l'accompagnerent juſques là, & ſe retirerent: Celui-là, aprés

avoir fait ranger devant la Porte les Cavaliers qui l'avoient suivi, & leur avoir commandé d'y attendre leur General ; celui-ci, aprés leur avoir donné sa benediction, & levé burlesquement ses mains & ses yeux au Ciel, pour le succés de la Conference.

Aprés quoi, Catinat, faisant faire de temps en temps des caracols à son cheval, & suivi de tous les Garnemens de la Ville, qui voyoient avec plaisir un Homme qui avoit fait tant de massacres, alla se mettre à table au Logis de la Coupe d'or du Fauxbourg St. Antoine, pour se délasser de la corvée qu'il venoit de faire ; & Daniel Gui, faisant les grimaces du Fanatisme, & suivi des plus Insensez de la Populace, qui estoient charmez de ses airs de Prophete, alla voir sa Mere dans la

Ville, pour la consoler de l'al
sence de son Mari, & de so
autre Fils, dont le premi
avoit esté envoyé aux Isles c
Ste. Marguerite, & le secon
estoit detenu dans les Prisoi
du Fort.

Lorsqu'ils se furent retirez
Cavalier entra dans le Conven
& se rendit au Jardin, où e
toient Mr. le Maréchal, Mr. d
Basville, Mr. de la Lande, &
Mr. de Sandricour: En les abor
dant, il se jetta d'abord au
pieds de ce premier, & voulu
lui remettre son épée; mais
le releva, & ne jugea pas à pro
pos de le desarmer. Alors Ca
valier, en termes trés-soumis
mais un peu grossiers, le suppli
de trouver bon qu'il se remist ave
sa Troupe en tel Lieu qu'il lu
plairoit, pour y attendre sa grac
ou sa condamnation; protestan

qu'il ne desiroit que de pouvoir expier ses crimes, en sacrifiant sa vie pour le service du Roy, si Sa Majesté vouloit bien le lui permettre. Mr. le Maréchal lui répondit, *qu'il avoit envoyé sa Requeste à la Cour, & qu'il attendoit les Ordres du Roy, pour lui declarer sa volonté, qui seroit executée à l'instant*, sans s'expliquer davantage : Il l'assura cependant, *qu'il avoit employé ses bons offices auprés de Sa Majesté, afin qu'à son égard, Elle écoutast plûtost sa clemence que sa justice.*

Il fut convenu aprés cela, dans cette Conference, que Cavalier se rendroit avec toute sa Troupe à Calvisson, sans autres conditions que d'y attendre la volonté du Roy, avec une entiere soumission à ses Ordres ; ce qu'il promit d'executer incessament.

Mr. de Baſville qui connoiſſoit l'eſprit turbulent des Fanatiques, & comme s'il ſe fuſt douté de ce qui arriva quelques jours aprés, n'eſtoit point d'avis qu'on priſt Calviſſon, qui eſt le centre du Païs Huguenot, pour le Lieu où on devoit les aſſembler; mais, Cavalier ayant témoigné qu'il auroit de la peine à reſoudre ſes Gens à s'aſſembler ailleurs; & Mr. le Maréchal ayant crû que pour faciliter leur ſoumiſſion, il ne falloit leur donner aucun ſujet de défiance, on s'en tint à ce premier choix.

Cependant, Mr. de Baſville, voulant profiter de la bonne diſpoſition où il vit alors Cavalier, pour apprendre de lui ce qui dans la ſuite pourroit ſervir à l'execution de ſes deſſeins, lui fit pluſieurs queſtions, auſ-

quelles il répondit avec assez de sincerité & de bonne foy.

Il lui protesta d'abord, *qu'il estoit trés-fâché du malheur arrivé au Détachement de Mr. de Tournon, mais que Roland n'avoit pû encore alors estre averti des engagemens qu'il avoit pris; qu'il lui avoit écrit de cesser tous actes d'hostilité, & de se soumettre comme lui; ce qu'il ne manqueroit pas de faire, aussi-bien que tous les autres Chefs, qui suivroient infailliblement son exemple* : & il lui dit enfin, *qu'il ne souhaiteroit rien tant, que d'aller servir avec toute sa Troupe, le Roy d'Espagne contre les Portugais.*

Aprés cette entrevûë, qui se fit le 6. du mois de May, & dans laquelle on prit toutes les precautions necessaires, pour l'engager à tenir exactement ce qu'il avoit promis, il partit pour

aller rejoindre ceux de ſa Tro
pe qui l'attendoient à St. C
ſaire, & qui avoient mis des Se
tinelles ſur toutes les hauteu
juſqu'à la vûë de Nîmes, ta
pour leur ſureté, que pour l
avertir du retour de leur Ch

Il alla enſuite de là dans l
Hautes-Cevenes, pour y ram
ſer tous ceux de ſes Gens c
y eſtoient diſperſez par pet
Détachemens, afin de les m
ner au Lieu aſſigné; & penda
ce temps-là il fut exactemе
obéï, en ce qu'il avoit écrit p
tout de ne faire aucuns deſc
dres : enſorte que la tranq
lité commença deſlors à regr
dans tout le Païs.

Le 19. de ce mois, ſept
huit cent Fanatiques condu
par Cavalier, commenceren
ſe rendre à Calviſſon, où l'
avoit envoyé toutes ſortes

provisions pour leur subsistance, & dont on avoit fait sortir le Regiment de Charolois, tant afin de leur laisser plus de place pour s'y loger, qu'afin de ne leur donner aucun ombrage.

Certainement ce fut alors une chose bien surprenante, & bien nouvelle, dans le milieu d'une Province comme le Languedoc, où il y avoit tant de Troupes, d'y voir, par l'ordre de ceux qui y commandoient, un si grand nombre de Scelerats, tous meurtriers, incendiaires & sacrileges, assemblez en un même Lieu, tolerez dans leurs extravagances, nourris aux dépens du Public, caressez de tout le Monde, & accueillis honnêtement par ceux qu'on y avoit envoyez pour les recevoir.

Mais on avoit dessein de finir par ce moyen, des troubles qui

avoient causé mille maux, & qui pouvoient encore en exciter de plus grands; & la Paix est un si grand bien, qu'on jugea qu'elle ne pouvoit estre achetée à trop haut prix, & qu'on devoit passer par dessus toutes sortes de considerations, afin de la procurer à un Païs qui en avoit tant de besoin, pour se rétablir des ravages où il avoit esté exposé.

Ce furent là les veritables raisons qui obligerent Mr. le Maréchal & Mr. de Basville à tolerer, que pendant que ces Fols sejournerent à Calvisson, on les laissast vivre à leur fantaisie, sans leur donner aucun sujet de plainte, afin de les mieux engager à tenir ce qu'ils avoient promis.

Ainsi, durant quelques jours, leurs Predicans, leurs Inspirez,

leurs Prophetes & leurs Propheteſſes, ayant toute licence, on les voyoit publiquement s'aſſembler, de jour & de nuit, toutes les fois que l'envie les en prenoit, pour fanatiſer, prêcher & chanter; & tous les Peuples de ce Canton, qui eſtoient preſque tous Nouveaux-Convertis, y accouroient en foule, ſoit par curioſité, ſoit par un eſprit de Religion.

L'on reconnut alors, que s'il euſt eſté poſſible, on auroit beaucoup mieux fait de les aſſembler ailleurs; & ce fut certainement une conjoncture trés-embarraſſante pour Mr. le Maréchal & pour Mr. de Baſville, de ſçavoir s'ils devoient, ou faire ceſſer, ou tolerer ces extravagances. On pouvoit les faire ceſſer, en donnant ordre aux Troupes de charger ces Imbeciles; & Mr.

le Maréchal fut ſur le point d
le faire; mais c'eſtoit remettr
le feu dans la Province, & diſ
perſer, ſans eſpoir de retour
des Gens qu'on avoit déja heu
reuſement aſſemblez : il n'y avoi
d'ailleurs que deux ou trois jour
à tolerer ces impertinences, puiſ
qu'il n'en falloit pas davantag
pour avoir la réponſe qu'on at
tendoit de la Cour. Ils priren
donc le parti de diſſimuler pou
ſi peu de temps, dans la vûë
d'un plus grand bien : & ce
pendant, afin que les choſe
n'allaſſent pas plus loin, ils fi
rent avertir les Chefs des Fa
natiques de contenir leurs Gens
& deffendirent aux Habitan
des Communautez du voiſina
ge, de plus aller voir ces mom
meries ridicules, qu'on ne ſouf
froit qu'à regret, & dans l'eſpe
rance de les voir bientoſt finir.

L

Le Sr. de Vinciel, Commisſaire ordonnateur, & le Sr. Capon Capitaine, qui eſtoient à Calviſſon, par ordre de Mr. le Maréchal, avoient permis aux Fanatiques de ſe loger par Billets chez les Habitans : celui-là prenoit ſoin de leur faire fournir tous les jours ce qui leur eſtoit neceſſaire ; celui-ci de les entretenir dans les bons ſentimens où ils eſtoient de ſe ſoumettre aux Ordres du Roy, qui eſtoient attendus d'un jour à l'autre.

Cavalier avoit mis un Corps-de-garde de quarante de ſes Soldats, à la porte de ſon Logis : Il en avoit poſté d'autres de diſtance en diſtance, juſqu'aux portes du Bourg : Outre cela, il avoit poſé des Sentinelles au dehors, qui ſe répondoient les unes aux autres, durant l'eſpa-

[redacted]

ce de plus d'une lieuë ; & pour la sureté de sa Personne, il avoit toûjours à ses côtez quatre Gardes, qui avoient sans cesse, ou les sabres nuds à la main, ou les fusils bandez.

Les Fanatiques continuoient à se rendre à Calvisson : Castanet y vint avec sa Troupe : d'un autre costé, Joanny avec la sienne, qui se tenoit ordinairement dans les Montagnes, se soumit à Mr. du Villard Lieutenant Colonel, qui estoit pour lors à Genoüillac : Roland, à qui Cavalier avoit écrit & parlé, estoit irresolu sur ce qu'il feroit, & écrivoit des Lettres tantost soumises, tantost insolentes.

Cependant, Mr. le Maréchal & Mr. de Basville, en attendant le retour de Mr. de St. Pierre, consultoient ensemble, pour sçavoir ce qu'on feroit de

ces Gens-là, quand ils se seroient tous rassemblez; & afin de ne perdre point de temps, ils en écrivoient par avance leurs sentimens à la Cour, pour avoir sur cela des Ordres précis, & qui pussent estre executez dés le moment qu'ils les auroient reçus.

Ce n'est pas qu'ils doutassent de la grace de ces Scelerats; car, quoiqu'il n'y en eust aucun qui n'eust merité le dernier supplice, ils sçavoient que le Roy approuveroit le parti que l'on avoit pris de les pardonner, pour les obliger à se rendre, & remettre le calme dans la Province; il estoit seulement question de sçavoir, si on devoit leur permettre d'aller à Geneve, comme la plûpart le demandoient, ou si on devoit accepter les offres qu'ils faisoient de

ſervir, & en compoſer un Regiment, pour eſtre envoyé en Allemagne, ou en Eſpagne.

Mr. de Baſville fut d'avis, qu'autant qu'on le pourroit, on devoit les empêcher d'aller à Geneve, à cauſe du danger qu'il y avoit, que de là ils ne revinſſent dans les Cevenes, ou dans le Vivarés, en paſſant par le Dauphiné; & il convint avec Mr. le Maréchal, que ſi le Roy vouloit bien l'agréer, il valoit beaucoup mieux en faire un Regiment, dont Cavalier ſeroit Colonel, & les dépaïſer entierement, en les envoyant ſervir en Eſpagne, où ils ſe trouveroient loin de leurs Freres, & de tous ceux qui pourroient leur inſpirer de retourner dans leur Païs pour y exciter de nouveaux troubles.

On ne comptoit pas de tirer

de grands ſervices d'un Regiment composé de ces ſortes de Gens, & l'on prévoyoit bien auſſi, que les Troupes où ils ſeroient incorporez, les regarderoient avec horreur ; mais il falloit les éloigner, & exciter les autres Chefs à ſuivre l'exemple de Cavalier, par l'eſperance d'un pareil traitement : d'ailleurs, on ne doutoit point que par ce moyen on ne trouvaſt aſſez d'occaſions pour s'en défaire entierement, s'ils ne faiſoient pas leur devoir.

Mr. de St. Pierre revint de la Cour, & arriva à Nîmes le 22. du mois de May, portant la nouvelle du Pardon que le Roy avoit eu la bonté d'accorder à Cavalier, & à tous ceux de ſa Troupe qui s'eſtoient ſoumis. Mr. le Maréchal l'envoya querir auſſitoſt pour le lui apprendre :

Et comme Sa Majesté avoit approuvé en tout, ce que lui & Mr. de Basville avoient trouvé à propos de faire, il lui remit aussi en même temps un Brevet de Colonel, avec pouvoir de nommer lui-même aux Charges de son Regiment, & une pension de douze cent livres. Ainsi, par des raisons que les Rois sont quelquefois obligez de suivre, contre les regles de la Justice ordinaire, celui qui meritoit de finir ses jours sur un échafaud, se vit recompensé, & parvint par les crimes les plus horribles, à un poste qui est ordinairement le prix de la vertu.

Je dois pourtant dire ici, que ce ne fut pas proprement une récompense, mais un moyen que l'on crut propre pour attirer les autres Chefs : Je sçai même que Mr. de Basville, qui est rigide

observateur des Loix, & qui hait mortellement les Scelerats, eut beaucoup de peine à y consentir, & que ce ne fut qu'avec un extrême regret, qu'il fut obligé de donner les mains à une chose si extraordinaire.

Il y avoit lieu de croire que les troubles estoient appaisez, Cavalier content de son sort, se disposoit à partir avec son Regiment pour aller servir en Espagne : Roland paroissoit disposé à suivre bientost son exemple : Castanet & Joanny s'estoient rendus : On n'entendoit plus parler de desordres dans aucun Lieu des Cevenes : Mr. le Maréchal y avoit fait publier la reddition des principaux Chefs des Rebelles ; & Mr. de Basville, pour ne laisser devant les yeux des Peuples aucun objet de tristesse, avoit fait abat-

tre par tout les gibets & les échafauds. On estoit à la fin du mois de May : Le jour du départ estoit pris au premier de Juin ; & les Routes estoient expediées, lorsque dans le temps qu'on s'y attendoit le moins, & sans que l'on pust d'abord sçavoir pourquoi, on vit changer en un moment cette apparence de Paix, par un mouvement imprevû de fureur, qui saisit tout-d'un-coup les Fanatiques assemblez à Calvisson.

Cavalier estoit allé ce jour-là coucher à l'Anglade, pour y regler quelques affaires de son Regiment. Ravanel son principal Lieutenant, fils d'un Païsan de Malaygue prés d'Ulés, commandoit la Troupe en son absence : Il avoit esté Grenadier dans le Regiment de Rouergue : C'estoit un petit Homme sec,

noir, intraitable, & toûjours fâché; perſonne ne l'égaloit en brutalité & en barbarie : ceux qui l'ont frequenté, m'ont aſſuré qu'il ne vivoit que d'eau-de-vie & de tabac, dont il ſe ſervoit auſſi pour penſer ſes bleſſures, car il en eſtoit couvert, s'eſtant expoſé dans toutes les occaſions, plûtoſt en furieux & en inſenſé, qu'en veritable brave.

Ce fut ce Scelerat qui renverſa l'eſprit de ces Imbeciles: Il fit battre la generale: aſſembla la Troupe; & par des Exhortations ſeditieuſes, il leur fit entendre, *Qu'on avoit deſſein de les trahir : que ceux qui avoient fait la Paix, ne leur accordoient ni Temples, ni exercice de Religion, ni la liberté de leurs Priſonniers; & qu'on les alloit embarquer, pour les faire perir ſur la mer.*

Il joignit à ces Exhortations, les Oracles de ses Inspirez ; & ces Têtes foles, qui tournoient comme des giroüettes aux souffles de leurs Prophetes, repasserent en un instant de la soumission à la revolte, & firent dessein de s'en retourner dans leurs Montagnes ; pour y renouveller les desordres.

Cavalier qui arriva de l'Anglade au commencement de cette émotion, fit tout ce qu'il put pour les ramener à leur devoir ; en leur representant à sa maniere, *Qu'il leur estoit impossible de se soûtenir plus long temps dans la rebellion : que tous les Nouveaux-Convertis, fatiguez des troubles, n'estoient plus, ni en estat, ni dans la volonté de les secourir : qu'au reste, il avoit pourvû à tout ce qui estoit necessaire pour leur sureté : qu'on lui avoit promis, que*

dés qu'ils seroient partis, leurs Amis & leurs Parens, à qui le Roy avoit pardonné, seroient mis en liberté; & qu'on avoit même déja donné ordre qu'il prist en passant ceux qu'il trouveroit à Perpignan: que pour des Temples, & des exercices publics de Religion, c'estoit une folie de s'en flater; & que dans toute la negociation il n'avoit pas osé en ouvrir la bouche, sçachant bien qu'il ne seroit pas écouté.

Ces representations furent inutiles; il ne put ramener qu'une cinquantaine des moins emportez, & se vit abandonné de tous les autres: l'intraitable Ravanel, perdant même en cette occasion le respect qu'il devoit à son Superieur, non-seulement refusa de lui obéir, mais le menaça de le tuer; peu s'en fallut qu'ils n'en vinssent aux mains,

& ils l'auroient fait sans l'entremise de leurs Prophetes, qui les en empêcherent.

La resolution fut donc prise de se retirer de Calvisson; mais avant que d'en sortir, ils voulurent signaler leur départ par une action digne d'eux. Le Sr. Vinciel & le Sr. Capon leur avoient fait mille honnêtetez; ils firent dessein de les tuer : ils investirent leur Maison, en criant, *qu'il falloit les égorger*; & ils l'auroient fait infailliblement, si Cavalier, qui avoit encore sur eux quelque ombre d'autorité, n'estoit accouru à leur secours, & ne leur eust donné le moyen de monter secretement à cheval, & de se garantir par la fuite.

Ils arriverent à Nîmes fort effrayez du danger qu'ils avoient couru, & surprirent extrémement Mr. le Maréchal & Mr.

de Basville, en leur apprenant ce qui venoit d'arriver ; car dans ce moment ils alloient partir pour se rendre à Caveyrac, dans le dessein d'y donner leurs ordres pour le départ de ces Insensez, qu'ils vouloient promptement éloigner ; & ils avoient fait tant de diligence pour s'en défaire, que les Routes estoient expediées pour tous les Lieux où ils devoient passer, leur marche reglée, & l'argent qu'ils avoient demandé pour leurs besoins, tout prest à leur estre compté.

C'est ainsi que cette Troupe de Fols décampa de Calvisson, & s'alla jetter dans le Bois de Lins : Cavalier la suivit, pour tâcher de la ramener, aprés avoir écrit à Mr. le Maréchal & à Mr. de Basville, *Qu'il estoit au desespoir de ce changement : qu'il*

alloit faire tout ce qu'il pou pour obliger ses Gens à ren & que s'il n'en pouvoit ve bout, il estoit prest à porter par tout où il lui seroit ordo

De la maniere dont il s'
conduit jusques là, on ne
ta point qu'il n'agist sin
ment; & en effet, il ne se
partit jamais des engage
qu'il avoit pris : c'est pou
Mr. le Maréchal crut, que
lui aider à ramener sa Tro
il falloit trouver le moye
tomber dessus, & de la
battre. Dans cette vûë, il
manda à deux gros Déta
mens de la suivre, & il ma
lui-même avec un troisiém
costé de St. Geniés, accor
gné de Mr. de Basville : M
Menon eut ordre de battr
même-temps tout le Païs,
puis Sommieres jusqu'à Le

Mr. de la Lande de se tenir prest sur les bords du Gardon ; & l'on recommença de tous costez à se remettre en mouvement, pour poursuivre les Revoltez avec plus de vivacité qu'on n'avoit encore fait, dans le dessein de les combattre, si on les pouvoit joindre, ou de leur ôter tous les moyens de subsister.

Deux choses obligerent Mr. le Maréchal, & Mr. de Basville, à redoubler leurs soins & leur vigilance pour la sureté de la Province. Mr. de Quinsson leur avoit envoyé un Courrier, pour les avertir, que le Viceroy de Catalogne lui avoit mandé, que quarante-cinq Vaisseaux des Ennemis estoient entrez dans nos Mers, & avoient pris la route de nos Côtes. D'un autre costé, Mr. de Basville avoit fait arrêter à Avignon deux Hommes ;

dont l'un, appellé *Rouviere*, avoit declaré qu'il estoit envoyé de Geneve à Cavalier, pour l'exhorter de tenir bon tout le mois de Juin, & de s'approcher du Vivarés, où il seroit joint par quatre mille Religionaires qu'on assembloit en Dauphiné: l'autre ne voulut rien avoüer; mais on trouva sur lui des Ecrits en chiffre, qui firent juger qu'il estoit aussi chargé de quelques secrets avis pour les Rebelles: Ces deux Hommes-là furent arrêtez, & punis: mais d'autres, chargez de pareilles Instructions pouvoient estre entrez dans les Cevenes; & l'on auroit pû croire, que le changement arrivé à Calvisson, seroit venu de là, si l'on n'avoit esté certain, que la facilité avec laquelle les Fanatiques se laissoient entrainer aux inspirations de leurs Pro-

phetes, en estoit la veritable cause.

Cependant, Mr. de Basville ayant sçu que quelques Broüillons faisoient courir le bruit, que ce changement venoit de ce qu'on avoit fait esperer aux Rebelles quelque relâchement sur l'exercice de leur Religion, & qu'on n'avoit pas tenu ce qu'on leur avoit promis, il conseilla à Mr. le Maréchal, de donner une Ordonnance, pour desabuser le Public, & effacer les impressions que les Religionnaires pouvoient en avoir prises. Elle portoit, *Que depuis que Mr. le Maréchal de Villars estoit entré dans le Languedoc, il n'avoit pensé qu'à finir les troubles par des voyes de douceur: que dans cette vûë, il avoit obtenu du Roy le pardon des Revoltez qui se soumettroient, sans autre condition*

que celle d'implorer la clemence de Sa Majeſté: mais qu'ayant eſté informé, que des Gens mal-intentionnez inſinuoient dans l'eſprit des Peuples des fauſſes eſperances de liberté, pour l'exercice public de la Religion-Pretenduë-Reformée, il declaroit qu'il n'en avoit jamais été fait aucune propoſition; & que toutes Aſſemblées illicites eſtoient expreſſement deffenduës, ſous les peines portées par les Edits & Ordonnances du Roy: ordonnant aux Troupes qui eſtoient ſous ſon Commandement, de faire main-baſſe ſur ces Aſſemblées; & enjoignant aux Nouveaux-Convertis, de ſe tenir, à cet égard, dans l'obéiſſance qu'ils devoient aux Ordres du Roy.

Et il eſt ſi vrai, que Mr. le Maréchal, & Mr. de Baſville, ne voulurent jamais ſouffrir, qu'on oſaſt ſeulement faire au-

cune proposition, qui pust donner la moindre esperance de relâchement sur le sujet de la Religion, qu'un jour, qu'on leur rendit des Lettres de Roland, où il en estoit parlé, ils ne daignerent y faire aucune réponse; mais dirent tout haut, & en presence de tout le monde, qu'ils feroient pendre ceux qui seroient assez hardis pour leur porter à l'avenir de semblables Lettres.

Tandis qu'on publioit cette Ordonnance, & que nos Détachemens marchoient contre les Revoltez, Cavalier, qui avoit toûjours suivi sa Troupe, dans le dessein de la ramener, écrivit par deux fois à Mr. le Maréchal: *Qu'il ne desesperoit pas d'en venir à bout: qu'il avoit parlé à Ravanel, & aux autres Chefs; & qu'il les avoit disposez*

à recourir de nouveau à la clemence du Roy. Et par ces mêmes Lettres, il lui renouvella les assurances de sa fidélité.

A cette nouvelle, Mr. le Maréchal, qui preferoit la voye de la douceur à celle de la force, parceque par la premiere, il esperoit que les troubles finiroient plûtost, donna ordre aux Troupes de s'arrêter ; & au lieu de marcher lui même à St. Genies, pour y charger les Rebelles, ainsi qu'il l'avoit resolu, il alla droit à Anduse, pour y attendre leur soumission.

Cavalier s'y rendit en même-temps ; lui confirma ce qu'il lui avoit écrit, & lui demanda la permission d'aller trouver Roland à Durfort, pour l'exhorter à se rendre : Il y alla effectivement, & fit tout ce qu'il put pour l'y resoudre ; mais, soit que

l'avantage qu'il avoit remporté depuis peu ſur l'Eſcorte de Mr. de Tournon, lui euſt enflé le cœur, ſoit qu'il vouluſt joüir encore quelque temps de l'honneur du Commandement, que perſonne ne lui diſputoit depuis que Cavalier s'eſtoit rendu, il ne put rien gagner ſur cet Eſprit feroce, qui eut même l'inſolence de lui dire, *Qu'il mettroit bas les armes, ſi le Roy vouloit rétablir l'Edit de Nantes, & accorder des Temples, & des Miniſtres aux Religionaires des Cevenes.*

Ce fut inutilement que Cavalier lui repreſenta la folie de cette demande, il ne put le rendre ſage ; & ils eurent ſur cela une conteſtation aſſez vive, ſur laquelle leurs Prophetes furent conſultez : Daniel, qui eſtoit celui de Cavalier, fut d'avis d'obéïr au Roy : Moyſe, qui eſtoit

celui de Roland, fut d'un sentiment contraire ; & ayant tiré au sort, pour sçavoir auquel il falloit s'en rapporter, le sort décida en faveur de celui de Cavalier.

Quelques-uns ont crû que c'est ce qui détermina Roland à entrer en negociation d'accommodement ; mais ce qu'il y a de certain, est qu'aprés la publication de l'Ordonnance dont nous venons de parler, les principaux Habitans des Cevenes estoient allez trouver Roland, & les autres Chefs des Revoltez, pour leur declarer ; *Qu'ils n'exigeoient point d'eux, qu'ils fissent aucune demande sur le sujet de la Religion : que le seul parti qu'ils avoient à prendre, estoit de se soumettre, & d'accepter le pardon qui leur estoit offert : que s'ils refusoient de le faire, ils estoient*

prests de se joindre aux Troupes du Roy pour les poursuivre, & qu'enfin, ils ne devoient plus attendre aucun secours d'un Païs desolé, par des troubles qui n'avoient que trop duré, & dont ils vouloient voir la fin. Il est, dis-je, certain, que la declaration, & les menaces de ces Habitans, qui souhaitoient alors ardemment la fin des desordres, firent comprendre à Roland, malgré son imbecilité, qu'il ne pouvoit plus se maintenir dans la Revolte, & lui inspirerent des sentimens de soumission, qu'il voulut suivre d'abord, mais dans lesquels il n'eut pas la force de perseverer jusqu'à la fin.

Ainsi, dans le temps que tout estoit disposé pour faire entrer les Troupes par trois endroits dans les Montagnes; Cavalier alla trouver Mr. le Maréchal

à Anduse, à onze heures du soir, pour lui dire, *que Roland vouloit se rendre, & le prioit de lui permettre de lui envoyer Mallié & Matplas, qui estoient les Chefs de son Conseil, pour traiter de sa soumission.* Cette permission lui fût accordée. Ces deux ridicules Plenipotentiaires arriverent le lendemain matin : Ils parlerent en termes fort soumis : demanderent d'abord pardon pour Roland, pour sa Troupe, & pour toutes les autres Bandes; & supplierent Mr. le Maréchal de leur donner une Copie de l'Amnistie que le Roy vouloit bien leur accorder, afin qu'ils la pussent faire voir à tous les Revoltez, & ramener par là ceux qui estoient encore dans quelque défiance de ce pardon.

Sur cette demande, Mr. le Maréchal se trouva extrémement

ment embarassé : Il voyoit d'un costé, que pour porter les Rebelles à venir se rendre avec confiance, il falloit leur remettre entre les mains quelque Titre, qui les asseurast qu'ils ne seroient point punis : D'un autre costé, il sçavoit, que, quoique le Roy eust consenti à les pardonner, il n'avoit pas voulu donner une Amnistie dans les formes, pour des crimes aussi atroces que ceux dont ils estoient coupables ; & il ne sçavoit comment faire pour les attirer, sans violer les Ordres de Sa Majesté. Mr. de Basville le tira de cet embaras, par un expedient dont il s'avisa, qui fut, de leur faire offrir des Billets de sureté signez de la main de Mr. le Maréchal, par lesquels on promettoit le pardon à ceux qui viendroient se soumettre, & rapporteroient

leurs armes. Cet expedient réussit : On fit faire un trés-grand nombre de ces Billets imprimez, qu'on remplissoit du nom de ceux qui en envoyoient demander ; & le succés en fut si considerable, qu'on remarqua dans la suite, qu'en moins de deux mois, plus de six cent Fanatiques se soumirent.

Mr. le Maréchal fit donner un de ces Billets aux Députez de Roland, dont ils furent contens ; & ils s'en retournerent, promettant que dans deux ou trois jours ils viendroient tous se soumettre.

Avec d'autres Gens que des Insensez, on auroit crû l'affaire finie, d'autant plus que St. Pol, qui commandoit la Cavalerie de Roland, s'estoit déja venu rendre avec quelques-uns de ses Cavaliers ; mais on reconnut

pour la seconde fois, qu'il n'y avoit rien de sûr avec des Bê-tes foles : En effet, Mallié & Matplas, conduits par Cavalier, ne furent pas plûtost de retour, auprés de Roland, qu'il les gronda ; Ravanel l'avoit changé, & soûlevé cette Troupe, comme il avoit fait celle de Calvisson : non seulement ces Negociateurs de Paix furent trés-mal reçus, mais ils eurent assez de peine à se garantir par la fuite des mauvais traitemens qu'on leur fit, & Cavalier faillit à estre tué.

Roland, pour toute raison de ce changement, dit au Sr. d'Aygaliers, qui se trouva à cette émeute ; *Que le St. Esprit ne vouloit point cet accommodement* : Et ce discours fut accompagné de plusieurs extravagances d'une vingtaine de Prophetes, qui se mirent à fanatiser, & qui

acheverent de renverser la cervelle, & à Roland, qui certainement avoit eu dessein de se soumettre, & à tous ceux dont il estoit accompagné.

Ce fut ainsi que cette negociation de Paix fut entierement rompuë, & qu'il fallut revenir à la force. Mr. de la Lande eut ordre de marcher du costé d'Alais, Mr. de Menon vers St. Hipolite, & Mr. le Maréchal lui-même partit d'Anduse à minuit, pour tâcher de surprendre la Troupe de Roland à Carnoules, où il avoit eu avis quelle estoit : il ne la manqua que de deux heures ; elle avoit esté avertie de sa marche, & s'estoit sauvée, & dispersée dans les bois.

La course de nos Troupes ne fut pas pourtant entierement inutile : D'un costé, Mr. de Menon surprit Roland dans le Châ-

teau de Prades, qu'il avoit fait investir, & où il fut trouvé au lit; mais par malheur il échapa, en chemise, des mains des Dragons: On crut, & il y avoit apparence, que l'un d'eux avoit reçû de l'argent pour le laisser sauver; on prit ses habits, ses armes, huit ou dix Bandits qui l'avoient accompagné, & tous leurs chevaux. D'un autre costé, quelques Soldats trouverent dans un bois, les habits de Mallié & de Matplas, qu'on crut avoir esté tuez par Ravanel, à cause qu'ils avoient conseillé à Roland de se soumettre.

Cette activité de nos Troupes, à poursuivre sans cesse les Revoltez, & à ne leur donner aucun moment de relâche, en obligea alors plusieurs à se rendre, les uns à Mr. de la Lande à Alais, les autres à Mr. de Grand-

Val à Lunel, la plûpart, & les principaux, allerent joindre Cavalier à Anduse ; d'où, à mesure qu'ils arrivoient, on les envoyoit à Valabregue, Village situé dans une Isle du Rône, qu'on avoit choisi pour l'entrepost de ces Fols jusqu'à leur départ, à cause que là ils ne pouvoient ni s'évader, ni attirer le concours des Peuples, comme ils avoient fait à Calvisson.

Mr. le Maréchal fut alors obligé de quitter les Cevenes, pour aller donner ses soins à la deffense de nos Côtes, parcequ'il fut averti par Mr. le Comte de Toulouse, que la Flote ennemie estoit aux Isles d'Hieres, & qu'elle avoit débarqué à Ville-franche plusieurs Religionnaires, avec beaucoup d'armes & de munitions, qu'on avoit dessein de jetter dans le Païs revolté ;

mais avant que d'en partir, il laissa pour regle à ceux qui y commandoient, de recevoir en tout temp[illegible] pardon, tous ceux qui se presenteroient pour se soumettre; & de poursuivre cependant toûjours les autres avec toute la vivacité possible, afin de tâcher de faire en détail ce qu'on n'avoit pû executer tout d'un coup.

Ainsi, les Fanatiques pressez par nos Détachemens, qui les poursuïvoient sans relâche, & affamez par le défaut des vivres, que le Païs refusoit de leur fournir, continuoient à se rendre de tous costez; il y en avoit déja plus de cent à Valabregue; ce nombre n'estoit pas considerable, mais c'estoient les principaux, & les plus dangereux de la Troupe de Cavalier: On trouva à propos de les fai-

eſtre pris lui même au Château de Prades ; mais, dans le temps qu'on ſe préparoit à lui donner les aſſurances qu'il demandoit, il fit ſçavoir à Mr. le Maréchal qu'il ſouhaitoit de tout ſon cœur de ſe ſoumettre, mais qu'il ne pouvoit eſtre le maiſtre de ſa Troupe, qui n'en vouloit rien faire : ainſi, il fallut encore pour la troiſiéme fois, quitter la voye de la negociation, & revenir à celle de la force.

Je fatiguerois le Lecteur, ſi je m'arrêtois à lui raconter, combien de fois Roland, Catinat, Caſtanet, Joanny, & les autres Chefs des Fanatiques, promirent de ſe rendre, & combien de fois ils manquerent de tenir ce qu'ils promettoient : il ſuffira de dire ici, que pendant trois ou quatre mois, ces Eſprits inquiets & flotants, entre le mal-

heureux penchant qu'ils avoient pour la Revolte, & la neceſſité où ils ſe trouvoient de ſe retirer, par leur ſoumiſſion, de l'extréme miſere où on les avoit réduits, en les affamant, & en les pourſuivant ſans relâche; tantoſt reprenoient les armes, & renouvelloient leurs meurtres; tantoſt demeuroient paiſibles, & ſembloient avoir envie de ſe ſoumettre.

Ce fut dans un de ces intervales de fureur, qu'ils aſſaſſinerent cruellement le Sr. Daudé, Juge du Vigan; & Subdelegué de Mr. l'Intendant dans ce Canton-là: c'eſtoit un Homme fort zélé, habile, & appliqué, qui avoit trés-bien ſervi, & qui fut extrémement regreté. Son Fils, qui eſt un Homme de merite, fut mis en ſa place, à la recommandation de Mr. de Baſ-

ville, qui lui fit aussi accorde
quelque gratification de la Cou
pour le dédomager des pert
que son Pere avoit faites, & po
le récompenser de ses services.

Cependant, on suivoit to
jours, avec beaucoup d'exact
tude, la régle que Mr. le M
réchal avoit donnée; c'est-à-d
re, que lorsque les Revolte
osoient prendre les armes, &
mettre en campagne, nos Tro
pes les poursuivoient vivemen
& qu'il y en avoit presque to
les jours de pris, ou de tuez
& que, lorsqu'ils venoient
rendre, & apporter leurs arme
ils estoient pardonnez, & qu'o
leur donnoit des Passeports po
sortir du Royaume, ou, s'ils a
moient mieux demeurer dans
Païs, on leur permettoit d'y v
vre tranquilement, en donna
Caution de leur conduite.

Une chose les empêcha encore quelque temps de prendre ce dernier parti : Ils avoient sçû que la Flote ennemie, qui estoit aux Isles d'Hieres, leur portoit du secours, & ils attendoient une Descente sur nos Côtes : Nous estions alors dans la saison de la moisson ; & plusieurs des Revoltez estoient descendus des Montagnes dans la Plaine, & s'estoient mêlez parmi les Moissonneurs, sans estre connus, dans le dessein de s'approcher de la Mer, pour favoriser le débarquement de ce Secours.

Ce n'estoit pas sans fondement qu'ils attendoient ce Secours ; Mr. le Comte de Toulouse avoit fait avertir Mr. le Maréchal, que trois Tartanes, qui en estoient chargées, estoient parties de Ville-franche, escortées par cinq Fregates Angloises.

Sur cet avis, il avoit fait border toute la Côte, depuis Cete, jusqu'à Aiguemortes, par de bonnes Troupes, & les Milices du Païs; Il avoit même eu la précaution de faire examiner tous les Moissonneurs de la Plaine; & Mr. de Basville qui connoissoit les Fanatiques à la mine, en avoit démêlé lui-même un trés-grand nombre, qui l'estoient effectivement, & qu'il avoit fait enfermer dans la Citadelle de Montpellier.

Mais on fut délivré de la crainte de cette Descente; & l'esperance des Rebelles s'évanoüit aussi entierement dans le mois de Juillet, quand on apprit que ces Bâtimens avoient esté battus d'une tempête, qui avoit fait écarter les Fregates; qu'une de ces Tartanes avoit esté jettée sur les Côtes de Catalogne,

d'où les Soldats mutinez s'estoient sauvez à Roses, ou dispersez dans le Païs; & que les deux autres avoient esté prises, avec cent cinquante Religionaires, par Mr. le Chevalier de Roanez, qui avoit esté envoyé à Cete avec quatre Galeres, pour la deffense de nos Côtes.

Quelques jours apres, deux Officiers des Ennemis, qui estoient François, & s'estoient trouvez parmi les Religionaires qu'on avoit pris sur les Tartanes, furent envoyez par Mr. de Grignan à Mr. de Basville, qui leur fit le Procés, avec le Présidial de Nîmes: L'un s'appelloit *Martin*; il estoit de cette Ville, & avoit une Commission de Lieutenant, que Mr. le Duc de Savoye lui avoit donnée: L'autre s'appelloit *de Goulaine*; il avoit une pareille Commission

de la Reine d'Angleterre, & se disoit Gentilhomme de Poitou, & Cadet de la Maison dont il portoit le nom, qui est une Maison de Bretagne. Le premier fût condamné au gibet, l'autre à avoir la tête tranchée; & ils furent executez à Nîmes.

Ils avoüerent dans leur audition, qu'ils avoient esté envoyez au Gouverneur de Nice par Mr. le Duc de Savoye : qu'on devoit faire la Descente prés d'Aiguemortes; & qu'un Homme, appellé le Marquis de Guiscard, & qui s'estoit sauvé quand ils furent pris, devoit commander les Troupes du débarquement. Mais, Mr. de Basville, qui leur demanda comment cet Homme estoit fait, reconnut, au portrait qu'ils lui en firent, que c'estoit un Abbé, dont je tairai ici le nom, pour l'hon-

neur de ses Parens, qui tiennent un rang considerable en France, mais qui n'est que trop connu par sa vie dereglée, & pour avoir esté assez fol de quitter un gros Benefice, dans le dessein aussi chimerique que criminel, de s'aller mettre à la tête des Revoltez des Cevenes.

Ce Projet de Descente échoüé, & l'exemple de ces deux Officiers, consternerent extrémement les Rebelles ; mais ce qui arriva quelques jours aprés, les jetta encore dans une plus grande consternation. Roland, depuis la reddition de Cavalier, estoit reconnu, sans contredit, pour le General des Révoltez ; & c'estoit sur lui qu'ils fondoient toutes leurs esperances. Ce Roland, qui estoit pour le moins aussi furieux que celui de l'Arioste, avoit comme lui une An-

gelique, mais qui ne lui eſtoit pas ſi cruelle, que l'eſtoit l'autre à cet ancien Heros; c'eſtoit la Fille d'un Gentilhomme Huguenot des Cevenes, appellée *de Cornely*, dont il eſtoit amoureux, & bien traité; car l'amour attaque les Fanatiques comme les autres Hommes, & un General a de grands privileges. Cette Fille avoit eſté arrêtée il n'y avoit pas long-temps, pour avoir reçu les Rebelles dans ſa Maiſon: mais Mr. de Baſville, qui eſtoit inſtruit de cette intrigue, avoit ſecretement donné les mains à ſon évaſion, dans l'eſperance que l'envie de Roland pour la revoir, pourroit contribuer à le faire prendre: Et quand elle fut en liberté, il chargea un Homme du Païs, nommé *Malaré*, en qui il avoit confiance, de l'obſerver de prés;

il lui déclara son dessein, & lui promit cent loüis, si par son moyen il y pouvoit réussir. Cet Homme s'acquitta parfaitement bien de sa Commission ; & ayant découvert que le 14. du mois d'Aoust, Roland devoit aller coucher au Château de Castelnau, à deux lieuës d'Usés, où cette Fille lui avoit donné rendés-vous : Il en donna avis à Mr. de Parate, qui commandoit dans cette Ville, à qui Mr. de Basville avoit fait connoistre Malaré, & qu'il avoit informé du projet qu'il méditoit. Mr. de Parate fit partir aussitost Mr. de Costebadié, Commandant du second Bataillon de Charolois, avec quelques Officiers de ce Regiment, & deux Compagnies de Dragons de celui de St. Sernin. Le Château fut investi dans la nuit : Roland y estoit ; mais

comme apparemment il ne dormoit point, au bruit qu'il oüit, il se sauva à la faveur des ténebres. Dés qu'on se fut apperçu de son évasion, une partie du Détachement le suivit par où l'on jugea qu'il estoit passé. On le joignit bientost: & quand il se vit enveloppé de tous costez, il se jetta dans un Fossé, & tira un coup de fusil : Un Dragon, qui auroit mieux fait de le laisser prendre en vie, lui tira un coup du sien, & l'étendit roide mort sur la place. On retourna au Château, qui avoit demeuré investi : La Demoiselle de Cornely ne s'y trouva plus; elle avoit sans doute voulu suivre le destin de son Amant, & s'estoit sauvée avec lui; ainsi elle ne fut point prise, soit qu'on ne songeast qu'à prendre Roland, soit que la complaisance

que les Gens de guerre ont pour le Séxe, les portast à la laisser évader : Mais on y prit cinq des Principaux de la Troupe de Roland, qui furent menez à Nîmes, où l'on porta aussi le corps de leur Chef : Mr. de Basville y fit le procés à sa memoire ; il fut trainé sur la claye, & jetté, pour estre brûlé, dans un bucher, au pied duquel ces cinq Scelerats furent roüez vifs : Et Malaré, qui avoit donné l'avis, qui fut cause de cette capture, reçut la récompense qui lui avoit esté promise.

Ainsi périt miserablement ce redoutable Chef des Rebelles, dans le piége, où la passion de l'amour, & l'adresse de Mr. de Basville, le firent tomber. Il avoit sans doute mérité de finir sa vie criminelle, par une mort plus infame, & plus cruel-

cher de le ſurprendre : elles y avoient tué pluſieurs Revoltez en differents endroits, & ruiné les Magaſins de leurs vivres ; mais elles n'avoient pû tomber ſur la Troupe de Ravanel, qui avec environ trois cens Hommes, ſe tenoit caché dans les Bois des Montagnes les plus impraticables, & n'oſoit deſcendre dans le Plat Païs.

Pour le faire ſortir de ces retraites, où il eſtoit preſſé de la faim, Mr. le Maréchal, avec les Troupes qui l'accompagnoient, fit ſemblant de s'écarter des Montagnes, & s'arreſta ſecretement de nuit à Anduſe ; ne doutant point que Ravanel le croyant éloigné, ne deſcendiſt dans la Plaine, pour aller chercher des vivres aux Lieux qui avoient accoûtumé de lui en fournir.

Ce ſtratagéme réuſſit. A peine Mr

r. le Maréchal fut arrivé à
ıduſe, qu'il apprit que la Trou-
de Ravanel eſtoit deſcenduë
ı coſté de St. Beneſet : Il fit
re auſſitôſt pluſieurs Détache-
ens, qui partirent à minuit ;
il envoya ordre à Mr. de
ourten Brigadier, de ſe poſter
-deſſus de Ners, ſur la rivie-
du Gardon. Mr. de la Ro-
ıe, qui commandoit le ſecond
ıtaillon de Hainaut, trouva
ı Revoltez prés du Lieu de
âſſane : il les attaqua vive-
ent, & les pouſſa du coſté de
tte Riviere, qu'ils voulurent
ıſſer à gué, pour éviter de
ımbattre ; mais Mr. de Cour-
n les ayant apperçus au paſ-
ge, les fit charger par des
ragons, commandez par Mrs.
es-hutiers & de Ville-mou-
ı, Capitaines de Fimarcon,
ûtenus de quelque Infanterie.

E

Aprés une legere resistance, ils prirent la fuite. Ce ne fut qu'une déroute : Il y en eut plus de deux cent tuez sur la place ; le reste se sauva du costé de Bagards, où la garnison de ce Lieu, qui estoit sortie au bruit du combat, en tua encore plusieurs, & acheva presque de les détruire.

Nous ne perdîmes en cette action, qu'un Dragon, & deux ou trois Soldats. On crut d'abord que Ravanel avoit esté tué, mais on apprit deux jours aprés qu'il s'estoit sauvé ; & que comme il sçavoit que c'estoit à lui principalement qu'on en vouloit, pour n'estre pas poursuivi, il avoit fait courir lui-même la nouvelle qu'il avoit esté tué ; ensorte que ce Gueux eut ceci de semblable au destin de Mitridate, qu'il évita d'estre pris,

par le faux bruit de sa mort, qu'il prit soin de faire répandre aprés sa défaite.

Cet évenement, qui fit grand bruit dans les Cevenes, abattit entierement le courage des autres Chefs des Fanatiques. Catinat, qui estoit aussi cruel que Ravanel, mais qui n'estoit pas tout-à-fait si abruti, comprit qu'il estoit perdu, s'il ne se rendoit : Il avoit esté battu quelques jours auparavant par un de nos Détachemens, & on lui avoit tué dix ou douze de ses Cavaliers des mieux montez, avec lesquels il voltigeoit sans cesse dans la Plaine, & faisoit mille ravages : Il vint se soumettre, avec le debris de sa Troupe. Castanet suivit de prés son exemple, & ne put amener de la sienne, qu'une certaine Prophetesse, appellée *Mariette*;

mais ce fut un bonheur pour le Païs. C'estoit une Furie, qui faisoit égorger, par ses Jugemens prophetiques, tous les Catholiques, sur la vie desquels elle estoit consultée. Ces deux Chefs demanderent à aller à Geneve, avec cette Megere, & ils y furent conduits avec sûre Escorte. Il ne restoit d'autres Chefs, que Joanny & Larose, Lieutenans de Castanet. Celui-là faisoit dire tous les jours à Mr. de Basville, qu'il vouloit se soumettre, mais on ne s'arrêtoit point à ses discours; & Mr. de la Lande le poursuivoit vivement dans les Montagnes, pour l'y déterminer. Mr. Planque estoit aprés celui-ci, & avoit beaucoup plus de Troupes qu'il n'en falloit pour l'exterminer, s'il avoit pû le joindre. Ce Scelerat s'avisa en ce temps-là, de la plus noire

trahiſon qu'on ſe puiſſe imaginer : Il fit ſemblant de ſe vouloir ſoumettre, & donna pour cela rendés vous à un Gentilhomme des Cevenes, nommé de Feſquet, à qui Caſtanet s'eſtoit déja rendu. Ce pauvre Homme, qui eſtoit trés zélé pour le ſervice du Roy, fut aſſez credule, pour ſe fier à la parole de ce Traitre, & pour aller ſans précaution au lieu aſſigné ; mais il n'y fut pas plûtoſt arrivé, que le perfide Laroſe le fit tuer à coups de fuſils. Mr. de la Lande eſtoit alors ſur le point d'aller à un pareil Rendés-vous, que Joanny lui avoit donné pour ſe ſoumettre ; mais Mr. de Baſville qui avoit eſté informé de la triſte avanture de l'autre, l'en empêcha, & le garantit peut-eſtre d'une ſemblable trahiſon.

Cependant, l'on comptoit déja

plus de ſix cent Fanatiques, qui ſur des Billets de ſûreté qu'on leur donnoit, s'eſtoient ſoumis depuis deux mois en differents endroits, & dont la plûpart avoient apporté leurs armes. Ils continuoient à ſe rendre tous les jours: Et l'on ſçut d'eux, en ce temps-là, qu'entre les raiſons qui les y portoient, outre la mort de Roland, la déroute de Ravanel, & la défaite de pluſieurs autres de leurs petites Bandes, deux choſes contribuoient encore beaucoup à leur ſoumiſſion, & la rendirent enfin generale.

La premiere, fut la découverte d'un grand projet de ſoulevement, qui ſe tramoit alors dans le Dauphiné; enſorte que nos Rebelles qui en eſtoient informez, attendoient impatiemment que l'éclat en vint juſqu'à eux, & demeuroient dans cette

esperance, opiniâtrément attachez à la revolte : mais Mr. de Basville découvrit ce projet, & rompit toutes les mesures de ceux qui le tramoient. Comme il étendoit sa vigilence hors de son Département, & qu'il avoit des Espions, & des Gens affidez dans les Provinces voisines du Languedoc, qui l'avertissoient de tout ce qui s'y passoit, il eut quelque vent de ce qu'on projettoit dans le Dauphiné, & y envoya aussitost le Sr. du Molard, un de ses Subdeleguez, dont nous avons déja parlé. Cet Homme, habile & zélé, parcourut secretement cette Province; il y découvrit toute l'intrigue; en donna connoissance à ceux qui y commandoient, & leur donna le moyen d'assoupir entierement cette conjuration dans sa naissance.

La seconde chose qui contribua beaucoup à porter les Revoltez à une soumission generale, fut la précaution qu'eut encore Mr. de Basville, de faire détruire une seconde fois les Maisons champêtres, que plusieurs Païsans, qui favorisoient les Rebelles, s'estoient hasardez de faire rebâtir, dans les Parroisses qu'on avoit renduës inhabitables ; en sorte que les Fanatiques retrouvant en ces Lieux là des retraites, & des Gens qui leur fournissoient des vivres, demeuroient attachez à la revolte : Mais quand ils virent qu'on leur ôtoit entierement cette derniere ressource, ils songerent tout de bon à avoir recours à la clemence du Roy, & à accepter le pardon qu'on leur offroit.

Je pourrois ici ajoûter, à pro-

pos de ce que je viens de dire, une troisiéme chose, qui porta le plus grand nombre des Rebelles à se soumettre; ce fut le desir que chacun d'eux avoit de retourner dans sa Maison, & de la rebâtir: En effet, la plûpart, aprés s'estre soumis, aimerent mieux demeurer dans les Lieux de leur naissance, pour y cultiver leurs champs, que d'aller dans les Païs étrangers pour y exercer leur Religion.

Surquoi je dirai ici, que parmi les raisons dont Mr. de Basville se servit, pour porter la Cour à consentir à la devastation des Parroisses suspectes, & que j'ai rapportées ci-devant, il écrivit aux Ministres, que sans doute, ce desir qu'auroient de retourner dans leurs habitations ceux qu'on en chasseroit alors, serviroit quelque jour à les faire

rentrer dans leur devoir ; ce qui ne manqua pas d'arriver justement comme il l'avoit prévû ; tant l'amour du Païs natal est naturel, & a de pouvoir, même sur l'esprit de ceux qui, comme nos Fanatiques, n'ont aucun sentiment d'humanité, puisqu'ils le preférerent alors à leur Religion.

Les Rebelles venoient donc se rendre en ce temps-là de tous costez ; mais pour hâter leur soumission, on ne perdoit plus de temps à les attendre, comme l'on avoit fait, parcequ'on ne se fioit plus à leurs promesses : Nos Troupes les poursuivoient sans relâche, tuant sans quartier tous ceux qu'elles trouvoient encore par ci par là les armes à la main ; car ils n'avoient plus que de petites bandes de Voleurs, qui erroient de toutes parts, comme des Loups affamez.

Celle de Joanny, qui estoit la plus nombreuse, estant composée d'une cinquantaine de Bandits, fut alors rencontrée par un des Détachemens de Mr. de la Lande, qui les tua tous sur la place, à la reserve de huit ou dix, qui se sauverent avec leur Chef.

Ce Miserable déliberoit depuis long-temps de se soumettre, mais il avoit besoin de ce châtiment pour se déterminer. Le lendemain de cet échec, il vint se rendre à Mr. de la Lande, avec le debris de sa Troupe, & lui porta quarante fusils, l'assurant qu'il en rapporteroit encore bientost plusieurs autres; car on avoit une trés-grande attention à faire desarmer le Païs; & par le conseil de Mr. de Basville, chaque Officier, dans l'étenduë de son inspection, avoit

ordre d'y faire une recherch
exacte de toutes les armes ; &
de les faire rendre.

Ce Joanny estoit un homm
d'environ quarante ans : Il avoi
esté Maréchal-des-Logis. Dé
qu'il se fut soumis, il promit
Mr. de Basville, qu'il tâcheroi
de reparer les maux qu'il avoi
fait, par les services qu'il ren
droit à l'avenir. On reconnut e
lui de bonnes dispositions, &
l'on jugea à propos de l'emplo
yer dans les Hautes-Cevenes
où il estoit fort accredité : E
effet, dans un voyage qu'on lu
permit d'y faire, il ramassa plu
sieurs fusils, qu'il fit apporter
Mr. de la Lande, & obligea u
grand nombre de Revoltez à s
soumettre.

Dans un autre voyage qu'
y fit aussi avec permission, il ame
na dix-huit Prophetes ou Pro

pheteſſes, qui auroient infecté le Païs, & les remit entre les mains de Mr. de Baſville, qui les fit conduire à Geneve, & qui, pour récompenſer Joanny, ou pour l'éloigner, lui fit donner une Lieutenance, & l'envoya en Eſpagne; d'où il ſe ſauva enſuite pour aller en Roüergue, où il fut arrêté, & amené à Mr. de Baſville, qui eut encore non-ſeulement la bonté de lui pardonner, parcequ'il avoit fait cette eſcapade ſans aucun mauvais deſſein, mais encore parceque Joanny lui témoigna qu'il ſeroit bien aiſe de demeurer dans la Province; pour l'obliger à eſtre ſage, & le retenir dans le devoir, il lui fit donner une penſion de cent écus, & un petit Emploi dans les Gabelles du coſté d'Agde.

Mais enfin, l'envie le prit d'al-

ler revoir les Cevenes : Il est vrai qu'il en demanda la permission, mais, quoique tout y fust alors tranquile, on ne trouva pas à propos de la lui accorder. Il partit sans congé, & contre la deffense qui lui en fut faite. On le fit suivre : Il fut arrêté auprés de Montvert, & dans le temps que l'Escorte qui le menoit passoit sur le Pont de ce Lieu, il se jetta tout-d'un-coup en bas, pour se sauver : Les Soldats, qui ne voulurent pas sauter comme lui, & qui craignirent qu'il ne s'échapât, s'ils faisoient un trop long détour, pour le reprendre, lui tirerent quelques coups de fusils, dont il fut tué sur la place.

Il est remarquable, que c'estoit sur ce même Pont qu'il se postoit ordinairement, lorsqu'il estoit parmi les Rebelles, pour

attendre les Paſſans : C'eſtoit là qu'il avoit fait trainer le Corps de l'Abbé du Cheyla ; & qu'il avoit égorgé pluſieurs Anciens-Catholiques. Enſorte qu'il ſemble que la Providence, aprés l'avoir ſupporté quelque-temps, l'avoit enfin amené là, pour le punir de ſes crimes, au même lieu où il avoit accoûtumé de les commettre.

Laroſe ſuivit de prés l'exemple de Joanny, & ſe rendit. *Fidel*, *Salles*, *Boileau*, *Marion*, *Lavalette*, & quelques autres Scelerats, inconnus juſqu'alors, mais qui s'érigerent en petits Chefs, aprés que les principaux eurent eſté détruits, ou ſe furent rendus, ſe ſoumirent auſſi, & amenerent avec eux un trés-grand nombre de Fanatiques, dont quelques-uns demanderent d'aller à Geneve ; & la plûpart,

comme nous l'avons dit, aimerent mieux demeurer dans le Païs, en donnant Caution de leur conduite.

Le seul Ravanel demeura opiniâtrément attaché à la revolte, & refusa de se soumettre, quoiqu'il l'eust promis ; soit que sa fureur le retint dans la rebellion ; soit qu'il se sentist si coupable, qu'il n'osa se presenter : Mais, s'il ne se rendit point, il se cacha si bien, qu'il fut impossible de le trouver ; & se vit si abandonné de tous les Rebelles, qu'il se trouva seul, & qu'on eut lieu de croire qu'il n'estoit plus à craindre.

Et ainsi finit, dans les derniers mois de l'année 1704. cette grande Revolte, qui avoit duré si long-temps, coûté tant de sang, fait périr tant de Prêtres, brûler tant d'Eglises, détruire tant

d'habitations, & ravagé presque entierement un des plus beaux Cantons de Languedoc.

Quand Mr. le Maréchal & Mr. de Basville virent qu'il n'y avoit plus un seul Rebelle, qui osast paroître armé dans les Cevenes, & que la tranquilité y estoit revenuë, ils tournerent toute leur attention à faire ensorte qu'elle ne pût plus à l'avenir y estre troublée; & pour cet effet ils s'appliquerent à trois choses :

La premiere, fut de faire accorder une exemption de tailles & de toutes sortes de subsides, aux Habitans du Païs dont on avoit esté obligé de brûler les Habitations, afin de leur donner le moyen de se rétablir, de rebâtir leurs Maisons, & de reprendre la culture de leurs champs; prévoyant bien que

des Gens, qui se verroient exempts de charges, & tranquiles dans leurs heritages, ne songeroient plus à ralumer des feux dont ils avoient esté devorez, & ne s'occuperoient que du soin de leurs petites affaires. En effet, depuis ce temps-là, ces Cantons, qui estoient les plus remuans des Cevenes, sont maintenant les plus paisibles, & sont même aujourd'hui plus riches qu'ils ne l'estoient avant leur destruction.

La seconde, fut de faire une exacte recherche de tous les fusils, & de toutes les armes qui estoient entre les mains des Religionnaires, & de les obliger à les rendre; sçachant bien que ce n'estoit pas de leur bon gré qu'ils s'estoient soûmis, mais par la force: Ensorte que ne pouvant pas changer leur cœur, &

leurs inclinations portées au mal, ils crurent qu'il estoit de la prudence, de leur ôter du moins tous les moyens de mal-faire.

La troisiéme, fut de faire garder, avec la derniere exactitude, tous les passages du Rône, tant du costé du Dauphiné, que de celui de Languedoc; ne doutant point, que plusieurs de ceux qui estoient sortis des Cevenes, ne tentassent bientost toutes sortes de moyens pour y rentrer, afin d'y renouveller les troubles, ainsi qu'ils tâcherent de le faire quelque-temps aprés.

Ce ne furent pas les seules précautions que prirent Mr. le Maréchal & Mr. de Basville, pour empêcher les troubles de recommencer : Ils sçavoient qu'on ne peut si bien éteindre un grand embrasement, qu'il n'en reste toûjours des étincel-

les, qui couvent quelquefois long-temps sous la cendre, & ralument le feu lorsqu'on y pense le moins: Ils n'ignoroient pas que Ravanel, & d'autres Boute-feux, dont on apprit alors les noms, comme *Clary*, *Abraham* & *Moyse*, avoient demeuré cachez dans le Païs, & n'attendoient qu'une occasion, pour y soûlever de nouveau des Peuples encore entêtez du Fanatisme, & naturellement portez à la revolte.

Pour prévenir donc ce malheur, ils firent faire en divers Lieux, de nouveaux enlevemens de plusieurs Personnes suspectes, qui furent transportées ailleurs: Ils rendirent, par leurs Ordonnances, les Peres & les Meres responsables des maux que feroient leurs Enfans; & ils posterent si bien les Troupes du Roy

qui furent laissées dans les Cevenes, pour les contenir, qu'elles pouvoient veiller partout, & accabler le premier qui feroit mine de vouloir remuer. Les Officiers qui les commandoient, eurent aussi ordre de les separer par Pelotons, & de chercher continuellement Ravanel & ses Adherans; avec promesse de récompense à ceux qui pourroient les déterrer, & les faire prendre morts ou vifs.

Ce fut par cette conduite, & en mêlant avec prudence le pardon au châtiment, & la douceur à la force, qu'ils vinrent enfin à bout d'un si important & si difficile ouvrage. Il est vrai que ce qui contribua le plus à le finir, c'est que depuis le premier jour que Mr. le Maréchal de Villars entra dans la Province, jusqu'à ce qu'il vit le feu de

la revolte entierement éteint, & le dernier des Fanatiques rendu, il ne ceſſa jamais un ſeul moment d'agir, avec toute la vivacité poſſible.

Sur quoi je croi devoir dire ici, que lorſqu'il eut eſté nommé par la Cour pour cette expedition, pluſieurs crurent, qu'un General qui venoit de commander noſtre plus grande Armée, & de remporter des victoires éclatantes ſur nos plus redoutables Ennemis, auroit quelque peine à s'appliquer comme il faut à une guerre qui ne paroiſſoit pas fort honorable, & qui ne lui promettoit pas des lauriers, comme ceux qu'il venoit de cueillir ſur les bords du Rhin, & en Allemagne; mais il eſt certain, que lorſqu'il eut connu de quelle importance il eſtoit pour le Royaume, de mettre fin à ces

troubles, & combien il estoit difficile d'en venir à bout; soit que les Grands Hommes ne trouvent rien au-dessous d'eux, quand il s'agit de servir leur Prince; soit qu'ils aiment à se roidir contre les difficultez, & à réussir dans tout ce qu'ils entreprennent; il est, dis-je, certain, qu'il s'appliqua de toutes ses forces à exterminer les Monstres qui ravageoient les Cevenes depuis si long-temps : trouvant peut-estre d'ailleurs un secret plaisir d'estre conforme en cela à ces anciens Heros, qui s'estoient occupez à purger la terre de ceux dont elle estoit infectée.

Ce qui l'engagea encore à s'y appliquer fortement, fut l'étroite liaison qui se forma d'abord entre lui & Mr. de Basville, & la parfaite intelligence

qui fut toûjours entr'eux, le zélè dont ils brûloient é lement l'un & l'autre pour bien public, & le service du R

L'on regarda, au reste, cc me un trés grand bonheur, ce soûlevement prodigieux trouvast assoupi dans le cc du Royaume, vers la fin de l' née 1704. puisque ce fut jus ment en ce temps-là, que longues prosperitez dont la Fr ce avoit joüi au-dehors, fur interrompuës; & que la Pro dence, qui éleve & abaisse Empires comme il lui plai nous fit alors connoistre, ce qui se passa de triste p nous en Allemagne le 13. d'Ao que nos malheurs alloient cc mencer.

Il est vrai que dans ce tem là, Mr. le Duc de Vendô faisoit encore triompher

ar

armes en Piémont ; & que le 24. du même mois, Mr. le Comte de Toulouse, nôtre Amiral, remporta une celebre Victoire contre les Flotes des Anglois & des Hollandois, qu'il chassa de nos Mers ; mais il est certain, que si, lors de la fatale journée d'Hocstet, les Fanatiques n'avoient esté entierement détruits, & les Cevenes mises hors d'état de pouvoir rien entreprendre, les Mal-intentionnez n'auroient pas manqué, selon leur coûtume, de se prévaloir de ce malheur ; & peut-estre, ce Païs dangereux, qui est aujourd'hui si tranquile, seroit-il encore plus agité que jamais.

Quand les troubles y furent appaisez, Mr. le Maréchal reçut ordre de se rendre auprés du Roy, & il partit de Languedoc le 6. de Janvier de l'an-

née 1705. Aprés le ſervice
tant qu'il avoit rendu à l
vince, il y auroit eſté ex
ment regreté, ſi tout le
n'avoit jugé, qu'on ne
pelloit que pour le rem
la tête de nôtre grande A
& ſervir l'Etat encore p
lement qu'il ne venoit d
En effet, cette même
il arrêta en Flandre ce f
glois, qui enflé du ſuccés d
tet, s'eſtoit vanté haut
qu'il entreroit en France
n'oſa accepter la Bataill
lui préſenta, & ſe retira
vant lui, à la faveur de la
L'année d'aprés, il l'all
cher, le combatit, & ar
ſon propre ſang le Cha
combat, qui, à cauſe d
grand nombre, reſta ve
ment aux Ennemis, mais
ché de leurs Morts, qu'

dirent l'envie de donner des Batailles contre nous à l'avenir, & ne s'attacherent plus pendant le cours de la guerre, qu'à faire des Siéges, parcequ'ils avoient plus de Troupes, & plus de commoditez que nous, pour en entreprendre.

Et enfin, dans la Campagne de la presente année, en laquelle, aprés avoir détaché du parti de nos Ennemis cette vaillante Nation, à laquelle seule ils estoient redevables de leur prosperité, il vient de mettre le comble à sa gloire, en rétablissant hautement les affaires de la France, par des succés éclatans, & en remportant des avantages, qui nous ont procuré cette heureuse Paix, qui estoit si ardemment desirée de tous les Peuples de l'Europe.

Fin du premier Livre.



HISTOIRE DU FANATISME DE NOSTRE TEMPS.

LIVRE SECOND.



ORSQUE Mr. le Maréchal de Villars fut rappellé de Languedoc; la Cour choisit Mr. le Duc de Berwick pour y commander. Ce digne choix remplit de joye tous les Peuples de cette Province, où la renommée avoit déja appris à tout le monde, que, dans la derniere revolution de l'Angleterre, cet illus-

tre Etranger avoit cherché u
azile en France, & suivi la for
tune d'un grand Roy, auquel
estoit encore plus attaché pa
les vertus chrétiennes & heroï
ques, qu'il lui avoit transmise
que par les liens du sang qu'
en avoit reçû.

Cependant, comme tout esto
alors tranquile dans les Cevene
& qu'il n'y avoit plus de Re
voltez qui osassent paroistre le
armes à la main, il ne se ren
dit dans la Province que dep
mois aprés le départ de Mr. l
Maréchal de Villars.

Mais, pendant cet interval
de temps, Mr. de Basville, qu
regardoit la fin des trouble
comme son propre ouvrage
parceque ceux que la Cour en
voyoit pour commander le
Troupes, se succedoient les un
aux autres, au lieu qu'il esto

toûjours fixe, & ne cessoit jamais d'agir, veilla avec tant d'attention à maintenir la tranquilité des Cevenes, qu'il n'y eut pas la moindre émotion en aucun endroit.

La plûpart des Troupes, dont on pouvoit se passer alors, avoient eu ordre de marcher vers nos frontieres, où la guerre estoit terriblement allumée, & où nous n'avions jamais eu tant d'Ennemis : Il ne restoit dans la Province que deux Bataillons du Regiment de Haynaut, trois de Suisses de celui de Courten, un de celui de Cordes, le Regiment de Dragons de St. Sernin, qui estoit en assez mauvais estat, les Compagnies des Fusiliers de Languedoc, & les Miquelets du Roussillon.

Avec ce peu de Troupes,

il falloit contenir un Païs de plus de quarante lieuës d'étenduë, veiller ſur le Vivarés, & garder tous les paſſages du Rône, depuis Lion juſqu'à l'embouchure de ce Fleuve: mais Mr. de la Lande les avoit ſi bien poſtées, & les tenoit dans des mouvemens ſi vifs, par les preſſans avis qu'il recevoit ſans ceſſe de Mr. de Baſville, que les Mal-intentionnez, dont il ne reſtoit encore que trop, ne purent rien entreprendre; & que la plûpart de ceux qui eſtoient ſortis des Cevenes, & qui tâcherent d'y rentrer, furent arrêtez.

Par ce bon ordre & cette vivacité, rien ne branloit dans le Païs qui ne fuſt d'abord appaiſé: Aucun Scelerat, de ceux qui y avoient demeuré cachez, ne pouvoit paroiſtre, qu'il ne

fust découvert. Ravanel, qui s'estoit tenu enfermé dans les Cavernes des Montagnes, ayant voulu se produire au jour, & se montrer du costé de Serviés, auprés d'Usés, fut aussitost vû & poursuivi; on le manqua malheureusement; mais on prit un insigne Bandit, appellé *Cristofle*, qui ne le quittoit jamais, & qui estoit le Compagnon de ses crimes.

D'un autre costé Claris eut le même sort: le jour même qu'il voulut sortir de sa Taniere, pour épier s'il ne trouveroit pas quelques Brigands qui voulussent le suivre, il fut apperçu, & vivement poursuivi. Son heure n'estoit pas encore venuë: Il se sauva à la faveur des Bois, & de la nuit; mais on arrêta deux Hommes qui estoient avec lui, & qui furent

convaincus de l'avoir retiré & nourri chez eux. Le Présidial de Nîmes condamna Cristofle, & ces deux Malheureux, à la mort, & on les executa sur les Lieux où ils commettoient leurs crimes.

Par les mouvemens continuels où estoient nos Troupes, un des Détachemens de Mr. de la Lande tomba alors sur dix ou douze Scelerats, qui composoient la Bande de Salles, lorsqu'il se soumit, & qui n'avoient pas voulu se rendre comme lui : Il y en eut quatre ou cinq de tuez : on en prit sept en vie, dont deux, qui avoüerent d'avoir assisté au brûlement du Faubourg de Sommieres, y furent roüez vifs : Les Juges condamnerent les autres au gibet ; & on les executa sur les Lieux qui avoient besoin d'estre contenus par de pareils exemples.

En ce même-temps, on arrêta aussi un Homme trés-dangereux, appellé *Boury*. Il avoit esté un des principaux Lieutenans de Cavalier; s'estoit soumis avec lui, & l'avoit suivi à Geneve. Il en estoit revenu, & avoit trouvé le moyen de se jetter secretement dans les Cevenes, pour y sonder les esprits, & tâcher d'y renouveller les desordres : mais ayant connu qu'il n'y avoit rien à faire, & voulant s'en retourner d'où il estoit venu, il fut pris sur le Rône, aprés avoir esté blessé dangereusement, en se deffendant : sa blessure lui laissa pourtant assez de vie pour estre conduit à Usés, où il expia par son supplice les crimes qu'il y avoit commis.

Il se répandit alors un bruit, que Catinat estoit revenu de Geneve, & se tenoit caché dans

les Cevenes; mais par la recherche exacte qu'on en fit de tous coſtez, on reconnut que c'eſtoit un faux bruit que les Mal-intentionnez avoient fait courir. Cependant, par les perquiſitions qu'on faiſoit, on trouva dans une Caverne des hautes Montagnes, deux Mortiers, dont les Fanatiques ſe ſervoient pour faire la Poudre; & les deux Ouvriers qu'on ſçavoit y avoir travaillé, furent arrêtez, & punis.

Mr. de Baſville fit auſſi en ce temps-là une découverte trés-importante pour la ſûreté du Païs. Il ſçavoit que nos Ennemis avoient eſté trés mortifiez d'apprendre le calme des Cevenes, & faiſoient tout ce qu'ils pouvoient pour le troubler: Que dans ce deſſein, ils envoyoient de l'argent à Geneve,

où on le faisoit passer dans la
rovince, pour estre distribué à
ux qui estoient propres à y ex-
ter de nouveaux desordres. Il
ppliqua à démêler cette af-
ire : & par des Gens affidez
ı'il entretenoit dans les Païs
:rangers, il fut averti qu'un
Iomme, appellé *Flotard*, rece-
oit cet argent à Geneve, &
nvoyoit à un Habitant du
aïs, nommé *Maillé*, qui en
toit le distributeur. Il fit ar-
ẽter ce dernier, & l'on trouva
ır lui deux cens écus, qui es-
oient le reste de quatre cent,
u'on découvrit lui avoir esté
ortez par un Dragon deserteur,
n deux Lettres d'échange, ti-
ées sur Galdy & Fesquet Ban-
uiers associez de Montpellier,
ui, ne sçachant rien de l'em-
loi qu'on en vouloit faire, les
voient acquittées trés - inno-

cemment, ainſi que Mr. de Baſville le vérifia par l'examen qu'il alla faire lui-même dans leurs Maiſons de tous leurs papiers.

L'on differa quelque temps à juger Maillé, ſoit qu'on n'euſt pas d'abord toutes les preuves neceſſaires, ou qu'on vouluſt ſe ſervir de lui pour découvrir à fonds une affaire ſi conſiderable; mais enfin, aprés qu'il eut declaré tout ce qu'il ſçavoit, & qu'on eut une conviction entiere de ſon crime, il en fut puni, comme il le meritoit.

Il eſt certain, que par cette découverte, Mr. de Baſville arrêta le cours de l'argent des Etrangers, qui eſtoit capable de rallumer le feu qu'on venoit d'éteindre; & que, par le ſupplice de Maillé, & les ſoins qu'il prit enſuite d'obliger Flotard à s'enfuir de Geneve, il fit perdre

l'envie de les imiter, à ceux qui auroient pû se mêler de ce criminel commerce.

Tandis qu'on faisoit ces découvertes & ces poursuites, on continuoit toûjours à faire une recherche exacte des armes qui estoient cachées dans le Païs, & on en découvroit tous les jours : Ceux des Rebelles qui avoient differé à se soumettre, venoient se rendre, & l'on arrêtoit de temps en temps ceux qui refusoient de venir.

Il y eut alors quelques petites Assemblées de Religion en divers endroits, dans les Boutieres en Vivarés, aux Portes de Nîmes, prés de Valmagne, du costé de Montpellier, & quelqu'unes dans le Diocése de Castres; mais toutes ces Assemblées, quoique convoquées de nuit, & secretement, furent découver-

tes, & diſſipées par la diligence de ceux qui veilloient à la tranquilité publique : les Prédicans, & pluſieurs de ceux qui y avoient aſſiſté, furent arrêtez & punis : Mr. de Baſville fit même raſer, en certains Lieux, les Maiſons & les Granges où elles avoient eſté faites. Ainſi, l'on arrêta bientoſt le cours de ce zéle inconſideré des Religionnaires, qui auroit eu peut-eſtre des ſuites fâcheuſes, ſi l'on n'y euſt promptement remedié.

La Femme de Caſtanet, cette cruelle Propheteſſe dont nous avons déja parlé, connuë ſous le nom de Mariette, revint en ce temps-là de Geneve, où elle avoit eſté envoyée, & oſa ſe preſenter à Mr. de Baſville, diſant qu'elle avoit eſté obligée d'en partir, parcequ'elle n'y avoit pas dequoi ſubſiſter, & de

mandant un Passeport pour en faire revenir son Mari : mais, Mr. de Basville, qui estoit averti de tout ce qui se passoit parmi ceux qui y avoient esté envoyez, & qui avoit eu avis qu'elle & Castanet en avoient esté chassez, pour y avoir fanatisé publiquement, la fit arrêter, & enfermer dans la Citadelle de Montpellier ; il lui auroit même fait son procés, pour estre revenuë sans permission, si elle ne s'estoit trouvée enceinte, & s'il n'avoit esperé par son moyen de faire prendre Castanet, qu'il sçavoit estre parti de Geneve, dans le dessein de venir se rejetter dans les Cevenes.

L'on surprit aussi alors dans une Maison de Caveyrac, deux grands Scelerats, appellez *Patus* & *Deleuze* : ils travailloient à soûlever la Vau-Nage, Can-

ton rempli de Religionaires : C'estoient les deux plus méchans Hommes qui fussent parmi les Fanatiques, & pour tout dire, les Camarades de Ravanel. Mr. de Basville les faisoit chercher depuis long temps ; mais enfin on les trouva : Patus voulut fuir, & fut tué d'un coup de fusil, mort trop douce pour un si infame Brigand : Deleuze fut pris, conduit à Montpeilier, & condamné à la roüe.

Cependant, le Prédicant Castanet, indigné de l'affront qu'on lui avoit fait à Geneve, s'en éloignoit peu-à peu, maudissant cette ingrate Jerusalem, qui maltraitoit les Prophétes qui lui estoient envoyez, & suivant insensiblement la route que sa Femme avoit tenuë, entrainé par le desir de la rejoindre, & de retourner dans un Païs où l'on

avoit plus de respect pour les Propheties.

Mr. de Basville en fut d'abord averti ; & comme il eut aussi avis que plusieurs autres estoient partis de Geneve, dans le dessein de rentrer dans les Cevennes, il redoubla aussitost les Postes, & excita la vigilence de ceux qui gardoient les passages du Rône du costé de Languedoc, depuis son embouchure, jusqu'au Vivarés : Il manda à Mr. de Julien d'en faire de même dans ce Canton, & sur tout aux bords de ce Fleuve habitez par des Religionaires : mais, parcequ'il estoit important que le Rône fust aussi gardé du costé du Dauphiné, qui n'estoit pas de son Département, il écrivit à la Cour, afin qu'on donnast les ordres necessaires pour cela.

Il ne se contenta pas d'avoir

pourveu à la fureté de ces Passages : Il sçavoit qu'en passant prés de Lion, on pouvoit descendre, & entrer dans les Cevenes par le Velay ; il y fit mettre des Gardes. Et parcequ'en faisant un plus grand détour, on y pouvoit aussi pénetrer par l'Auvergne, il écrivit à tous ceux qui commandoient en ce Païs-là, d'estre attentifs aux Postes qu'on y avoit établis.

Par ces précautions, dont on estoit informé dans les Païs étrangers, on empêcha plusieurs Scelerats d'oser entreprendre de passer ; on arrêta ceux dont nous avons déja parlé, & quelques autres encore de moindre consequence, qui ne méritent pas d'avoir place dans cette Histoire.

Le Prophéte Castanet, averti par la renommée, & de la prise, & des supplices de ses

Confreres, s'avançoit à petites journées, dans la crainte d'un paréil sort; & voyant bien qu'il ne pourroit pénetrer jusqu'où il avoit fait dessein d'aller, sans user de stratagéme, il s'avisa de se déguiser en Gueux. Il n'eut pas beaucoup de peine à se travestir de la sorte: il avoit reçu de la nature, comme nous l'avons déja dit, un petit corps tout contrefait; en sorte qu'en ajoûtant à sa piteuse figure, quelques vieux haillons, & tout l'atirail de la gueuserie, il se déguisa si bien, que les plus clairvoyans, bien loin de soupçonner que ce qu'ils voyoient passer fust un Commandant des Fanatiques, estoient plûtost portez à lui donner l'aumône, qu'à songer à l'arrêter.

Ce fut ainsi, comme il l'a voüa lui-même quelques jours

aprés, qu'en évitant les grand chemins, & gueusant de maiso en maison, il se glissa du Dau phiné dans le Vivarés, & d Vivarés dans les Cevenes.

Tandis qu'il estoit en che min, il avoit eu la précautio d'écrire à sa Femme, de le ve nir joindre à Valon en Vivarés où il devoit se rendre ; mais par les diligences qu'on faisoi par tout, sa lettre fut intercep tée, & portée à Mr. de Basvil le, qui envoya aussitost un Hom me en poste à Valon pour l faire arrêter : on l'y manqua d trois heures ; & l'on y appri seulement qu'il estoit entré dan le Païs qui avoit esté le teâtr de ses crimes.

C'estoit le plus dangereux d tous les Prédicans ; & le plu capable d'exciter des troubles parcequ'il avoit beaucoup plu

d'esprit que les autres, & des manieres toutes propres à persuader le menu Peuple. Mr. de Basville, qui voyoit de quelle consequence il estoit, d'empêcher les progrés de ce Missionaire fanatique, & qui sçavoit les Lieux qu'il avoit accoûtumé de fréquenter, y mit tout en mouvement pour le faire arrêter, & sur tout à St. André de Valborgne, où il faisoit sa résidence ordinaire.

Les choses estoient en cet estat, lorsque Mr. le Duc de Bervvick arriva dans la Province, le 19. du mois de Mars de l'année 1705. Tout y estoit alors paisible : les Chefs de la Revolte s'estoient rendus : les Fanatiques avoient mis bas les armes : on n'entendoit plus parler de meurtres & d'incendies ; & les Communautez accablées de

ce qu'elles avoient souffert, paroissoient estre rentrées dans le devoir.

Mais, quoique le Païs fust tranquile au-dehors, les Peuples y estoient encore interieurement agitez, par les esperances du rétablissement de leur Religion, dont on les avoit flatez pendant les troubles, & dans lesquelles les Ennemis de la France les entretenoient sans cesse, par des Ecrits qu'on répandoit de tous costez, qui leur faisoient attendre des prompts secours d'Hommes & d'argent, pour renouveller les desordres; en sorte qu'il en estoit des Cevenes comme des Mers, où aprés que les vents ont cessé de soufler, & que la tempête est appaisée, les flots ne laissent pas d'estre encore en mouvement, & tous disposez à de nouvelles agitations.

Mr.

Mr. de Basville informa exactement Mr. le Duc de Bervvick de toutes ces choses : Il lui fit connoistre le génie des Fanatiques, & des Habitans des Cevenes : Il lui communiqua les avis qu'il recevoit de Geneve, par lesquels on lui mandoit qu'on sollicitoit sans cesse ceux qui s'y estoient refugiez, à retourner dans les Païs dont ils estoient venus, pour y remettre le feu : Que plusieurs estoient déja partis dans ce dessein, & que quelques-uns pouvoient estre rentrez : Enfin, il l'instruisit de tout ce qui avoit esté fait par le passé, pour appaiser la revolte; & ils formerent ensemble le plan de ce qu'il y avoit à faire à l'avenir, pour contenir des Peuples qui n'estoient sages que par force, & par l'impuissance de mal faire, où on

les avoit réduits.

Ils resolurent donc de continuer à faire garder les passages avec toute la vigilance possible, & à tenir le peu de Troupes que l'on avoit, dans un mouvement continuel, afin de chercher sans cesse, & de tous costez, ceux des Rebelles qui ne s'estoient pas encore soumis, de tomber sur tous ceux qui causeroient les moindres émotions, & de faire par tout des perquisitions exactes des armes qu'on pouvoit avoir cachées, malgré les ordres qui avoient esté donnez de les rendre.

Et parceque la saison de la Navigation estoit venuë, & que Mr. de Basville avoit aussi eu avis que les Ennemis avoient embarqué sur leur Flote plusieurs Religionaires, avec des Officiers pour les commander,

quantité d'armes & de munitions, pour les jetter ſur nos Côtes, & les faire paſſer dans le Païs qu'on vouloit ſoûlever, ils firent deſſein d'aller viſiter eux-mêmes tous les endroits où la Deſcente pouvoit eſtre faite, & de pourvoir à tout ce, qui eſtoit neceſſaire pour s'y oppoſer.

Jamais précaûtions ne furent priſes plus à-propos : Il ſe formoit alors ſecretement, dans le ſein de la Province, un orage terrible, & qui auroit fait plus de ravages que l'embraſement qu'on venoit d'éteindre, ſi ceux qui veilloient à la tranquilité publique, n'en avoient découvert toute l'intrigue, ainſi que nous l'allons raconter.

Caſtanet n'eſtoit pas le ſeul qui euſt eu l'adreſſe d'entrer dans les Cevenes; il eſtoit im-

possible de garder si bien un Païs d'un si vaste circuit, que quelqu'un ne s'y pust glisser adroitement : Catinat, *Jonquet*, Lafleur, *Franceset*, & quelques autres nouveaux Acteurs, qui n'avoient pas encore parû sur la scene, trouverent le moyen de s'y introduire séparément, & déguisez de differentes manieres. Ils y trouverent Ravanel, Clary, & plusieurs autres Scelerats, qui, en les attendant, avoient roulé secretement de tous costez, pour disposer ceux qu'ils sçavoient estre de leur parti, à se tenir prests pour un noûveau soûlevement.

Cependant, comme ils ne doutoient point que Mr. de Basville n'eust esté averti de leur retour, & qu'il ne mît tout en mouvement pour les faire arrêter, ils se cacherent si-bien, en

se séparant, & n'allant que de nuit, que pendant quelques jours on ne put sçavoir où ils estoient, ni rien découvrir de certain de ce qu'ils tramoient dans le Païs, quoique, sur les avis qu'on avoit reçûs, on fust assuré qu'ils y machinoient quelque chose de nouveau.

Castanet, qui estoit entré le premier dans les Cevenes, fut arrêté le premier, le jour même que Mr. le Duc de Bervvick arriva à Montpellier; les instructions, & les ordres que Mr. de Basville avoit donnez, furent cause de cette importante capture. Le Sr. de Muller, Lieutenant dans le Regiment de Courten, ayant esté averti par des Païsans, que ce Chef fanatique, accompagné de deux de ses Satellites, estoit dans un Bois auprés du Lieu de Rivieres, il les

alla chercher avec un Détachement de cinquante Hommes : Cependant, ayant prévû que lorsque ces Bandits se verroient poursuivis, ils prendroient la fuite, avant que de les relancer comme il fit, en divisant ses Gens par pelotons, il posta quelques Soldats de milice qu'il avoit pris avec lui, dans un lieu par où il jugea qu'ils passeroient; cette précaution lui réussit; ils donnerent tous trois dans l'embuscade; & ayant voulu l'éviter en se sauvant à toutes jambes, le Sr. Julien, Lieutenant de Bourgeoisie, qui commandoit cette Milice, en tua un, appellé *Boyer*, d'un coup de fusil; on poursuivit les deux autres; le Prophete, qui couroit le moins vite, fut bientost atteint; quand il vit qu'on l'alloit tuer, il cria qu'on lui sauvast la vie, & qu'il

estoit Castanet : On se jetta sur lui ; il fut lié, & conduit à Rivieres. L'autre, nommé *Valete*, fameux Prédicant, gagna les bois à la faveur de la nuit, mais il fut pris le lendemain matin par des Bergers, qui le menerent au même Lieu.

Ces deux Prisoniers furent conduits à Montpellier, & jugez par Mr. de Basville. Castanet crut d'abord pouvoir justifier son retour, en disant, *qu'il n'avoit aucun mauvais dessein, & n'estoit revenu dans le Païs ; que parcequ'il n'avoit pas dequoi vivre à Geneve* ; mais on le força d'avoüer, qu'il n'estoit pas plûtost arrivé en Vivarés, qu'il avoit fait une Assemblée seditieuse de plus de cent Personnes, dans une Caverne auprés du Lieu de la Gorce. Il declara ensuite, dans plusieurs interro-

gatoires, *qu'il y avoit un dessein formé, de faire entrer dans les Cevenes, par le Dauphiné, ou par la Mer, une Troupe de Religionaires, avec des Officiers pour les commander, & qu'en attendant ce Secours, on avoit envoyé par avance des Emissaires, pour disposer les esprits à la revolte: qu'il estoit lui-même un de ces Envoyez: que Catinat estoit aussi déja venu pour le même dessein: qu'il avoit apporté de l'argent que les Etrangers lui avoient baillé pour le distribuer; & que plusieurs autres estoient aussi entrez dans le Païs qu'on vouloit soûlever.*

Aprés donc que, par l'adresse du Commissaire, ou par la violence de la question, on eut tiré de lui, & de Lavalette, tout ce qu'on put leur faire avoüer, le Prophete, meurtrier & incendiaire, fut condamné à

la rouë ; & le Prédicant, un peu moins coupable, au gibet. Ils moururent tous deux en veritables Scelerats, ſans aucun ſentiment de pieté, & ſans le moindre repentir de leurs crimes.

Comme c'eſtoit ſur l'avis que les Habitans du Pais avoient donné, qu'on avoit trouvé ces trois Fanatiques, & que ces mêmes Habitans avoient aidé à les prendre, Mr. de Baſville leur fit donner une gratification de quatre cent livres, pour les exciter à avoir la même attention pour faire arrêter Ravanel, Clary, & les autres qui eſtoient encore cachez dans le Païs, & qu'on cherchoit de tous côtez.

Cependant, quoique Caſtanet euſt aſſez parlé, & que Mr. de Baſville euſt reçû pluſieurs avis des Païs étrangers, de tous ceux qui pouvoient eſtre entrez dans

les Cevenes, & de ce qu'on y tramoit; on ne pouvoit, ni découvrir où ces Scelerats se tenoient cachez, ni rien apprendre de précis de l'orage qui se formoit, & qui estoit prest à éclater.

Mr. le Duc de Bervvick fit alors une tournée dans tous les Cantons suspects, pour reconnoistre le Païs, & se montrer aux Peuples qu'on vouloit contenir; donnant partout les ordres necessaires pour y maintenir la tranquilité, & exhortant les Communautez à demeurer dans le devoir.

Il alla ensuite visiter les Côtes maritimes, depuis Montpellier jusqu'à Narbonne, examinant avec soin tous les endroits où les Ennemis pouvoient faire des Descentes, & ordonnant ce qu'il y avoit à faire pour les en

empêcher : mais, parcequ'il y avoit beaucoup plus à craindre qu'ils ne tentassent quelque débarquement depuis Aiguemortes jusqu'à l'embouchure du Rône, il alla aussi visiter exactement cette Côte, avec Mr. de Basville ; & ils pourvurent à sa sureté, en y mettant de bonnes Troupes, á portée d'aller où il seroit necessaire, commandées par Mr. de Grandval, dont l'assiduité, la valeur & la vigilance, leur estoient connuës, & qui s'estoit rendu redoutable aux Revoltez, dans toutes les occasions où il s'estoit trouvé.

Tandis qu'on prenoit ces précautions, les Troupes qui estoient dans les Hautes Cevenes, & dans la Plaine, agissoient sans relâche, par les ordres de Mr. le Duc de Bervvick, pour chercher partout ceux les Revol-

tez qui ne s'estoient pas encore soumis, & tous ceux qu'on sçavoit estre revenus des Païs étrangers.

Par ces mouvemens continuels, on arresta à Vauvert un Homme trés-dangereux, appellé *Barandon*, qui s'érigeoit en Prédicant, & qui fut aussitost condamné à mort : On rencontra aussi deux Satellites de Lafleur, dont l'un fut tué, l'autre pris, & puni; & l'on obligea quelques-uns de ceux qui avoient differé leur soumission à se venir rendre.

Aveç les précautions qu'on venoit de prendre, & les diligences qu'on faisoit de tous costez, pour empêcher les Mal-intentionnez de rien entreprendre, il y avoit long temps qu'on n'avoit joüi dans la Province d'une si parfaite tranquilité

mais, comme l'on voit que ſur la Mer un calme profond eſt ordinairement ſuivi d'une violente tempeſte, au moment que l'on croyoit n'avoir rien à craindre, la conjuration qui ſe tramoit ſecretement, eſtoit preſte à éclater, & à exciter un grand orage. Nous verrons bientoſt quels eſtoient les Auteurs de cette entrepriſe; ce que les Conjurez avoient projetté de faire, & la conduite qu'ils tenoient : Mais voyons auparavant de quelle maniere la conſpiration fut découverte.

On eſtoit ſur la fin de la Semaine Sainte : Mr. le Duc de Bervvick, & Mr. de Baſville eſtoient tranquiles à Montpellier; & tout le monde n'y eſtoit occupé que de la devotion du temps. Il y avoit encore alors dans les Priſons de la Citadelle

quelques Fanatiques, auprés desquels on avoit mis l'Abbé de Massillan, vertueux Ecclesiastique, pour en prendre soin: Et comme il mêloit aux instructions qu'il leur donnoit, beaucoup de charité, & les assistoit dans leurs besoins, il gagnoit quelquefois leur confiance, & les portoit à s'ouvrir à lui, sur plusieurs choses qu'on estoit bien aise de sçavoir.

Un jour, qu'il avoit rendu quelque service de cette nature à un jeune Homme, appellé *Chevailler*, qui avoit esté fort accredité parmi les Rebelles, celui-ci, en reconnoissance du plaisir qu'il venoit d'en recevoir, lui declara, *qu'on verroit bientost un évenement plus extraordinaire que tout ce que l'on avoit vû par le passé, & qu'il n'estoit pas même fort éloigné, puisqu'il*

arriveroit dans quatre ou cinq iours.

L'Abbé le pria de lui dire ce que c'eſtoit. Le Fanatique ajoûta, *que Mr. de Baſville n'avoit qu'à prendre garde à lui ; qu'on avoit reſolu de le tuer, & d'enlever Mr. de Bervvick : qu'il y avoit déja plus de trente Hommes dans la Ville arrivez à ce deſſein : qu'on n'attendoit plus que les Bandes que Ravanel & Catinat devoient amener, compoſées de leurs Gens les plus hardis : que le jour eſtoit pris le vingt-cinq du mois, pour executer ce projet : qu'on devoit commencer par mettre le feu au* Grenier *à foin de Mr. de Baſville, qui eſt devant ſa Maiſon ; & que dans le temps que, pour y mettre ordre, il en ſortiroit, ou paroiſtroit aux feneſtres, il y auroit des Gens poſtez pour lui tirer des coups de fuſils.* L'Abbé lui de-

manda s'il sçavoit où estoient logez ceux qui estoient déja arrivez dans la Ville. Il répondit *qu'il le sçavoit, mais qu'il ne pouvoit pas le dire, parcequ'il vouloit bien donner avis du malheur qui devoit arriver, afin qu'on le prévint, mais, qu'il ne vouloit pas estre la cause de la mort de ses Freres.* L'Abbé fit tout ce qu'il put pour le lui faire dire, il n'en put venir à bout : il alla sur le champ découvrir ce qu'il venoit d'apprendre à Mr. de Basville, qui le renvoya encore auprés de Chevailler, pour faire un dernier effort, afin de lui faire dire où ces Gens estoient refugiez, parceque c'estoit principalement ce qu'il estoit essentiel de sçavoir. L'Abbé y retourna ; employa prieres & menaces, mais ce fut inutilement, & il revint sans rien obtenir.

Mr. de Basville informa aussitost Mr. le Duc de Bervvick de toutes ces choses ; & ils consulterent long-temps ensemble, pour sçavoir ce qu'il y avoit à faire, afin d'obliger Chevailler à parler. Il sembla d'abord à Mr. le Duc de Bervvick, qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre que celui de la torture ; mais Mr. de Basville, qui connoissoit le genie des Fanatiques, ne fut point de cet avis : Il sçavoit par experience, qu'on ne pouvoit rien arracher d'eux par les tourmens : qu'ils parloient jusqu'à un certain point, & jamais au-delà : qu'ils en disoient même souvent plus qu'il n'en falloit pour les faire pendre, mais jamais assez pour éclaircir les faits : & ainsi, au lieu de la question, il proposa un expedient, qui eut tout le

ſuccés qu'on en pouvoit atten
dre.

Ce fut, premierement, d
bien garder le ſecret ſur ce qu'o
venoit d'apprendre, & de fai
foüiller dans la nuit, par de
Détachemens, certaines Ma
ſons, dont les Maiſtres eſtoie
capables de retirer ces ſortes c
Gens; qu'il eſtoit impoſſib
qu'on n'y trouvaſt quelqu'un c
ces Scelerats; & que ſi l'on po
voit parvenir à en prendre u
ſeulement, on auroit bientt
tous les autres.

Il eſtoit ſix heures du ſç
quand on prit cette reſolutior
& à minuit on fit douze Dét
chemens, compoſez de Sold
& d'Archers, à la teſte de
quels on mit des Gens aſſure
Mr. Dumayne, Lieutenant
Roy de la Ville, leur aſſign
cun les Quartiers qu'

avoient à visiter ; & ils partirent tous à la fois de l'Hôtel de Ville à une heure aprés minuit, sans bruit & sans tumulte.

Ils foüillerent d'abord plusieurs Maisons inutilement : mais enfin, le Sr. Jaufferand Prévost Diocesain, estant entré avec le Sr. Vila Capitaine de Bourgeoisie, dans une de celles qu'ils avoient eu en partage, ils y trouverent trois Hommes couchez à terre sur des matelas. Le Prévost les éveilla ; leur demanda, qui ils estoient ; d'où ils venoient, & ce qu'ils faisoient à Montpellier : & ayant remarqué quelque desordre dans leurs réponses, & sceu qu'ils n'avoient point de Passeports, il leur commanda de s'habiller promptement, & de le suivre.

L'un de ces trois estoit *Flessieres*, Deserteur du Regiment

de Fimarcon, & celui qui estoit principalement chargé du secret de la conjuration : l'autre estoit *Gaillard*, dit *l'Allemand*, qui avoit esté Soldat dans le Regiment de Haynaut, & le même, qui quelque temps auparavant, avoit esté envoyé en Roüergue, pour y porter la revolte, & le troisiéme estoit *Jean-Loüis*, surnommé *le Genevois*; il avoit deserté du Regiment de Courten, aprés avoir tué en duel un de ses Camarades ; & ne sçachant où se refugier, il s'estoit enrollé à Nîmes avec les Conjurez, à la sollicitation de Ravanel & de Catinat.

Le destin de ces trois Hommes fut different, & assez singulier. Flessieres, comme le plu hardi, aprés que le Sr. Jausserand leur eut commandé de s lever, faisant semblant de pren

dre ſes habits qui eſtoient ſur un coffre, il gliſſa ſes mains par-deſſous, & les porta ſur deux piſtolets qu'il banda : Le Prévoſt ayant oüi le bruit du reſſort, ſe jetta ſur lui, & le ſaiſit par derriere : Fleſſieres ne pouvant ſe tourner, lui tira par-deſſus l'épaule un coup de Piſtolet, qui lui brûla les cheveux ſeulement, & bleſſa à la main le Valet du Sr. Vila, qui portoit un Fanal : Le Sr. Jauſſerand voyant qu'il s'efforçoit pour lui tirer un ſecond coup de Piſtolet, lui lâcha un des ſiens dans la teſte, dont il tomba mort ſur le pavé.

Tandis que le Prévoſt & Fleſſieres eſtoient aux priſes, l'Allemand s'eſtoit jetté ſur le Sr. Vila, qu'il tenoit étroitement embraſſé : mais voyant la lumiére du Fanal, que le Valet bleſſé

à la main, avoit laissé tomber par terre, presqu'éteinte, il crut se pouvoir évader dans l'obscurité, & le quitta pour s'enfuir. La Maison où ils estoient avoit deux portes, qui répondoient à deux ruës; on y avoit posté des Soldats & des Archers, lesquels voyant un Homme qui se sauvoit à toutes jambes, coururent aprés, lui tirerent quelques coups de fusils, dont il fut legerement blessé, l'arresterent, & le conduisirent à l'Hôtel de Ville, où le Cadavre de Flessieres fut aussi porté; aprés que le Sr. Jausserand eut appellé les Voisins, fait apporter de la lumiére, & visité la Chambre où estoient ces trois Hommes, dans laquelle il trouva deux Porte-feuilles où estoient tous leurs papiers.

Le Genevois fut plus heu-

reux que les autres : Et comme ce fut de lui dont la Providence voulut ſe ſervir pour découvrir à fonds la conjuration, & pour en faire arreſter les Auteurs, Dieu permit qu'il ſe tira enfin heureuſement d'affaires, ainſi que la ſuite de cette Hiſtoire nous l'apprendra.

Cependant, voyant alors tous ceux qui compoſoient ce Détachement, occupez, les uns aprés Fleſſieres, les autres aprés l'Allemand, il s'échapa de leurs mains avec aſſez de facilité, roula quelque-temps pendant la nuit de ruë en ruë, cherchant à ſe cacher, & rencontra par hazard la Poiſſonnerie, retraite ordinaire des Gueux de la Ville; là en ayant trouvé un qui eſtoit à peu-prés de ſa taille, il lui propoſa de changer d'habit, craignant, quand le jour ſeroit ve-

nu, d'eſtre reconnu au ſien que l'on pouvoit avoir remarqué à la lumiére du Fanal; l'échange fut bientoſt faite. Le Genevois, revétu des haillons du Gueux, quitta la Poiſſonnerie, pour s'approcher des Portes de la Ville, dans le deſſein d'en ſortir dés qu'on les ouvriroit; & le Gueux ſe ſauva d'un autre coſté, de crainte que celui qui l'avoit ſi bien vétu, ne lui redemandaſt ſes habits.

Parmi les tragiques avantures de cette nuit, cet échange d'habits en produiſit une aſſez plaiſante. Comme pluſieurs Perſonnes rouloient à cette heure-là de tous coſtez, pour taſcher de trouver celui des trois Hommes qui s'eſtoit ſauvé, le Gueux fut rencontré par quelques Archers; & l'habit qu'il portoit, l'ayant fait prendre pour l'homme

qu'ils cherchoient, ils l'arresterent, & le conduisirent à l'Hôtel de Ville; mais il n'y fut pas plûtost arrivé, qu'il fut reconnu pour un Gueux de profession, qui estoit depuis long-temps dans Montpellier.

Cependant, dans le temps qu'à l'Hôtel de Ville on lâchoit le Gueux, qui avoit esté pris sous l'habit du Genevois, on arresta dans une ruë le Genevois sous l'habit du Gueux: le Valet qui avoit esté blessé, & qui alloit se faire penser, le rencontra, & à la lumiere du Fanal qu'il portoit encore, il le reconnut malgré son déguisement, se jetta sur lui, & avec le secours qui survint, il fut mené à l'Hôtel de Ville, & de là chez Mr. le Duc de Bervvick, où Mr. de Basville se rendit aussitost, & ce fut là que toutes les

circonſtances de la conjura
furent découvertes.

Le Genevois n'eut pas
toſt eſté amené en leur pre
ce, que ſe voyant perdu, il
gea aux moyens de ſe gara
D'abord il ſe jetta à genc
avoüa qui il eſtoit, il dit les ra
qui l'avoient obligé de s'en
avec les Fanatiques : qu'il
veritablement coupable de ce cr
mais qu'il ne l'avoit commis
pour ſe tirer du preſſant dang
il eſtoit; & que, ſi l'on vouloi
ſauver la vie, & lui en donne
aſſurances, il leur declareroit
choſes de la derniere conſeque
& leur donneroit le moyen de
re arreſter les principaux des
jurez.

Ceux qui ont de la péne
tion, & de l'experience c
ces ſortes d'affai s, diſcern
aiſément ſi ce qu'un Prév

dit eſt veritable, ou s'il déguiſe la verité; & Mr. de Baſville qui interrogeoit celui-ci, reconnut tant d'ingenuité dans ſes paroles, qu'il fit connoiſtre à Mr. le Duc de Bervvick qu'on ne devoit point douter de ce qu'il diſoit: D'ailleurs ce qu'il leur promettoit de faire, leur parut d'une ſi grande importance, qu'ils n'heſiterent point à l'aſſurer qu'on lui donneroit la vie, pourveu qu'il executaſt ponctuellement, & de bonne foy, ce qu'il vènoit de leur promettre.

Il declara alors, *que ſur pluſieurs Lettres venuës des Païs étrangers, par leſquelles on aſſuroit les Mal-intentionnez de la Province, d'un grand ſecours d'Hommes & d'argent, il s'y eſtoit formé un Parti conſiderable, pour y exciter un nouveau ſoûlévement: que par ces*

Lettres, & par divers autres Ecri qui avoient esté répandus de to costez; on leur faisoit esperer q Mr. de Miremon devoit amen ce secours, qui seroit composé cinq ou six mille Hommes, qui vi droient par Mer, & feroient u descente à Aiguemortes, ou au P de Cette; & que deux mille Ba bets, ou Religionaires, viendroi en mème-temps par le Dauphi & se joindroient aux Troupes Débarquement.

Que dans cette esperance, C tinat, Ravanel, Clary, & Jo quet, qui estoient les Chefs l'Entreprise, avoient déja parco ru secretement les quatre Diocé infectez du Fanatisme; y avoi disposé toutes choses à la revolt établi des Magasins secrets de p dre, de plomb, & de toutes sor de munitions de guerre, & de bo che; enrollé tous ceux de leur c

noissance qui estoient d'âge à porter les armes ; fait un Estat de ce que chaque Ville, Bourg & Village, devoit contribuer, pour ce qu'ils appelloient la Ligue des Enfans de Dieu : *qu'ils comptoient d'avoir déja huit ou dix mille Hommes, prests à se declarer au premier signal : qu'il avoit esté resolu de se soûlever en differens endroits tout à la fois : qu'ils s'estoient distribué les Lieux, nommé ceux qui y devoient agir, & convenu de ce qu'il y falloit executer : qu'à Montpellier, cent des plus hardis devoient mettre le feu en divers quartiers aux Maisons des Anciens-Catholiques, tuer ceux qui y courroient pour l'éteindre, & avec le secours des Religionaires, égorger la Garnison, se saisir de la Citadelle, & enlever Mr. le Duc de Bervvick & Mr. de Basville : qu'à Nîmes, Vzés Anduse, Alais, St. Hipo-*

lite, Sommieres, & autres Vill
on devoit faire à peu prés la m
me chose : qu'il y avoit prés
trois mois qu'on travailloit à ce
conspiration : que les Conjure
pour n'estre pas découverts, ne s'
toient adressez qu'à ceux qu'ils s
voient estre disposez à se lier a
eux ; n'avoient revelé leur sec
à aucune Femme , ni à perso
qui leur fust tant soit peu suspe
& avoient reglé toutes choses en
petites Assemblées tenuës de nu
dans certaines Maisons de camp
gne, où l'on n'avoit esté introd
que sur le mot du guet qu'ils s'
toient donnez pour se reconnoistr
qu'enfin, on avoit pris le 25.
mois pour se soulever par tout,
executer ce qu'on avoit resolu.

Tout cela estoit veritable
y avoit quelque temps que M
de Basville le soupçonnoit,
les avis qu'il recevoit des P

étrangers ; il venoit même déja d'en apprendre une partie, par les Papiers qui estoient dans les Porte-feüilles dont j'ai parlé, qu'il avoit lûs & examinez avec Mr. le Duc de Bervvick, avant que d'interroger ce Prisonnier ; mais ni l'un ni l'autre ne sçavoient pas encore toutes les circonstances de la conjuration, qu'ils apprirent alors de la bouche du Genevois.

Jamais nos Fanatiques n'avoient fait d'entreprise si grande, ni si bien concertée : l'on jugea par là, que des Gens plus sensez qu'eux l'avoient conduite : l'on fut étonné, qu'une conspiration de cette consequence, où tant de Gens avoient eu part, eust pû estre tenuë secrete pendant si long-temps : l'on admira que la Providence se fust servie de l'un des Conjurez pour

la reveler ; & tout le monde trouva qu'il y avoit du rapport entre ce que l'on voyoit alors, & ce que l'Hiſtoire raconte de la conjuration de Veniſe, qui ne fût découverte, par un des Conjurez, qu'à la veille de l'execution, quoique pendant prés d'un an, plus de ſix mille Perſonnes en euſſent eu connoiſſance ; avec pourtant cette difference, que la conjuration de Veniſe ne regardoit qu'une ſeule Ville, & que celle que l'on préparoit alors devoit embraſer toute une grande Province.

Cependant le danger eſtoit preſſant ; le jour fatal approchoit, & l'on n'en avoit que ſix pour diſſiper l'orage dont on eſtoit menacé. Dans une ſi delicate conjoncture, Mr. le Duc de Bervvick, & Mr. de Baſville, prirent d'abord le parti de

bien garder le ſecret, ſur ce qu'ils venoient d'apprendre ; & afin d'empeſcher que ce qui s'eſtoit paſſé cette nuit-là dans Montpellier, ne fuſt divulgué au dehors, ils en firent fermer les Portes, & ſongerent à faire arreſter promptement les principaux Chefs de la conjuration.

Le Genevois venoit de leur promettre de leur en donner les moyens. Ils lui dirent que s'il vouloit ſauver ſa vie, il falloit qu'il s'acquitât en cela de ce qu'il avoit promis. Il répondit, *qu'il eſtoit preſt à le faire, & que Catinat & Ravanel eſtoient à Nîmes*. On lui demanda dans quelle la Maiſon: Il dit *qu'il n'en ſçavoit point le nom, ni celui de la ruë, mais que ſi on vouloit l'envoyer à Nîmes, il la trouveroit;* ajoûtant, *qu'il n'y avoit point de temps à perdre; puiſqu'ils n'y de-*

voient sejourner que jusqu'au vingtième de ce mois, & que si l'on differoit à y aller, on ne les trouveroit plus.

Il fallut donc prendre le parti de l'envoyer à Nîmes, mené par six Archers, sous la conduite du Sr. Barnier Lieutenant de Prévost, Homme de confiance, de main & de teste, à qui l'on donna des Lettres pour Mr. de Sandricourt, par lesquelles on l'instruisoit de ce qu'il y avoit à faire dans le Lieu où il commandoit.

Ce Prisonnier y arriva le même jour 19. du mois, à six heures du soir : Il fut mis dans le Fort, sans que Personne pust sçavoir, ni que la conjuration avoit esté découverte, ni que celui qu'on menoit fust un des Conjurez ; parcequ'on avoit eu la précaution de faire repondre

en chemin, à ceux qui en demandoient des nouvelles, que c'estoit un Deserteur qu'on avoit pris, & que l'on conduisoit à son Regiment.

Tandis qu'on le menoit à Nîmes, Mr. de Basville fit mettre en prison à Montpellier la Femme qui avoit logé dans sa Maison les trois Conjurez : tous ceux qui avoient eu quelque commerce avec eux, furent aussi arrestez, & dans la suite condamnez à des peines proportionnées à la part qu'ils avoient eu dans la conjuration. Le bruit s'estoit répandu que Clary estoit dans la Ville ; mais, soit qu'il se fust évadé, ou qu'il eust trouvé le moyen de se bien cacher, il fut impossible de le trouver, quelque diligence qu'on fist pour cela.

Cependant, la nuit du 19. d'A-

vril commençant à approch
Mr. de Sandricourt, pour s'
quitter des ordres qu'il av
reçûs, fit fermer les Portes
Nîmes de meilleure heure qu
n'avoit accoûtumé : il fit ens
appeller chez lui les Offici
de la Garnison, du Regim
de Courten, & de la Bourge
sie ; leur commanda de fa
mettre sous les armes tous le
Soldats, & de les répandre s
bruit dans la Ville, principa
ment dans le quartier de S
Eugenie, où estoient les M
sons que le Genevois avoit
diquées, qui furent secretem
investies à dix heures de nu
aprés qu'on eut placé dans t
tes les ruës voisines des Sold
Suisses, ausquels on consig
d'arrester tous ceux qui y p
seroient.

Tout cela fut executé si por

tuellement, & avec tant d'ordre, que bien loin que ceux qu'on vouloit arrester en pussent prendre le moindre soupçon, les Bourgeois même, qui avoient accoûtumé de voir souvent de pareilles choses, ne s'en apperçurent presque point.

Aprés dix heures, les Majors du Fort, & du Regiment de Courten, quelques Officiers de Bourgeoisie, & une petite Troupe de Soldats choisis, menerent le Sr. Bärnie[illegible] & ses Archers à une des Maisons que le Genevois avoit indiquées : ils en trouverent la porte de la ruë ouverte ; ce qui leur fit d'abord croire, qu'il y avoit peu d'apparence, que les Chefs d'une conjuration fussent dans un Logis, dont l'entrée estoit si libre : mais s'estant glissez dedans, sans faire aucun bruit, ils entendirent des

Gens qui parloient assez haut dans une chambre à plein pied de la basse-cour : Ils presterent l'oreille avec attention, & oüirent fort distinctement un Homme, qui disoit d'une voix enroüée ; *Serve Dieu, je vous réponds, que dans moins de trois semaines, le Roy ne sera plus maistre du Languedoc, ni du Dauphiné : L'on me cherche par tout ; je suis ici, & je ne crains rien.*

Il n'en fallut pas davantage, pour leur persuader que c'estoient les Gens qu'ils cherchoient. Ils coururent à la porte ; elle n'estoit que poussée ; & ils entrerent tous dans la chambre l'épée à la main. L'on ne sçauroit exprimer l'étonnement & la surprise des trois Scelerats qu'ils y trouverent ; c'estoient Ravanel, Jonquet & Villas : chacun peut s'imaginer ce qui se

paſſa d'affreux dans leur ame, lorſqu'au moment qu'ils y penſoient le moins, ils ſe virent tout d'un coup environnez d'une Troupe de Gensarmez, auſquels ils ne pouvoient échaper.

J'ai déja dit quel Homme eſtoit Ravanel, lorſque j'ai raconté de quelle maniere fole & brutale il débaucha à Calviſſon la Troupe de Cavalier, qui s'eſtoit ſoumiſe; & comme enſuite, malgré l'exemple de preſque tous les autres Chefs qui ſe rendirent, il demeura ſeul opinitâré dans la revolte, & s'alla cacher dans le fonds des Bois, où il ne fut jamais poſſible de le trouver.

Jonquet eſtoit un jeune Homme de St. Chate, enteſté du Fanatiſme: Il avoit toûjours ſuivi & conſeillé Ravanel dans ſes plus cruelles expeditions: Il ne

s'eſtoit pas fait un nom parmi les Rebelles, parcequ'il n'y avoit jamais eu de commandement, mais il eſtoit connu pour un des plus méchans & des plus dangereux Hommes qui fuſt dans les Cevenes.

Villas eſtoit un Acteur nouveau, jeune Homme d'une aſſez bonne famille de St. Hipolite, bien fait de ſa perſonne, propre en ſes habits, & ne manquant pas d'eſprit; en quoi il eſtoit tout different des autres, qui n'eſtoient que des ruſtres & des brutaux : Il avoit toûjours porté l'épée, & ſervi en Angleterre, en qualité de Cornette, dans le Regiment de Belcaſtel. Aprés avoir quitté le ſervice, il s'eſtoit refugié à Geneve; & là il avoit eſté choiſi pour eſtre mis à la teſte des Conjurez, parcequ'on avoit fait deſ-

ſein de leur donner un Chef plus conſiderable que tous ceux qu'ils avoient eu juſqu'alors.

Ce Malheureux travailloit depuis trois mois à cette conſpiration : il eſtoit venu pour cela à Montpellier, où il ne ſe cachoit point, parceque perſonne ne ſçavoit ſon deſſein : il s'y eſtoit trouvé lorſqu'on avoit jugé Caſtanet, & avoit eu la curioſité d'aſſiſter à ſon execution, où il fut vû, & oüi par quelques jeunes Gens de la Ville, déclamant contre ce Fanatique ſéditieux.

Comme il eſtoit d'une figure à ſe produire dans les meilleures Compagnies, il eut l'impudence d'aller voir deux ou trois fois Mr. de Baſville; & lui dit même un jour, qu'il avoit des nouvelles à lui donner des Religionaires qui eſtoient dans les

Païs étrangers : Peut-estre, en cas qu'il fust pris, vouloit il par là se mettre à couvert, & se préparer une raison d'impunité : Cependant, quoique Mr. l'Intendant lui eust dit qu'il lui feroit plaisir de l'informer de ce qu'il sçavoit, & lui eust donné heure pour l'entendre, il ne le revit plus Lorsqu'il fut pris, il venoit de faire un voyage secret à Montpellier avec Catinat, & il estoit revenu ce jour-là même à Nîmes auprés de Ravanel.

Ils furent arrestez tous trois, sans pouvoir faire la moindre resistance : Ravanel fit pourtant d'abord quelques efforts pour se saisir de son épée, on ne lui en donna pas le temps : il voulut ensuite nier, qui il estoit ; mais le Lieutenant de Prévost, qui le connoissoit, pour l'avoir vû à Calvisson, le força de l'a-

voüer. On avoit même déja reconnu, au mot de *Serve-Dieu*, qui estoit son serment ordinaire, que c'estoit lui-même qui avoit prononcé les paroles insolentes qui determinerent la Troupe à entrer dans la chambre; ensorte qu'il semble que Dieu permit qu'il tint alors ce discours, afin qu'il servist comme de signal à ceux qui le devoient prendre. On les mena liez trés-étroitement dans les Prisons du Fort, où ils furent gardez à vûë; & Mr. de Sandricourt fit aussitost partir un Courrier, pour en avertir Mr. le Duc de Bervvick & Mr. de Balville, qui apprirent avec plaisir, le 20. du même mois au matin, que le Genevois s'étoit acquitté de ce qu'il leur avoit promis, & se disposerent à partir en même-temps, pour

aller examiner ces Prisonnie
& tâcher de découvrir tous
Complices d'une conspiratio
dangereuse.

Ceux qui avoient pris
trois Scelerats, voulurent ar
ter aussi le Maistre de la M
son où ils les avoient trouv
mais, un moment avant qu
entrassent dans cette cham
basse dont j'ai parlé, il en
toit sorti avec un de ses Pare
& ils estoient montez tous d
au haut de la Maison, d
ayant oüi le bruit qu'on fai
en bas, ils avoient gagné
toit, & s'estoient cachez à
faveur des tenebres: mais,
qu'ils ne pussent échaper,
mit des Sentinelles sur les t
du voisinage, & toute l'Isle
meura investie de Soldats p
dant la nuit, avec ordre d
laisser sortir personne; ens

que le jour estant venu, ils furent vûs, arrestez, & conduits au Fort : Enfin, dans cette nuit, ou le lendemain, sur l'indication du Genevois, & sur les dénonces des Prévenus, on arrêta dans Nîmes, ou à la Campagne, plus de cinquante personnes, Hommes & Femmes, dont les uns estoient du nombre des Conjurez : les autres, ou leur avoient donné divers secours, ou, les ayant connus, ne les avoient pas dénoncez ; & ils furent tous jugez, & condamnez, dans la suite, aux peines qu'ils avoient meritées.

Mr. le Duc de Bervvick & Mr. de Basville, arriverent à Nîmes le 21. de ce mois : ils y trouverent encore tout en mouvement ; on continuoit à y arrester les Coupables : il partoit à toute heure des Détache-

mens, pour en aller prendre dans les Lieux du voisinage; les Portes estoient fermées : il y avoit par tout des Corps-de-garde; les Milices bourgeoises estoient sous les armes : l'on voyoit toutes les Ruës gardées par des Soldats; & les Religionnaires trembloient dans leurs Maisons, sans en oser sortir.

Parmi tant de Gens que l'on arrestoit à la Ville & aux Champs, on n'entendoit point parler de Catinat, qui estoit pourtant celui qu'on souhaitoit le plus de voir arresté : on estoit assuré qu'il estoit dans Nîmes, tous les Prisonniers le disoient; mais ils ne sçavoient où il s'estoit caché, & quelque recherche que l'on fist, il estoit impossible de le trouver.

Pour tâcher de le faire sortir de sa retraite, Mr. de Bas-

ville conſeilla à Mr. de Ber-vvick, de faire publier une Ordonnance ; par laquelle, *il promettoit de donner cent Loüis d'or à celui qui le livreroit, ou qui le feroit prendre : il déclaroit qu'il feroit grace à celui qui l'auroit retiré, pourveu qu'il le dénonçaſt avant la perquiſition exacte & generale qui en alloit eſtre faite dans toutes les Maiſons ; mais qu'après cela, l'Habitant de celle où il ſeroit trouvé, ſeroit pendu ſur le champ à ſa porte, ſa Famille empriſonnée, ſes Biens confiſquez, & ſa Maiſon raſée ; ſans autre forme de Procés.*

Cependant, Mr. de Baſville interrogeoit les principaux de ceux qu'on avoit mis en priſon ; & il les força d'avoüer, qu'on avoit déja fait des Magaſins d'armes, de plomb & de poudre : ils lui découvrirent auſſi les Lieux

où ces choses avoient esté portées ; ce qui l'obligea à faire faire diverses perquisitions, & de nouvelles captures.

Il se rendit ensuite au Palais le 22. du mois, & y assembla le Présidial, pour juger Ravanel, Jonquet & Villas, qu'on fit venir des Prisons du Fort: Dans le temps qu'il travailloit à l'instruction de leur Procés, on vint l'avertir que Catinat estoit arresté; ce qui lui fit surseoir au Jugement des autres, & il envoya ordre à ceux qui l'avoient pris, de l'amener promtement.

Voici comme il fut arresté. L'Habitant qui le tenoit caché, & qui ne fut point connu, voyant qu'on foüilloit dans toutes les Maisons suspectes, & ne pouvant ignorer les peines portées par l'Ordonnance qu'on ve-

noit de publier, craignit ſans doute qu'on ne vint viſiter la ſienne : Et comme rien n'agit plus efficacement ſur l'eſprit des Hommes, que la crainte de la mort, il chaſſa apparemment ce Malheureux de chez lui.

L'on peut aiſément s'imaginer quel fut l'embaras de ce Miſerable, quand il ſe vit abandonné dans les ruës; il eſtoit perſuadé que ſa figure ſeule eſtoit capable de le faire arreſter : La neceſſité rend inventif. Il s'aviſa d'adoucir un peu ſa mine affreuſe, & entra dans la premiere Boutique de Barbier qu'il rencontra, où il ſe fit raſer, poudrer, & ajuſter le plus proprement qu'il lui fut poſſible : De là, ayant oüi dire que la Porte de St. Antoine eſtoit ouverte, il ſe haſarda d'y aller, pour tâcher de ſortir de la Vil-

le : Il falloit neceſſairement paſ-ſer devant un Corps-de-garde : Il paya d'effronterie, enfonça ſon chapeau ; fit ſemblant de lire, chemin faiſant, un papier qu'il tenoit à la main ; & il avoit déja trompé les yeux de ceux qui avoient ordre d'obſerver exactement tous les Paſſans, lorſque Dieu, que l'on ne peut tromper, ne lui permit pas d'al-ler plus loin : Il inſpira à un Officier, qui heſitoit de le faire arreſter, du moins de l'exami-ner : Il fut mené pour cela au Corps-de-garde, où l'on fut en-core quelque temps ſans ſçavoir qui il eſtoit, quoique pluſieurs Perſonnes y fuſſent accouruës pour le voir ; mais enfin, en le foüillant, on trouva dans ſes po-ches une Lettre, que la Juſtice Divine, qui aveugle les Mé-chans, lui faiſoit porter impru-

demment ſur lui, pour ſervir à le reconnoiſtre; la ſuſcription de cette Lettre eſtoit, *A Monſieur, Monſieur Morel, dit Catinat.* : Aprés quoi Perſonne ne douta plus que ce ne le fuſt: Il ſurvint même deux où trois Hommes qui le reconnurent: Il ſe vit forcé lui-même de l'avoüer; & il fut auſſitoſt lié étroitement; & conduit au Palais, avec bonne Eſcorte.

On plaint naturellement les Malheureux; mais celui ci avoit commis tant de crimes, que dans toutes les ruës où il paſſa; il n'entendit que des huées & des maledictions. Sa priſe remplit de joye toute la Ville: les Habitans le crioient du haut des murailles à ceux des Fauxbourgs; & l'on ne voyoit de tous coſtez que Gens qui couroient, po r ſe le dire les uns aux autres.

Mr. le Duc de Bervvick en fut averti des premiers ; & on ne l'eut pas plûtost amené au Palais, que Mr. de Basville le lui envoyà, afin qu'il eust le plaisir de voir cette Bête feroce que l'on avoit eu tant de peine à trouver. Ce Duc lui demanda d'abord, pourquoi il estoit revenu dans le Languedoc, aprés la grace que le Roy lui avoit faite, de le laisser sortir du Royaume, & de lui pardonner les crimes horribles qu'il avoit commis. Il ne répondit à cela que des impertinences ; & s'avisa de lui dire, qu'il avoit à l'avertir d'une chose de consequence, mais qu'il ne pouvoit le faire qu'en secret. On fit éloigner ceux qui estoient presens ; & alors ce Miserable eut l'impudence de lui proposer son échange avec Mr. de Tallard ; ajoû-

tant, *qu'on feroit assurément en Angleterre à ce Maréchal, le même traitement qu'il recevroit lui en France.* Mr. le Duc de Bervvick eut pitié de sa folie, & sans lui rien dire, ni l'écouter davantage, il le renvoya à ses Juges.

Son Procés fut bientost fait: Celui des autres trois estoit prest à juger. Lui & Ravanel, qui estoient coupables d'une infinité de meurtres, d'incendies, & de sacrileges, furent condamnez à estre bruslez vifs: Villas & Jonquet, à estre roüez; mais ce dernier à estre ensuite jetté vivant dans le bucher de ces deux premiers, afin de consumer dans le même feu, ceux qui avoient esté toûjours unis pour les mêmes crimes.

Le Jugement portoit, qu'ils seroient appliquez à la question:

Ravanel la souffrit comme un forcené, sans qu'on pust lui arracher un seul mot : Catinat avoit fait dessein de ne point parler ; mais comme il estoit robuste, sa vigueur le rendit plus sensible à la douleur, & il revela plusieurs Complices : Jonquiet ne dit presque que ce que l'on sçavoit déja : Et Villas, entr'autres choses, avoüa, qu'il estoit vrai que les Conjurez avoient fait dessein d'enlever Mr. le Duc de Bervvick & Mr. de Basville, lorsqu'ils iroient à la promenade.

Cependant, avant que tout cela fust fait, & que l'échafaut & le bucher fussent dressez, la nuit survint ; & Mr. l'Intendant ne jugea pas à propos de faire executer aux flambeaux, & dans les tenebres, les quatre principaux Chefs d'une si grande con-

juration, mais il en fit renvoyer l'execution au lendemain, afin que les Mal-intentionnez des Religionnaires ne puſſent pas dire, comme ils avoient fait quelquefois, que ceux qu'on avoit menez au ſupplice, n'eſtoient point ceux qu'on ſe vantoit d'avoir fait mourir, & viſſent au grand jour, que ceux qu'on executoit alors, eſtoient veritablement, Ravanel, Catinat, Jonquet, & Villas.

Le 23. à dix heures du matin, ils furent conduits au bout du Cours, auprés du Fort, lieu qu'on avoit choiſi pour y donner ce grand exemple; ils ſouffrirent les peines portées par leur Jugement, & moururent tous quatre ſans aucun ſentiment de Religion, quelques efforts que fiſſent les Eccleſiaſtiques, qui les exhortoient à ſe convertir, &

à se repentir de leurs crim
Il ne se passa rien de rem
quable à leur execution ; si
n'est que, l'on vit Ravanel
Catinat attachez au milieu
bucher à un méme poteau, p
estre bruslez ensemble, tout
monde faisant alors reflexion
temps auquel ce dernier av
esté pris, reconnut visiblem
que la Providence l'avoit c
duit à ses Juges, dans le m
ment qu'ils alloient condam
l'autre ; afin que ces deux Mo
tres, que l'on sçavoit estre
plus cruels, & les plus bar
res de tous les Fanatiques,
sent jugez par une même S
tence, & réduits en cendres
les mêmes flames.

Aprés que les quatre prin
paux Chefs de la conjurat
eurent expié par les supplic
le crime qu'ils projettoient,

remettre le feu dans la Province, Mr. le Duc de Bervvick partit de Nîmes, pour aller donner de nouveaux ordres à la sureté des Côtes ; & parcequ'on avoit appris des Conjurez, que c'estoit principalement auprés d'Aiguemortes, que les Ennemis avoient fait dessein de tenter une Descente, il y fit construire de petits Fortins de distance en distance, garnis de Troupes, à portée de se joindre, & d'aller où le besoin le demanderoit : Il établit aussi, & ordonna qu'on fist des Signaux de nuit & de jour, sur les Lieux les plus éleuez, le long des bords de la Mer, jusqu'à Agde, afin d'estre averti dés qu'on verroit paroistre des Voiles ennemies dans le Golfe.

Il envoya aussi donner ordre à tous ceux qui gardoient les

Passages du Rône, de redoubler leur vigilance ; parcequ'il avoit encore sceu des Conjurez, que le Duc de Savoye leur devoit envoyer du Secours par le Dauphiné : Mais rien ne parut, ni du costé de la Mer, ni de celui de la Terre ; soit que les Ennemis eussent appris que le Projet qu'ils avoient fait, estoit échoüé, par la découverte de la conspiration ; ou que Mr. le Duc de Vendome, qui prit alors Veruë, & gagna quelque temps aprés la Bataille de Cassano, donnast trop d'occupation au Duc de Savoye dans son propre Païs, pour songer à aller porter le trouble dans celui de ses Voisins.

Mr. de Basville resta encore quelque temps à Nîmes, pour continuer à faire le Procés, tant à ceux qu'on avoit déja mis en

priſon, qu'aux Coupables qui y eſtoient amenez inceſſamenr, & qu'on envoyoit prendre de tous coſtez, ſur les dénonces de ceux qui eſtoient executez ; enſorte que pendant pluſieurs jours, ce ne furent que dénonces, captures, empriſonnemens & ſupplices.

Comme tous ceux qui avoient part à la conjuration, ſe dénonçoient les uns les autres, on arreſta dans Nîmes, ou ailleurs, plus de deux cent Perſonnes de l'un & de l'autre ſexe : On voyoit brûler dans les buchers, ceux qui avoient brûlé les Egliſes ; rompre ſur les échafauts, ceux qui avoient maſſacré les Prêtres ; & conduire au gibet, aux galeres, & dans des priſons perpetuelles, ceux qui avoient participé à leurs attentats.

Ainſi, tous ces fameux Scelerats, qui, aprés avoir commis

mille maux, & avoir esté pardonnez, revenoient encore à la charge, pour brusler & massacrer ceux qui avoient échapé la premiere fois à leur fureur, virent tomber sur eux le fer & le feu, qu'ils préparoient contre les Catholiques.

On vit alors sur les échafauts des Gens plus considerables que tous ceux qu'on avoit executez auparavant: Deux fameux Marchands de Nîmes, qui estoient complices de la conjuration, & les Tresoriers des Fanatiques. Mais, entre les plus renommez de ceux qui furent condamnez aux derniers supplices, on vit un François Sauvaire, dit Francezet, Prédicant, Prophete, & Chef de Troupe, qui avoit fait tous les maux qu'un Homme peut faire: Un Brun, insigne meurtrier & incendiaire, qui

s'eſtoit diſtingué par ſa barbarie au ſacagement de Saturargues : Un Gaillard, dit l'Allemand, dont nous avons déja parlé, qui fut arreſté à Montpellier, & qui devoit y executer ce qu'on avoit projetté ; & un Chevailler, qui avoit eſté de la Troupe de Cavalier, & s'eſtoit trouvé à ſes plus cruelles expeditions. Les crimes énormes que ces quatre Scelerats avoient commis, font qu'on ſe ſouvient avec horreur de leurs noms : Tous les autres, qui, comme moins coupables, furent condamnez à de moindres peines, ne meritent pas qu'on les nomme dans cette Hiſtoire.

Cependant, je ne dois pas oublier d'informer ici le Lecteur, de ce qui ſe paſſa de remarquable au Jugement, & à l'execution de Chevailler. Ce Malheu-

reux estoit un jeune Homme d'environ vingt-quatre ans, bien fait de sa personne, & parlant avec assez d'esprit : Il s'estoit soumis lorsque Cavalier se rendit, & avoit pris alors parti dans le Regiment de Tournon, dont il avoit deserté depuis peu, pour se joindre avec Ravanel & Catinat : Aprés leur execution, il avoit demeuré quelque temps inconnu, & caché dans Nîmes, où enfin il avoit esté découvert, & pris un soir qu'il avoit trop bû. Voila tout ce que l'on sçavoit de lui.

Mais, lorsqu'il fut devant ses Juges, & sur la Sellete, jamais Prévenu ne fit une plus franche confession de ses crimes, & n'en témoigna tant de repentir. Il n'estoit connu que sous le nom de Chevailler : Il déclara *qu'il s'appelloit Guillaume Delorme* :

qu'il estoit de la Ville d'Evreux en Normandie, d'une honnète Famille, & Catholique de naissance. Il confessa, *qu'ayant esté sujet toute sa vie au vin, & aux Femmes, cela l'avoit porté à se jetter parmi les Fanatiques, dans la pensée qu'il y trouveroit dequoi se satisfaire : qu'il ne s'estoit point trompé en cela, leurs Assembées n'estant que des occasions de libertinage, & de débauche : qu'estant avec eux, il avoit pris le nom de Chevailler, & commis une infinité de crimes, dont il se repentoit, mais dont il prioit ses Juges de le punir, par le supplice qu'il avoit merité : que toute la grace qu'il leur demandoit, estoit de lui permettre de parler un moment à ceux qui assisteroient à sa mort, afin de reparer, par une confession publique, le scandale de son Apostasie, & de leur protester qu'il mouroit Catholique;*

Enfin, il les supplia, *que son Corps fust porté en Terre sainte.*

Ils furent si attendris d'une confession si sincere, & par des sentimens si chrêtiens, qu'ils lui accorderent ce qu'il demandoit; & ne pouvant éviter de le condamner à la roüe, ils ordonnerent qu'on lui adoucist les rigueurs de ce supplice, en le faisant mourir avant que de le rompre.

Lorsqu'il fut sur l'échafaud, il dit, à peu prés, aux Assistans, à haute voix, ce qu'il avoit déja dit sur la sellete; & les supplia, d'une maniere si touchante, de lui accorder le secours de leurs prieres, que fondant en larmes, ils se mirent tous à genoux, & prierent Dieu pour lui: il les en remercia tendrement; & les conjura, de lui accorder encore la grace de

faire offrir pour lui, aprés sa mort, le Saint Sacrifice de la Messe. On lui cria, qu'il pouvoit s'en assurer : il les remercia une seconde fois, leva les yeux au Ciel, fit le Signe de la Croix, & livra à l'Executeur son Corps, qui fut ensuite inhumé en Terre Sainte.

Pendant le reste de ce mois, & les suivans, plusieurs de ceux qui avoient échapé alors aux recherches qu'on faisoit, ou se rendirent volontairement ; parceque l'on accordoit encore grace à ceux qui venoient se soumettre, ou furent arrestez, & punis : Le seul Claris, avec deux ou trois autres Brigands, dont nous apprendrons le sort dans la suite, demeurerent cachez dans les Cevenes ; mais, si étonnez des supplices de tous leurs Chefs, que de long-temps ils

Courten le fit reprendre c
me deserteur, & assembl
Conseil de guerre, qui le
damna à la mort. On lui
nonça sa Sentence; il fut
entre les mains d'un Confess
& conduit au lieu du suppl
mais, dans le moment que
le monde croyoit qu'on a
le faire mourir, ce Col
Suisse, qui n'avoit fait cela
pour faire voir que le Ro
le privoit pas du pouvoir d
ger ses Soldats, dit à haute v

ſervice qu'il avoit rendu à la France, & lui donnoit la vie, la liberté, & ſon Congé. Cependant, comme le pauvre Genevois n'avoit pas eſté averti de tout ce manege, & qu'il croyoit que c'eſtoit tout de bon, il faillit à mourir de frayeur; ainſi, celui qui n'eſtoit coupable que de la penſée qu'il avoit eu d'entrer dans une conjuration qui n'avoit pas eſté executée, fut puni dans ſa penſée ſeulement par l'effroi d'un ſupplice qui ne fut point executé.

Sur la fin de cette année, la Cour ayant fait deſſein de prendre Nice, d'où partoient les ſecours qu'on envoyoit aux Fanatiques, Mr. le Duc de Bervvick fut choiſi pour en faire le ſiege; & le Roy nomma Mr. le Duc de Roquelaure pour venir commander en Languedoc.

On sçait que Mr. le Duc de Bervvick fit cette importante conqueste en peu de jours, quoiqu'on ne lui eust donné que quatre ou cinq mille Hommes, pour assieger, pendant l'hiver, une des plus fortes places de l'Europe; & personne n'ignore aussi, qu'il alla ensuite commander nos Armées en Espagne, où, à la bataille d'Almança, dans laquelle il defit l'Armée des Ennemis, on trouva parmi les Troupes qui furent taillées en pieces, un grand nombre de Fanatiques, qui avoient suivi Cavalier, & que la Providence sembla avoir amenez à cette fameuse journée, pour y perir de la main de celui que le Roy avoit auparavant choisi pour achever de les exterminer en Languedoc.

Fin du second Livre.



HISTOIRE DU FANATISME DE NOSTRE TEMPS.

LIVRE TROISIE'ME.



A joye que tous les Peuples de Languedoc ressentirent à l'arrivée de Mr. le Duc de Roquelaure, fut d'autant plus vive, qu'ils estoient alors tranquiles, & délivrez des allarmes dont ils avoient esté agitez. On venoit de dissiper une conjuration terrible : le calme estoit entierement revenu : la plûpart des Fa-

natiques avoient déja peri par le fer, ou par les supplices; les autres avoient eu recours à la clemence du Roy, & estoient sortis du Royaume: les Peuples qui les avoient soûtenus, étoient rentrez dans leur devoir: les Eglises bruslées avoient esté rébasties aux dépens de ceux qui avoient favorisé la revolte; les Habitations qu'on avoit esté obligé de détruire, avoient esté remises en leur premier estat: on n'entendoit plus parler de meurtres & d'incendies: les Curez, auparavant fugitifs, étoient revenus dans leurs Parroisses: les Chemins estoient libres, les Champs cultivez, le Commerce rétabli; & les Anciens-Catholiques, rentrez dans leurs Maisons, n'y craignoient plus l'orage qui les en avoit écartez.

Cette tranquilité dura de-

puis l'année 1705. juſqu'en 1709. & quoique pendant le cours de ces fatales années, les proſperitez de la France euſſent eſté interrompuës par les avantages de nos Ennemis, neanmoins les Païs où la revolte avoit éclaté, eſtoient ſi bien contenus, que jamais les Eſprits les plus remuans n'y purent, ſelon leur couſtume, ſe prévaloir de nos malheurs, pour y renouveller les deſordres.

Ce qui contint ſi bien ce Païs pendant ces années-là, c'eſt que Mr. le Duc de Roquelaure n'eut pas pluſtoſt pris poſſeſſion du Commandement de la Province, que Mr. de Baſville lui fit connoiſtre, qu'il ne falloit point ſe fier au calme dont elle joüiſſoit; mais qu'on devoit eſtre continuellement ſur ſes gardes, pour prévenir les deſſeins d'un

Peuple facile à ſoulever, & qui n'eſtoit alors tranquile que parcequ'on l'avoit mis hors d'eſtat de rien entreprendre.

Depuis long-temps cet habile Intendant avoit ſi bien étudié, & connoiſſoit ſi parfaitement l'eſprit des Cevenols, & le genie des Fanatiques, que quelque beau ſemblant qu'ils fiſſent les uns & les autres, de vouloir vivre en repos, il ſe défioit toûjours de la legereté de ceux-là, & de la folie de ceûx-ci.

Lors même qu'il conſentit à laiſſer ſortir du Royaume ces Inſenſez, parcequ'il crut les devoir éloigner de leur Païs, il écrivit à la Cour, qu'il ne doutoit point qu'ils ne tentaſſent bientoſt toutes ſortes de moyens pour y revenir, afin d'exciter de nouveaux troubles.

Dans

Dans cette défiance, il entretenoit toûjours des Gens affidez à Geneve, & dans les Païs étrangers, qui le tenoient exactement averti de la conduite de ceux qui s'y estoient retirez: Il sçavoit tout ce qu'ils faisoient, & tout ce qu'ils avoient dessein de faire: si quelques-uns d'eux se mettoient en chemin pour revenir, il en estoit aussitost informé, & les ordres estoient d'abord donnez pour les arrester: Il communiquoit les avis qu'il recevoit à Mr. le Duc de Roquelaure, qui, avec un si bon conseil, entra bientost dans le train des affaires; & ils veilloient, l'un & l'autre de concert, à prévenir les desordres, s'attachant sur tout à faire garder soigneusement tous les passages du Rhône, afin d'empêcher les Seditieux, qu'on

avoit éloignez, de rentrer dans un Païs où les feux de la revolte estoient faciles à rallumer.

Par cette conduite & cette vigilence, ils firent échoüer, pendant trois ans, plusieurs projets de rebellion, qui auroient eu sans-doute des suites fâcheuses, s'ils n'eussent esté découverts, & si l'on n'eust arresté les Boute-feux, qui, de temps en temps, revenoient des Païs étrangers, & tâchoient de se glisser dans les Cevenes.

Dans le mois de Février de l'année 1706. sur l'avis que Mr. de Basville avoit reçu de Geneve, on arresta à Livron en Dauphiné, par les soins du Curé de ce Lieu, Salomon Couderc, Pierre Vignes & Jacques Veyrac : Ce premier s'estoit trouvé à la naissance de la revolte; il avoit esté Dis-

ciple du fameux Esprit Seguier dont nous avons parlé, auquel il succéda en la charge de Prédicant & de Prophéte Fanatique ; il avoit assisté au meurtre de l'Abbé du Cheyla, au massacre de la Famille de Mr. de la Deveze, & à une infinité d'autres actions horribles : le second avoit esté Lieutenant de Joanny, & estoit par conséquent coupable de tous les attentats que ce Chef de Troupe avoit commis ; & le troisiéme estoit un Païsan de Genoüillac, aussi méchant que les deux autres, ausquels il servoit alors de Guide.

Ces trois Scelerats vouloient passer dans les Cevenes, & avoient offert beaucoup d'argent au Batelier du Bac du Pouffin, pour les porter de nuit à l'autre bord du Rhône : mais,

on estoit averti de leur retour; & les ordres de se saisir d'eux estoient si bien donnez, qu'ils furent pris, & conduits à Mont-pellier, où on leur fit le Procés. Quoique ces Malheureux eussent fait mille maux, on leur avoit pardonné, & permis de sortir du Royaume: mais, ayant voulu revenir, on leur fit expier alors dans les supplices, les crimes qu'ils avoient déja commis, & l'on prévint ceux qu'ils avoient dessein de commettre.

Pendant le cours de la même année on arresta aussi, en differents passages du Rhône, Pierre Pautiche, dit Mont-Vert, Nicolas Moyse, Daniel Poujet, & Jacques Couderc, frere de celui dont nous venons de parler, qui estoit connu sous le nom de Lafleur, & avoit esté

Chef d'une Troupe de Revoltez : Ces quatre Brigands, fameux par leurs crimes, avoient eu recours à la clemence du Roy, estoient sortis du Royaume, & vouloient rentrer dans leur Païs, pour y faire les mêmes desordres qu'auparavant, mais ils eurent le même sort que les autres.

En 1707. Tobie Rocayrol, homme dangereux par les intelligences qu'il avoit avec les Etrangers, Henry Grisot son Compagnon, & tous leurs Complices, furent pareillement arrestez ; & punis.

Ces exemples furent peut-estre cause qu'en 1708. aucun n'osa entreprendre de revenir : mais, comme les Gens portez à mal faire, & les fols surtout, ne se rebutent point par les châtimens de leurs semblables,

il arriva qu'en 1709. dans le mois de May, quatre Fanatiques, envoyez de Londres par Cavalier pour soulever le Vivarés, trouverent le moyen de s'y introduire. Quand il faut garder, d'un bout à l'autre, une riviere d'un aussi long cours que le Rhône ; il est presqu'impossible que de plusieurs Scelerats, qui ne craignent rien, & qui hazardent tout, quelqu'un n'y découvre enfin quelque passage.

Le dessein de ceux-ci, n'avoit pourtant pas esté conduit si secretement, que Mr. le Duc de Roquelaure & Mr. de Basville, n'en eussent esté avertis : Ils l'avoient sçû par deux Lettres interceptées, qui estoient tombées entre leurs mains au commencement du mois de Juin : elles estoient écrites de Londres,

l'une du 11. l'autre du 12. d'Avril de la même année 1709. à une Femme Huguenote, dont je n'ai pas sçu le nom. La premiere estoit conçuë en ces termes.

Les Personnes que Cavalier vous a envoyé, sont les Freres Billard & Dupont; il a receu des nouvelles comme ils estoient arrivez au Païs: faites moy sçavoir tout ce qui s'y passe, & je vous instruirai de tout ce que je sçaurai.

Voici ce que contènoit la seconde, qui estoit de Cavalier même.

Je n'ai jamais douté, ma chere Sœur, du zéle & de la bonne affection de nos Compatriotes. Il ne tiendra pas à moy qu'ils n'ayent pleine satisfaction: mais, à la verité, je croi que la Paix arrestera tous nos bons desseins;

on la croit comme faite : Cependant, il faut toûjours avoir esperance en Dieu ; & implorer son secours. J'espere qu'on parlera de nous dans la Paix : Cette grande Reine est pieuse. Donnés-moy des nouvelles de mes Parens ; & du cher Frere Claris. Vous avés vû les Personnes dont je vous ai parlé par ma precedente, ou vous les verrés bientost, conduisés-vous par eux. Je vous souhaite toute sorte de benedictions.

Ces Lettres en apprirent assez à Mr. le Duc de Roquelaure & à Mr. de Basville, pour les obliger aussitost à envoyer des ordres pressants, à tous ceux qui gardoient les entrées de la Province, de redoubler leur vigilence ; mais elles arriverent trop tard, puisque lorsqu ils les reçurent ceux dont elles parloient estoient déja dans le Vivarés.

On s'apperçut bientost qu'il y estoit entré des Gens qui avoient soufflé la revolte : Ce fut à Vals, sur la fin du mois de May, que parut la premiere étincelle de ce feu. Un insigne Scelerat de ce Lieu, appellé *Justet*, qui avoit esté Lieutenant de Cavalier, & un des quatre qu'il avoit envoyez ; homme chargé de crimes, & accredité parmi la Canaille de ce Canton, y attroupa d'abord trente Jeunes-Gens, de même trempe que lui, qui prirent les armes, & commencerent à courir d'un costé & d'autre pour soulever le Païs.

Comme le peu de Troupes que nous avions dans le Vivarés, pour le contenir pendant le calme dont on joüissoit alors, se trouverent éloignées du Lieu où cet éclat arriva, Mr. de

Vaçance, Gentilhomme zélé pour le service du Roy, qui estoit sur les Lieux, voulut arrester ce mouvement dans sa naissance: Il assembla ce qu'il put de Gens, & suivit ces Seditieux pour les dissiper: mais, l'activité avec laquelle il les poursuivoit, leur ayant fait comprendre, que tandis qu'ils auroient à leurs trousses un homme si agissant, ils ne réussiroient jamais dans leur entreprise, ils resolurent de s'en défaire; lui dresserent une embuscade; & l'assassinerent.

Ce meurtre fut le signal de la revolte: Cette Troupe grossit aussitost, par la jonction de ceux que les trois autres Emissaires de Cavalier avoient assemblez ailleurs, & par les Scelerats du Païs, que la misére fit sortir de leurs Chaumiéres;

enſorte que le 10. du mois de Juin, plus de deux cens Hommes parurent en armes dans la Parroiſſe de Gilhoc, où ils ſe ſaiſirent du Chaſteau de Bos, appartenant au Marquis de Briſſon, qui eſtoit alors abſent, & y prirent une cinquantaine de fuſils.

Le 11. le Sr. de Rapiné, qui commandoit un Detachement de Suiſſes à Vernoux, en fut averti: Mais, comme on ne ſçavoit pas encore le nombre des Attroupez, il ne prit que trente Hommes pour les aller chercher. Aucun Habitant du Païs où ils avoient paru, ne voulut lui dire de quel coſté ils étoient allez; & ce ne fut que par hazard qu'il les rencontra. Un Soldat de ſon Avant-garde, ayant voulu entrer dans la Maiſon d'un Païſan pour en ap-

prendre des nouvelles, la Trou- pe entiere, qui s'y estoit refu- giée à cause d'une grosse pluye qui tomboit alors, en sortit brus- quement, & tira sur lui. Le Sr. de Rapine, voyant la partie inégale, se battit en retraite, gagnant toûjours sur eux les hauteurs, en se retirant du cô- té de Gilhoc, dont il estoit éloigné de demie lieuë. Quand il y fut arrivé, n'ayant trouvé personne pour le soûtenir, il posta ses Gens derriere les mu- railles d'un Cimetiere, & au Clocher de l'Eglise: Là, ils fi- rent feu les uns sur les autres, depuis dix heures du matin jus- qu'à la nuit; auquel temps les Attroupez cesserent de tirer, & se retirerent dans les Bois du voisinage.

Nous eumes dans cette oc- casion, un Soldat tué, & deux

legerement blessez. Les Revoltez y perdirent cinq ou six Hommes, dont on vit emporter les corps morts. Le Chef de cette Troupe fut vû de fort prés : il estoit vestu de bleu, avec une plume au chapeau de même couleur : il n'avoit qu'un pistolet à la main ; & crioit de temps en temps aux Suisses, *Messieurs, rendés-vous, on vous fera bon quartier.* L'on remarqua aussi, que plusieurs Jeunes Gens se joignirent aux Rebelles devant ce Cimetiere ; & l'on apprit, dans la suite, que c'estoient des Religionaires de cette Parroisse.

Le lendemain de cette action, le Sr. de la Caze, Major de Duboulay, avec deux Compagnies de son Regiment, trois de Bourgeoisie, & un Détachement de Suisses, se mit en marche pour aller combattre cette

Troupe : mais, quelque diligence qu'il pust faire, il lui fut impossible de la trouver ce jour-là. Mr. Courten, qui commandoit en Vivarés les Bataillons Suisses, marcha aussi dans le même dessein ; & envoya, sur le champ, un Courrier à Mr. le Duc de Roquelaure, pour l'avertir de ce soulevement.

Mr. de Basville reçut aussi, par le même Courrier, une Lettre du Sr. du Molard, son Subdelegué dans ce Païs-là, par laquelle il lui mandoit toutes les circonstances que je viens de rapporter ; & outre cela, il lui envoya un Ecrit, que celui qui commandoit les Revoltez avoit fait remettre entre les mains du Sr. de Rapiné le jour du combat de Gilhoc, & qu'on avoit pris soin de faire répandre dans tout le Vivarés.

Voici cet Ecrit, que j'ai copié sur l'Original, sans y rien changer, afin que le Lecteur juge combien grossiers & insolents en estoient les Auteurs.

Dieu benisse nostre entreprise, & preside en nos Conseils; afin que nous ne puissions jamais rien entreprendre, qui ne soit pour sa gloire, pour l'édification de nos Prochains, & pour l'avancement de son Regne. Amen.

Vous ne serés pas surpris, Messieurs du Clergé, de ce qui vous arrive aujourd'hui, aprés avoir servi de Langues amielées, & de Boute-feux, nous ayant fraudé la Foy. Vous qui seuls estes la cause de la ruine totale de ce Royaume, & qui avés mis tout le Peuple dans un estat à n'en pouvoir jamais relever; je vous avertis, de la part de Dieu, de quel ordre que vous puissiés estre, que je m'en

prens à vous en personne, & à tous vos Emissaires, comme estant les seuls Perturbateurs du repos public, pour vous faire tout ce que vous & vos Ancêtres nous avés usurpé, & à nos Peres : Vous déclarant, que nous pretendons & que nous voulons estre remis dans nos anciens Privileges ; & voulons nostre liberté, qui est les Edits de Nantes, de la maniere qu'ils estoient lorsque vous les avés violez par vos enchantemens diaboliques : ne pretendant rien payer à l'avenir que les deniers qui seront legitimement dûs.

Nous voulons aussi absolument, l'élargissement de tous les Prisonniers, Galeriens, & Exilez ; en un mot, tous ceux & celles qui souffrent pour cause de Religion, sans distinction de personne.

Je declare, & nous declarons, avec une promesse inviolable, à

tous les Anciens-Catholiques, qu'il ne leur ſera fait aucun tort préjudiciable, ni à toute autre Secte ou Religion, à la reſerve qu'ils ne viennent en armes contre nous; car, s'il y en avoit qui fuſſent aſſez foibles que de ſe laiſſer perſuader aux Emiſſaires, je veux dire aux Ennemis du repos public, nous leur declarons qu'ils n'ont point de grace à eſperer, ni tous ceux qui ſeront contre nous, de quelle Religion qu'ils ſoient.

Nous voulons auſſi ſervir Dieu, chanter ſes immortelles Loüanges, & faire annoncer ſa Parole par tout là où nous paſſerons.

Je remonte à la ſource de nôtre mal, parlant à tous les Vicaires, Prieurs & Prêtres, & autres qui cauſent la deſunion, & veulent détruire l'Empire de Nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt: qu'ils ayent à ſe retirer de parmi nous, ſur

peine de la vie; & aux Parroissiens qui les garderont dans leurs Communautez, d'estre traitez suivant les Loix militaires, qui sont d'estre pillez & bruslez, faute d'obeïssance.

Assurant à tout le Peuple qui liront ou entendront parler de la susdite entreprise, que nous avons jetté les fourreaux de nos épées en arriere, avec promesse de ne les plus remettre que les demandes cidessus ne nous soient accordées. Fait au Desert le 12. May 1709. ABRAHAM, signé.

Cet Abraham estoit un des quatre Hommes envoyez par Cavalier : il avoit esté un de ses Lieutenans; & outre cela, il estoit reconnu pour un Prophéte Fanatique : On lui avoit accordé trois fois, par differents motifs, le pardon de ses crimes, & la permission de sortir

lu Royaume ; & il estoit reve-
ıu autant de fois dans le Païs,
ıour y renouveller les desor-
tres. Nous verrons dans la suite,
|uelle fut la destinée de ce Mi-
érable.

Mr. le Duc de Roquelaure
z Mr. de Basville, ayant ap-
ris cette fâcheuse nouvelle,
ıe douterent point que ceux
lont il estoit parlé dans les
ettres que nous avons ci-de-
'ant rapportées, n'eussent ex-
:iré ce soulevement ; & que
et Ecrit ne fust la déclaration
l'une nouvelle guerre fanati-
|ue, qui alloit commencer dans
e Vivarés.

On ne sçauroit courir avec
ıssez de diligence à un feu qui
:ommence à s'allumer : Ils re-
;urent ces nouvelles à Montpel-
ier, le 14. du mois de Juin :
ls en partirent le 15. pour se

En passant à Nîmes,
prirent que les Religion
avoient convoqué une
blée ; & pour ne rien
derriere eux qui pust leu
de la peine, avant que d
ser outre, ils trouverent
pos de faire punir ceux
avoient esté pris. Le Préd
qui estoit un Cordonier
te Ville, avec quelques-
plus coupables, furent er
aux Galeres ; les Femme
les Prisons d'Aygues-Mort
les Filles dans celles de

tier les Auteurs ; parcequ'il y avoit apparence, que leur dessein estoit d'exciter les Esprits à la revolte, dans le temps que celle du Vivarés, dont ils estoient instruits, alloit éclater: & l'on doit sans doute attribuer à cette sage précaution, la tranquilité dans laquelle demeurerent les Huguenots de ce Païs, tandis qu'on calmoit ailleurs l'orage qui s'y estoit élevé.

Lorsque Mr. le Duc de Roquelaure & Mr. de Basville furent arrivez au St. Esprit, ils sçurent que le Sr. de la Caze avoit attaqué & chargé les Revoltez; mais qu'il ne leur avoit tué que peu de Gens, parcequ'ils avoient fait peu de resistance, & pris la fuite du costé de Vals, où Mr. Courten les avoit suivis, sans pouvoir les joindre, à cause que de là, ils

s'estoient retirez vers les Boutieres, au nombre d'environ trois cent.

Un Soldat des nostres, qui fut pris dans l'action du Sr. de la Caze, & renvoyé par les Rebelles, sans qu'ils lui fissent aucun mal, donna lieu au faux bruit qui courut alors, que Cavalier estoit le Chef de cette Troupe. Ce Soldat assuroit lui avoir parlé, & en faisoit un portrait assez ressemblant : mais, on sçut dans la suite, par les Prisonniers qu'on fit sur eux, qu'elle estoit commandée par Abraham, Daniel, Dupont & Justet, qui avoient esté Officiers dans le Regiment que Cavalier fit lorsqu'il sortit du Royaume ; & que c'estoient ceux-là même qu'il avoit envoyez, comme Enfans-perdus, pour commencer la revolte.

Mr. de Basville, qui gardoit les Memoires où estoient les noms & les portraits des plus dangereux Fanatiques, lorsqu'on lui nomma ces quatre Scelerats, & qu'on les lui dépeignit, se souvint de les avoir vûs en 1704. parmi ceux qui se rendirent: il se souvint aussi, qu'en 1702. trois Officiers reformez, venant de Hollande, avoient esté arrestez en passant le Rhône; & qu'un d'eux lui declara, que le Pensionnaire Heinsius les avoit envoyez avec un Projet de revolte; dans lequel il leur donnoit pour principale instruction, *de ne point tuer ni brusler; mais seulement de promettre aux Peuples la décharge des Impots, & le rétablissement de la Religion Protestante* : Ensorte que, faisant reflexion à l'article 4. de l'Ecrit que je viens de rappor-

ter, & à la conduite que tenoient alors les Revoltez du Vivarés, qui ne tuoient que ceux qui les attaquoient, il jugea que ce present soulevement estoit un Plan de revolte, corrigé sur celui des Cevenes, & formé sur le Modelle de celui qu'Heinsius avoit autrefois dicté lui-même à ces trois Officiers.

Ce n'estoit point par un sentiment d'humanité qu'on avoit inspiré aux Revoltez de tenir cette conduite; mais, c'estoit pour rendre le soulevement plus general, & de plus longue durée: car, il est certain que les cruautez horribles des Fanatiques des Cevenes, avoient esté generalement condamnées de tout le monde; & que sans cela, les troubles qu'ils exciterent n'auroient pas sitost fini.

Ainsi, il y avoit lieu de craindre

dre que ce soulevement ne fust plus dangereux que l'autre : par cela même, qu'il estoit plus moderé, & qu'il sollicitoit également à la revolte, & les Catholiques & les Religionaires ; en promettant à ceux-là, la décharge des Impots, & à ceux-ci, le rétablissement de leur Religion.

Ce qui rendoit encore ce soulevement à craindre, c'est que le Vivarés est un Païs plus rude que les Cevenes, & par conséquent plus favorable à des Revoltez : Il est vrai que les Cevenes ont des Montagnes & des Bois, qu'on ne penetre qu'avec peine ; mais on y trouve de beaux Valons, & en plusieurs endroits des routes assez commodes : au lieu que dans le Vivarés, les Montagnes sont plus hautes, les Bois plus épais,

les Valons affreux ; ensorte que la seule vûë de ce Païs sauvage fait horreur aux Voyageurs.

Ajoûtés à cela, que comme les Peuples tiennent ordinairement quelque chose de la nature des Païs qu'ils habitent, les Vivarois estoient beaucoup plus à craindre que les Cevenols : Ceux-ci, par le commerce qu'ils ont avec leurs Voisins du Bas-Languedoc, ont un peu adouci la rusticité de leur naturel ; & quoiqu'ils soient demeurez legers & malins, ils sont neanmoins dévenus assez faciles & sociables : ceux-là, qui ne sortent jamais de leurs Montagnes, ont conservé toute leur ferocité, & sont farouches & intraitables.

Outre cela, la conjoncture du temps faisoit beaucoup crain-

dre pour ce ſoulevement. La France eſtoit alors dans le plus fort d'une longue & cruelle guerre : la Campagne alloit commencer : les pertes que nous avions faites, avoient reveillé l'eſprit de revolte parmi les Religionaires : les eſperances de Paix, dont on ſe flatoit de temps en temps, s'évanoüiſſoient preſqu'en naiſſant : Nous ſortions d'un Hiver terrible, qui avoit ravagé la Terre, & annoncé la famine : les Peuples, ſur tout ceux des Montagnes, ſe ſentoient déja preſſez de la faim. Tous ces malheurs enſemble, faiſoient juſtement apprehender, que des Gens à qui la vie eſtoit à charge, ne ſe laiſſaſſent facilement entrainer dans la rebellion ; & que les agitations ſanglantes qui avoient deſolé le Languedoc,

ne vinssent à recommencer.

Nous estions d'ailleurs peu en estat, dans la Province, de soûtenir une affaire si dangereuse & si declarée. Dans tout le Païs où la revolte avoit éclaté d'une maniere si vive, nous n'avions que trois Compagnies de Suisses, & le Regiment du Boulay, qui n'estoit guere en estat de bien servir. Mr. le Duc de Roquelaure n'avoit dans le Languedoc, que le Regiment de Dragons de la Province, deux Compagnies d'Irlandois, & quelques méchantes Milices: il attendoit des Toupes; mais il n'avoit, ni bled pour les nourrir, ni argent pour les payer. Mr. Courten, qui commandoit les Suisses en Vivarés, faute de paye, n'osoit se fier à eux: Les Soldats commençoient à deserter; les Peuples crioient;

les bons Serviteurs du Roy eſtoient conſternez ; les Mal-intentionnez ſe réjoüiſſoient, & la revolte alloit ſon train.

Avant que de partir de Montpellier, Mr. le Duc de Roquelaure avoit prévû toutes ces difficultez, & eu la précaution d'envoyer demander du ſecours à Mr. le Duc de Bervvick, qui eſtoit en Dauphiné ; & qui détacha auſſitoſt, de l'Armée qu'il commandoit, le Regiment de Boiſſieux, & deux Bataillons de celui de Quercy.

Mr. de Baſville pourveut auſſi en diligence à ce qui eſtoit de ſon miniſtére. Lorſqu'il receut la nouvelle du ſoulevement, il eſtoit occupé du ſoin de garantir la Province de la famine : Pour cela, il avoit envoyé querir du bled au Levant, d'où, bientoſt aprés, nous vint l'a-

bondance; & il en faisoit alors amasser dans Montpellier, pour ses Habitans : mais, comme la prudence veut qu'on remedie à ce qui presse le plus, il ordonna qu'on en prist une partie, dont il fit faire promptement de la farine; laquelle fut ensuite transportée en Vivarés, & arriva sur les Lieux à point nommé, pour nourrir les Troupes.

Outre cela, il emprunta tout l'argent qu'il peut trouver dans les bourses de ses Amis; entre lesquels, Mr. de Chambonas, Evêque de Viviers, signala son zéle, par un prest considérable, & qui fut d'un trés-grand secours.

Lorsque Mr. le Duc de Roquelaure fut assuré d'avoir, à-peu-prés, ce qui lui estoit necessaire pour tenir la Campa-

gne, il commença à se mettre en action, resolu de chercher sans relâche les Rebelles, & de ne point cesser de les poursuivre, qu'il ne les eust entierement dissipez.

Mais auparavant, il envoya aux Troupes qui lui venoient du Dauphiné, de hâter leur marche, & de se rendre à Privas le 25. de Juin. Le même rendés-vous fut aussi donné au Regiment de Dragons de Languedoc, & à deux Compagnies de celui de Guienne: ausquelles il ordonna de traverser les Cevenes, & de passer à Pradeles & à Langogne; afin que si les Revoltez, qu'il vouloit aller chercher dans les Boutieres, se jettoient de ce costé-là, ils fussent envelopez, & que les Dragons pussent se joindre au peu de Troupes que Mr.

de la Lande y commandoit.

Ces ordres donnez, il partit du St. Esprit, avec Mr. de Basville, & accompagné de toute la Noblesse du Vivarés, qui s'estoit renduë auprés de lui, pour aller à Aubenas; dans le dessein de contenir, en attendant, le Païs, par sa presence, n'ayant encore avec lui d'autres Troupes, que les deux Compagnies d'Irlandois commandées par le Sr. Cote.

Il prit d'abord le chemin du Pousin, qui est le plus court: mais, ayant eu avis que les Revoltez avoient fait un mouvement, qui marquoit qu'ils avoient envie de se jetter dans les Cevenes, par un Païs couvert de Bois, qui les menoit à Florac, il changea sa marche, & prit la route de Joyeuse; afin de les couper, s'ils con-

tinuoient dans le mouvement qu'il avoient fait; ou, s'ils s'opiniaſtroient à reſter dans le Vivarés, de leur tomber deſſus, en paſſant par Aubenas.

Les Troupes s'avançoient de tous coſtez, & il eſtoit arrivé à Joyeuſe le 24. d'où il ſe preparoit à partir le lendemain pour aller joindre Mr. Courten à Privas, lorſqu'il apprit la nouvelle d'un malheur, auquel il n'y avoit aucune apparence qu'on ſe dût attendre.

Ce Colonel Suiſſe, depuis l'action du Sr. de la Caze, avoit toûjours ſuivi les Revoltez, avec toute la diligence poſſible, & enfin il les avoit joints. Ils n'étoient qu'environ ſix vingt; & il avoit avec lui la Compagnie Colonelle du Regiment de Heſſy, & deux autres Compagnies franches; ce qui faiſoit prés de

trois cens Hommes : Il avoit gagné les hauteurs, & les tenoit ſerrez de ſi prés, & avec tant d'avantage, qu'ils ne pouvoient éviter d'eſtre taillez en pieces : mais, quand il fut queſtion de les faire charger, tous les Soldats Suiſſes, bien loin de tirer, ne voulurent pas ſeulement preſenter leurs armes : Les Revoltez leur rendirent la pareille, & ne tirerent que ſur les Officiers, qui, aprés avoir fait tout ce que de braves Gens pouvoient faire, furent enfin obligez de faire retirer leur Détachement, & de laiſſer remporter cet avantage à cette Canaille, ſur des Troupes reglées, qui devoient les écraſer.

L'on eut de la peine à comprendre d'où pouvoit venir cette intelligence entre des Suiſſes & des Vivarois : Il n'eſtoit

pas croyable que ce fust lâcheté du costé des Suisses, ils avoient toutes sortes d'avantages : ce ne pouvoit estre aussi par un motif de Religion, il n'y avoit que peu de Religionnaires dans ce Détachement ; enfin, on soupçonna que quatre Soldats Suisses en pouvoient estre la cause. Quelques jours avant cette action, ils avoient esté pris par les Rebelles, qui les renvoyerent volontairement, aprés les avoir fait bien boire & bien manger tout le temps qu'ils les avoient gardez : ensorte que l'on crut que ces quatre Soldats avoient informé tous leurs Camarades de ce bon traitement ; & qu'en reconnoissance, ils avoient concerté ensemble, quand l'occasion s'en presenteroit, de ne point tirer sur des Gens qui

recevoient si bien les Soldats de leur Nation.

Les Revoltez en avoient usé de la sorte envers ces quatre Soldats, à cause que, par les raisons que nous avons dites, ceux qui dirigeoient ce Soulevement, leur avoient recommandé de ne point maltraiter ceux qui tomberoient entre leurs mains, & de ne pas imiter les Fanatiques des Cevenes qui les égorgeoient; ensorte que, comme les fols vont toûjours à l'extreme, les Fanatiques du Vivarais s'aviserent de regaler leurs Prisonniers.

Cependant, Mr. le Duc de Roquelaure, craignant que les Soldats Suisses ne poussassent encore plus loin la reconnoissance, & ne vinssent à deserter pour se jetter parmi les Rebelles, crut qu'on ne pouvoit se

servir d'eux dans ce Païs, sans quelque danger; & ils furent renvoyez à leurs Bataillons, où, par le Conseil de Guerre, ils furent décimez en arrivant, afin de laver la tache qu'une pareille faute auroit pû faire à une Nation, dont la valeur & la fidélité sont également connuës de toute la terre.

Comme, dans cette malheureuse affaire, les Revoltez ne tirerent que sur les Officiers, nous y en perdîmes deux, qui estoient des gens d'un trés-grand merite. L'un fut, le Sr. de Muller, Capitaine Suisse, qui y fut tué, & extrémement regreté: L'autre, le Sr. de Massillan, qui eut le même sort: il avoit long-temps servi; commandé un des Regimens des Fusiliers de Languedoc; & ayant alors une Compagnie franche,

il avoit suivi Mr. Courten dans cette expédition.

Rien n'est plus à craindre, au commencement d'une revolte., que de laisser remporter quelque avantage à des Seditieux; sur tout, quand on a à faire à des Fanatiques, qui s'imaginent d'abord que le Ciel se déclare pour eux: Et il est certain que cet échec, arrivé aux Troupes du Roy à la premiere occasion, estoit capable d'entrainer tout le Païs dans le parti des Rebelles, si Mr. le Duc de Roquelaure n'y eust promptement remedié.

Le secours qu'il attendoit n'étoit pas encore venu: il avoit renvoyé ces Soldats nonchalans, qui épargnoient les Revoltez. Il fit d'abord marcher contr'eux, le peu de Troupes qui lui restoient: Et en atten-

dant qu'il y pust marcher lui-même avec superiorité, pour ne point commettre l'honneur des Armes du Roy contre des Gueux, il parcourut, en diligence, avec Mr. de Basville, toutes les Communautez du Païs; leur dénonçant, que si elles fournissoient des vivres aux Attroupez, il les feroit punir avec la derniere severité: Il se fit donner les noms de tous les Jeunes-Gens qui avoient quitté leurs Maisons pour se joindre à eux: parla lui-même à leurs Parens; & leur déclara, que s'ils n'obligeoient leurs Enfans à revenir, & à rapporter leurs armes dans quatre jours, il s'en prendroit à eux-mêmes. Pour les Gentilshommes, il ne fut pas necessaire de les exhorter à faire leur devoir; puisqu'on ne sçauroit jamais assez loüer

le zéle que toute la Noblesse témoigna dans cette occasion pour le service du Roy.

Par cette conduite, il affama les Revoltez, empêcha leur Troupe de grossir ; engagea les principales Communautez à prendre le bon parti ; contint dans le devoir celles qui chanceloient ; intimida les autres par la crainte des châtimens, & se rendit absolument le Maître de tout le Païs.

L'on avoit craint que les Catholiques, flatez de l'exemption des Impots, n'augmentassent le nombre des Seditieux ; mais Mr. le Duc de Roquelaure, & Mr. de Basville, dans tous les Lieux de leur passage, les avoient si vivement exhortez à demeurer fermes dans leur devoir, qu'aucun ne se laissa entrainer dans la rebellion.

L'on avoit aussi apprehendé avec beaucoup de raison, que la retraite des Suisses devant les Attroupez, n'eust reveillé l'esprit de revolte dans les Cevenes; mais la précaution d'y avoir fait passer les Dragons du Regiment de Languedoc, qui firent souvenir les Peuples de leurs malheurs passez, les retint, & l'on sçut depuis aussi, qu'ayant esté sollicitez par ceux du Vivarés à se joindre à eux, ils avoient refusé de le faire, parceque lorsqu'ils s'estoient soulevez eux-mêmes, ceux du Vivarés n'avoient pas voulu se revolter.

Cependant, à mesure que les Troupes qui estoient en marche arrivoient, Mr. le Duc de Roquelaure leur faisoit occuper les avenuës des Bouttieres, Païs affreux, dont on auroit eu beau-

coup de peine de chasser les Rebelles ; mais il leur en ferma si bien les passages, qu'ils ne purent jamais s'y établir.

Enfin, le 4. & le 5. du mois de Juillet, toutes les Troupes qu'il attendoit le joignirent, & dans ce même temps, ayant eu avis que les Revoltez estoient montez du costé du Cheilar & de Ste. Greve, il se mit à la teste d'un Détachement de Grenadiers, & de Soldats choisis, & marcha droit au Païs où ils estoient allez ; ordonna aux Regimens de Languedoc, de Boissieux, & de Quercy, de s'y rendre, & leur marqua les routes qu'ils devoient tenir, afin que les uns ou les autres pussent tomber sur la Troupe des Rebelles.

Mr. de Basville, qui sçavoit par experience, combien il est

important de faire diligence dans ces occasions, ne quitta jamais nostre petite Armée, & avoit si bien reglé toutes choses, que quoiqu'elle passast par des Païs arides & ruinez, les munitions de guerre & de bouche la suivoient par tout : les Soldats nourris & payez, alloient où on les menoit, sans se rebuter, ni par la longueur des marches, ni par la difficulté des chemins ; tandis que la misere, la faim, ou la crainte d'en venir aux mains, chassoit les Revoltez devant les Troupes du Roy, & les obligeoit à s'en éloigner le plus qu'ils pouvoient.

Aussi, lorsque Mr. le Duc de Roquelaure fut arrivé à St. Pierre-ville, où il avoit crû les trouver, il y apprit que sur le bruit de sa venuë, ils s'estoient retirez du costé de Vernoux, sur la

Montagne d'Isserlets, au nombre de deux ou trois mille : que là se croyant en sureté, ils avoient fait prêcher : que leurs Chefs avoient hautement declaré qu'ils y vouloient attendre nos Troupes ; & que même, ils avoient eu l'insolence d'envoyer ordre à tous les Curez des environs, de sortir de leurs Parroisses, sur peine de la vie.

Il prit aussitost la resolution de les aller attaquer sur cette Montagne, par trois differents endroits. Mr. le Chevalier de Miromenil, avec deux Bataillons du Regiment de Quercy, dont il est Colonel, eut ordre de marcher à Vernonx : le Regiment de Dragons de Languedoc à St. Julien ; & il marcha lui-même, avec les autres Troupes, du costé du Cheilar, & de Gluiras.

Ces Détachemens partirent des environs de St. Pierre-ville le 8. Juillet, à deux heures aprés minuit, & arriverent à neuf du matin aux Lieux où il leur avoit eſté ordonné de ſe rendre; mais quand on voulut commencer l'attaque, on fut bien ſurpris d'apprendre que les Revoltez s'eſtoient retirez pendant la nuit.

On ſe mit auſſitoſt à foüiller la Montagne, les Bois, & tous les Lieux des environs, pour tâcher de les trouver, mais ce fut inutilement; il n'eſtoit pas ſeulement poſſible de ſçavoir quel chemin ils avoient pris: tous les Païſans qu'on trouvoit eſtoient pour eux, & ne vouloient point parler; & ce ne fut qu'à quatre heures du ſoir, que l'on découvrit enfin qu'ils avoient tenu la route de Cruſol.

Les Troupes eſtoient en mou-

vement depuis trois jours ; elles avoient extrémement fatigué ce jour-là, ayant marché sans relâche depuis deux heures du matin jusqu'à quatre du soir, par des Lieux affreux ; ainsi elles estoient presque épuisées de forces : Neanmoins, Mr. le Duc de Roquelaure voyant qu'il estoit de la derniere consequence de ne point cesser de poursuivre les Rebelles, qu'on ne les eust joints, il exhorta vivement les Officiers & les Soldats, d'employer à cette poursuite ce qui leur restoit de vigueur ; & les excita principalement à faire encore ce dernier effort, par l'exemple qu'il leur en donna luimême.

Il ordonna sur le champ au Chevalier de Miromenil, de suivre les Revoltez à la piste avec les deux Bataillons de Quercy ;

& comme il y avoit apparence au chemin qu'ils avoient pris, que leur dessein estoit de se jetter dans les Bouttieres par St. Fortunat, il marcha lui-même de ce costé-là avec les autres Troupes, & passa au-dessus de Vernoux, pour les couper, & les mettre entre deux feux.

La conduite & la diligence sont presque tout à la guerre : Tout le monde avoüa depuis, que c'estoit à cette marche forcée, que l'on devoit la fin de ce soulevement. Mr. de Miromenil ne discontinua point de suivre les Revoltez qu'il ne les eust découverts ; & il les joignit enfin à six heures du soir prés d'un Lieu appellé Barjac. Ils estoient postez sur la cime de la Montagne de Leiris, qui est fort haute, & de trés-difficile accés, au pied de laquelle cou-

le la petite riviere de Bresson. Dans la saison où l'on estoit alors, il y avoit encore assez de jour pour les combattre. Il passa ce Ruisseau à leur vûë, & commença à monter par leur droite pour les attaquer. Dés qu'ils s'apperçurent qu'on marchoit à eux, ils firent tout-d'un-coup un mouvement, qui fit croire qu'ils s'alloient jetter dans un Bois qui est de l'autre costé de la Montagne; mais un moment aprés, on les vit revenir dans leur premier poste; ils s'y rangerent en bataille; preparerent leurs armes, & se mirent à chanter leurs Pseaumes.

On estoit assez prés d'eux, pour juger qu'ils n'estoient alors qu'environ deux cent, les autres s'estoient retirez dans leurs Villages en quittant la Montagne d'Isserlets: Cependant, quoiqu'ils

quoiqu'ils fussent en si petit nombre, ils ne voulurent pas se servir de l'avantage de la hauteur, que nous n'avions pû encore gagner sur eux; ils vinrent fierement à nous, s'approcherent à dix pas des Bataillons, & firent leur décharge un genoüil à terre, avec cette audace que le Fanatisme donne à ceux à qui il a fait perdre la raison.

Nos Soldats essuyerent leur feu sans se rompre; & quoiqu'ils eussent encore à monter, ils allerent sur eux d'une maniere si vive & si prompte, qu'ils ne leur donnerent pas le temps de recharger, mais les enfoncerent de tous costez la bayonete au bout du fusil, tuant tous ceux qu'ils pouvoient joindre.

Les Revoltez ne laisserent pas encore, quoiqu'accablez de toutes parts, de se deffendre jus-

qu'à la derniere extrémité, & de combattre en desesperez, les uns à coups d'épées, les autres avec des faux manchées à rebours, & ceux qui n'avoient pas d'autres armes, se servoient de pierres, que le Champ du combat leur fournissoit abondament.

Ce fut alors qu'on vit faire à ce Justet de Vals, dont j'ai déja parlé, une action, qu'on auroit de la peine à croire, si plusieurs n'en avoient esté les témoins: Cet Homme feroce n'ayant plus d'armes à la main, & se voyant pressé par deux Grenadiers, qui ne lui donnoient pas le temps de lever des pierres, les saisit tous deux par les cheveux; & comme il estoit extrémement fort, il se mit à les secoüer l'un contre l'autre, avec tant de violence, qu'il les auroit peut-estre assommez, si un de

leurs Officiers n'estoit survenu, qui le perça de plusieurs coups d'épée au travers du corps, sans lui pouvoir faire lâcher prise, qu'aprés qu'il les eut entrainez tous deux par terre avec lui, & qu'il eut expiré sur eux.

Il y en eut plus de six-vingt de tuez sur la place, entre lesquels, outre ce redoutable Justet, on trouva aussi Dupont, dont il est parlé dans une des Lettres que j'ai rapportées, & qui passoit pour le plus habile de leurs Chefs: Les trente Jeunes-Hommes de Vals, qui avoient assassiné Mr. de Vacance, y furent presque tous tuez: leur Prédicant fut aussi trouvé parmi les morts; il estoit vêtu d'une longue robe noire, & il avoit esté vû dans l'action au milieu d'eux, les exhortant à combattre.

Par les dépoüilles des morts, dont les Soldats profiterent, on ne douta point que les principaux des Rebelles n'euſſent eſté tuez : Le Champ de bataille ſe trouva couvert de leurs armes. Pour le nombre des bleſſez, il ne fut pas poſſible de le ſçavoir : la plûpart ſe trainerent comme ils purent d'un coſté & d'autre dans les Bois, & ceux qui ne purent pas fuir ne voulurent point de quartier.

Abraham leur General, ne combattit point : on ſçut qu'il en avoit eſté empêché par deux bleſſures qu'il avoit reçuës au combat du ſieur de la Caze, dont il n'eſtoit pas encore gueri ; mais il fut vû à cheval, eſcorté de vingt Hommes, au ſommet de la Montagne, d'où il fut ſpectateur de l'action, & prit enfin la fuite avec le dé-

bris de ses Gens, dans les Bois du voisinage, où ils furent poursuivis jusques bien avant dans la nuit.

La défaite de cette Troupe, dont la nouvelle fut répanduë par tout, effraya les Rebelles, étonna les Mal-intentionnez, & intimida un nombre infini de Scelerats du Païs, qui n'attendoient qu'un évenement favorable à la revolte, pour se declarer.

Cependant, cette action, toute complete qu'elle fust, ne laissa pas de nous coûter assez, par la resistance opiniâtre que firent des Gens, à qui la faim, le desespoir, & le Fanatisme, inspiroient l'audace, la fureur, & le mépris de la mort.

Mr. le Chevalier de Miromenil, qui combattit à la teste des Bataillons, avec toute la con-

duite & la valeur possibles, y fut blessé d'un coup de pierre à la teste, & eut le bras cassé d'un coup de fusil : Les deux Capitaines des Grenadiers de son Regiment y furent tuez : Il y eut encore deux autres Capitaines & trois Lieutenans blessez, dix Soldats tuez, & une quarantaine blessez.

Le sieur Dumolard, qui connoissoit parfaitement le Païs, & que Mr. de Basville avoit donné au Chevalier de Miromenil pour le conduire, contribua beaucoup à cet heureux succés, par les bons avis qu'il lui donna, & par la route qu'il fit tenir aux deux Bataillons de Quercy, qui se signalerent dans cette occasion, & par la diligence qu'ils firent dans leur marche, & par la valeur avec laquelle ils combattirent.

Les miserables restes de cette Troupe de Revoltez, eurent toute la nuit pour s'éloigner, & s'aller cacher dans les Cavernes des Montagnes, & dans le fonds des Bois, dont ce Païs est couvert; aussi le lendemain, & le jour suivant, quelque recherche qu'on en fist de tous costez, on ne put trouver qu'une vingtaine de ces Malheureux, qui, quelques jours aprés, furent condamnez à la mort, & executez à Vals, à Privas & à Vernoux.

Le 10. de ce même mois, Mr. le Duc de Roquelaure apprit qu'ils s'estoient rassemblez encore prés de Pierre-Gourde: que dans la nuit ils avoient passé la riviere de Rieux, au nombre de soixante, parmi lesquels on en avoit vû plusieurs qui estoient blessez, & que Mr. de Monteils, Gentilhomme de ce Can-

ton, trés-zélé pour le service du Roy, qui commandoit une Compagnie franche, avec un Détachement de deux cens Hommes, estoit aprés eux au Pont des Oüillieres, & esperoit de les joindre incessamment.

Sur cet avis, il marcha aussitost à Privas, parcequ'il y avoit apparence que leur dessein estoit de s'approcher des Bouttieres, & disposa les Troupes de maniere, que quelque parti qu'ils prissent, il estoit impossible qu'on ne tombast sur eux : Mais, ayant ensuite esté averti qu'ils avoient repassé la même riviere, & s'estoient rejettez dans le Bois de Pierre-Gourde, d'où ils s'estoient allez poster pour une seconde fois sur la Montagne de Leiris, il fit marcher de ce costé-là toutes ses Forces, par quatre differents endroits;

avec ordre de ne laiſſer dans leur marche, ni Bois, ni Cavernes, ni Hameaux, ſans les foüiller avec la derniere exactitude; ne s'agiſſant plus que de les trouver, pour les exterminer tout-à-fait.

Dans le temps qu'on faiſoit cette recherche, un Homme qui avoit eſté parmi eux depuis le commencement de la revolte, & que la faim avoit forcé de ſe venir rendre, déclara à Mr. de Baſville; *que depuis leur déroute, ils eſtoient extrémement conſternez, & réduits à la derniere neceſſité; parceque les Habitans du Païs, qui juſques-là, malgré leur miſere, s'eſtoient retranchez de leur ſubſiſtance pour les nourrir, ne vouloient plus leur fournir des vivres: Que neanmoins ils proteſtoient qu'ils combattroient juſqu'à la derniere goute de leur*

sang ; & qu'ils estoient dans l'attente de quelque Secours, qui devoit bientost arriver.

Comme tous les Prisonniers qu'on faisoit sur eux, tenoient à-peu prés le même langage, & parloient de ce secours attendu, Mr. le Duc de Roquelaure, & Mr. de Basville, jugerent que l'esperance de ce secours, qui eutretenoit leur opiniâtreté dans la revolte, venoit sans doute d'une Lettre de Cavalier, qui avoit mandé à un de ses Amis ; *qu'il avoit envoyé dans le Païs Daniel & Dupont, & qu'il les suivroit bientost* : Ensorte qu'ils crurent, que le dessein de ceux qui conduisoient ce soulevement, estoit de remettre de nouveau sur la Scene ce General Fanatique, comme celui en qui les Rebelles avoient le plus de confiance.

Et il estoit vrai, que Cavalier faisoit publiquement courir le bruit de sa venuë, quoiqu'il n'y pensast nullement, ainsi que la suite nous l'apprit. Cependant, comme il y avoit beaucoup d'apparence qu'il devoit venir, & qu'il pouvoit estre introduit dans le Vivarés, ou par le Dauphiné, avec un Corps de Religionaires, qu'il estoit facile d'y assembler, ou par une Descente sur nos Côtes ; pour parer un coup si dangereux, dans la conjoncture où l'on estoit, ils firent trois choses.

Premierement, ils informerent la Cour de la juste crainte où ils estoient, & demanderent deux Galeres pour la deffense des Côtes ; répresentant aux Ministres, qu'elles n'y avoient jamais esté plus necessaires.

Secondement, ils écrivirent

à ceux qui commandoient en Dauphiné, d'y observer les Religionaires ; & donnerent des ordres pour veiller avec plus d'exactitude qu'on n'avoit encore fait, sur tous les endroits où l'on pouvoit traverser le Rône, depuis son embouchure jusqu'à Lion.

Et en troisiéme lieu, ils firent resolution de mettre tout en usage, pour faire périr promptement le reste des Revoltez ; afin que si Cavalier, ou d'autres, se préparoient à les venir joindre, ils en perdissent l'envie, en apprenant qu'ils avoient esté entierement écrasez.

Il est vrai que cette année-là, il n'arriva rien de ce que Mr. le Duc de Roquelaure, & Mr. de Basville, avoient craint : mais, il semble qu'ils prévirent alors ce qui arriva la suivante ; c'est-à-

dire, le Projet de revolte que nos Ennemis firent en Dauphiné, & la Descente qui fut effectivement faite au Port de Cette.

Cependant, la resolution d'exterminer promptement les Attroupez, passa de l'esprit de ceux qui l'avoient prise, dans celui de tous les Officiers & de tous les Soldats : Et quoiqu'il fust presqu'impossible de faire plus de diligence qu'on n'avoit fait jusqu'alors, on commença d'abord à agir avec plus de vivacité qu'on n'avoit encore fait.

Depuis la défaite de leur Troupe, qui arriva, comme nous avons dit, le 8. de Juillet, on employa cinq ou six jours à les chercher ; mais ce fut inutilement : Ils avoient perdu leurs meilleurs Hommes, presque tous leurs Chefs, & n'osoient plus

paroiſtre en Campagne : Preſſez par la faim qui les chaſſoit de par tout, & talonnez par nos Troupes, qui ne leur donnoient pas le temps de reſpirer, ils couroient de Montagne en Montagne, & de Bois en Bois, par des Païs horribles ; & comme ils en ſçavoient mieux les ſentiers que ceux qui les pourſuivoient, tout ce que l'on pouvoit faire, eſtoit d'apprendre de temps en temps par où ils avoient paſſé ; mais il n'eſtoit pas poſſible de les joindre.

Enfin l'on apprit le 18. du mois, qu'ils avoient eſté vûs du coſté de Ste. Greve ; que leur Troupe eſtoit d'environ cent Hommes, ayant groſſi par les Recruës que le Païs leur avoit fourni ; que de là, ils avoient voulu entrer dans les Parroiſſes voiſines, qui eſtoient remplies

de Religionaires, dont plusieurs se seroient joints à eux : mais que Mr. de Truchet, Gentilhomme de ces Quartiers, leur en avoit fermé les passages avec les Milices qu'il commandoit ; ensorte qu'ils avoient esté obligez de retourner sur leurs pas, au Lieu d'où ils estoient partis.

Ce fut Mr. Courten qui reçut cet avis à Vernoux, où il estoit indisposé : Il en informa aussitost Mr. le Duc de Roquelaure, qui marcha d'abord du costé des Bouttieres, pour deffendre le Païs le plus dangereux ; & par son ordre, Mr. de Cheviré partit de Vernoux avec cent cinquante Dragons à pied du Regiment de Languedoc, dont il est Lieutenant Colonel ; trois Compagnies à cheval du Regiment de Dragons de Chatillon, arrivé depuis peu ; les

deux Compagnies d'Irlandois du Sr. Cote, & cent Grenadiers, pour aller chercher les Revoltez où ils avoient esté vûs; & il lui fut ordonné de ne point discontinuer de les suivre, qu'il ne les eust joints & chargez.

Ces Troupes furent si bien conduites, & marcherent avec tant de diligence, qu'elles les surprirent, & les joignirent à Senereal le 19. du mois, à trois heures aprés midi. Ils voulurent d'abord se retirer, & éviter d'en venir aux mains; mais Mr. de Cheviré avoit si bien pris ses mesures, pour les empêcher de s'échaper d'aucun costé, qu'ils furent obligez de faire ferme, & de se battre, malgré qu'ils en eussent.

Les trois Compagnies de Dragons à cheval, qui les avoient

approchez les premiers, essuyerent leur feu de fort prés, & fondirent ensuite sur eux si vivement, qu'ils les mirent en desordre : Les autres Troupes qui les envelopoient, les chargerent aussi en même temps. Ils prirent la fuite : On les poursuivit d'un costé & d'autre jusqu'à la nuit ; & ils furent presque tous tuez sur la place, ou pris dans la poursuite.

Les Païsans du Païs, qui estoient las de les nourrir, & bien aises de s'en défaire, couroient aprés eux pour les arrêter : Il en fut ainsi pris une quinzaine, qu'on trouva encore les armes à la main, & qui furent envoyez à Mr. le Duc de Roquelaure, qui les fit pendre sur le champ.

Enfin, cette nouvelle Troupe fut entierement défaite ; leur

Chef seulement, qui estoit ce mêmeAbraham dont nous avons déja parlé, & qui fut vû monté sur un cheval blanc, trouva le moyen de se sauver, parcequ'ayant eu le bras cassé au commencement du combat, il prit de bonne heure le parti de la fuite, tandis qu'on estoit occupé à tailler ses Gens en pieces.

Cette action ne fut pas regardée par la victoire que nos Troupes remporterent, car il n'estoit pas bien difficile à tant de braves Gens de vaincre une poignée de Gueux: mais il estoit de la derniere consequence de les trouver, de les joindre, & de les battre si bien, qu'il n'en restast aucun qui pust servir de levain à la revolte dans un Pais si gâté; & il est certain qu'il falloit toute la diligence, la conduite, & la vigueur que Mr. de

Chevirė employa dans cette affaire, pour la rendre aussi complete qu'elle le fut.

Cependant, comme il n'estoit pas possible de forcer des Desesperez à combattre, qu'il n'y eust du danger à essuyer, & quelque perte à faire, Mr. Dargentine qui commandoit les Dragons à cheval, fut malheureusement tué à la premiere décharge: deux autres Capitaines du même Corps y furent blessez; & il y eut encore quelques Dragons tuez & blessez.

Le lendemain de cette action l'on sçut avec certitude, que de toute la Troupe des Revoltez il n'en estoit échapé que cinq ou six, qui, tous blessez qu'ils estoient, se tenoient cachez dans le fonds des Bois, & dans les trous des Rochers, où ils ne pouvoient éviter de perir misérablement.

On ne laissa pas de faire encore des perquisitions exactes de tous costez, qui ne furent pas tout-à-fait inutiles; puisqu'on arresta un Deserteur, appellé *Trolier*, qui s'estoit érigé en Chef: On le trouva blessé, & caché dans une Maison: il fut pris, jugé, condamné à la mort, & executé. L'on arresta aussi deux des Revoltez, qui se trouverent avoir esté du nombre de ceux qui avoient assassiné Mr. de Vacance, & qui furent condamnez au supplice qu'ils avoient merité.

Les exemples de ces trois Scelerats, & de quelqu'autres, qui avoient esté pris dans la derniere action, & dont les executions furent faites les jours des Marchez dans les principaux Lieux du Vivarés, étonnerent si fort le Païs, aprés la

défaite des Rebelles, que perſonne n'oſa plus branler. Nos Troupes battoient la Campagne inutilement : elles ne rencontroient que des Miſerables qui mouroient de faim : Les Communautez elles-mêmes leur couroient ſus, & les amenoient pour les faire punir.

Aprés cette derniere déroute l'on ſçut certainement, que de quatre principaux Chefs qu'ils avoient, deux, qui eſtoient les plus dangereux, avoient eſté tuez ; & qu'il ne reſtoit que Daniel, qui s'eſtoit ſauvé bleſſé de trois coups de fuſils, & Abraham, qui eſtoit auſſi propre à prophetiſer qu'à combattre.

Il ſeroit difficile de pouvoir exprimer, quelle fut la conſternation de tous les Mal-intentionnez de la Province, quand ils virent le calme revenu dans

le Vivarés : Ils ne pouvoient comprendre, qu'un soulevement, fait dans une conjoncture de temps si favorable, dans un Païs si propre à leurs desseins, qui avoit eu d'abord un succés heureux, & dont ils avoient conçu de si belles esperances, eust esté si tost, & si bien appaisé, qu'il ne restast pas la moindre étincelle d'un si grand embrasement.

Aprés donc que Mr. le Duc de Roquelaure, par des executions Militaires, & Mr. de Basville, par des exemples de Justice, eurent porté la punition de la revolte dans tous les Lieux du Vivarés ; & connu, que non-seulement il n'y avoit plus rien à craindre, mais que même ce qu'ils venoient d'y faire avoit assuré la tranquilité des Cevenes ; ils firent dessein de

[redacted]

s'en retourner à Montpellier, dont ils estoient absens depuis six semaines, & où leur presence estoit necessaire pour veiller à la deffense des Costes, & donner leurs ordres pour le passage des Troupes qui revenoient alors d'Espagne.

Avant que de quitter le Vivarés, comme la Parroisse de Vals estoit la plus coupable du Païs, le soulevement y ayant commencé, ils lui firent porter la peine de sa rebellion, en y faisant raser plusieurs Maisons de ceux qui avoient déja peri de la main des Soldats ou par les supplices, & y mirent des Garnisons aux dépens des Religionaires.

Ils découvrirent aussi, avant leur départ, un Agent secret des Rebelles, qui faisoit semblant d'estre bien intentionné

pour le service du Roy ; mais, cette découverte fut faite d'une maniere qui merite que le Public en soit informé.

Un riche Bourgeois de Vernoux, nommé *Duclos*, avoit un Frere, plus jeune que lui, parmi les Revoltez. Lorsque Mr. le Duc de Roquelaure arriva dant lePaïs,Duclos le fit prier de vouloir pardonner son Frere ; & demanda la permission de lui écrire, promettant qu'il le feroit revenir : On lui accorda ce qu'il demandoit ; parcequ'on estoit bien aise alors d'apprendre, par le retour de cet Homme, ce qui se passoit parmi les Rebelles. Duclos écrivit à son Frere, & le lendemain il montra la Réponse qu'il en avoit reçuë ; par laquelle, bien loin de vouloir revenir, il ménassoit son Frere de le tuer, pour lui en avoir

avoir osé faire la proposition: il se plaignit d'estre l'homme du monde le plus malheureux, d'avoir un tel Frere; témoigna d'estre allarmé de sa ménace, & pria Mr. Courten de lui accorder sa protection.

Il arriva que ce Frere revolté fut tué à l'action du 19. Juillet, & qu'on trouva sur lui un Billet de la main de Duclos; par lequel il avoit mandé lui-même à son Frere, de lui écrire la Lettre ménaſſante qu'il avoit montrée: Ce Billet fut porté à Mr. Courten: il envoya querir Duclos, qui ne sçavoit rien de cela: il lui fit quelques questions au sujet de son Frere; ausquelles il répondit en homme plein de confiance, & parla comme il avoit déja fait: mais enfin, Mr. Courten, ne pouvant plus souffrir son ef-

toit de pouvoir entretenir
merce avec les Rebelles ,
rien risquer ; mais Dieu p
que sa perfidie fust décou
Mr. de Basville le fit con
à la Citadelle de Montpe
avec un autre Bourgeois de
noux appellé *Latger* ,
soupçonnoit aussi d'avoir
risé les Attroupez, pour f
loisir le Procés à ces deux H
mes, & tâcher de découvri
eux, ceux qui avoient eu
à la revolte : Mais, aprés

tes ; qu'ils ne se trouverent pas même si coupables qu'on l'avoit d'abord crû ; que d'ailleurs tout estoit tranquile, & qu'on avoit fait assez d'exemples, on se contenta de les détenir en prison tout le temps qu'on le jugea à propos, & de tirer d'eux des connoissances, qui pour l'interest public, valoient plus que les supplices ausquels ils auroient esté condamnez, si l'on avoit eu contr'eux toutes les preuves necessaires.

Mr. le Duc de Roquelaure estant donc à la veille de son départ, pour assurer encore mieux en son absence la tranquilité du Vivarés, fit desarmer tous les Religionaires ; & aprés avoir renvoyé à Mr. le Duc de Bervvick les Troupes dont il n'a oit plus besoin, il départit celles qui lui restoient en quatre

Corps, qu'il posta à Ste. Greve, à Vernoux, à St. Pierre-Ville, & à Privas, avec ordre de veiller sans cesse, & de marcher au premier avis qu'on auroit de la moindre émotion; & il en laissa le commandement à Mr. Courten, qui estoit instruit de tout ce qu'il y avoit à faire, & connoissoit parfaitement le Païs.

Mr. de Basville de son costé, fit laisser des farines pour nourrir les Troupes, de l'argent pour les payer, & recommanda au Sr. du Molard son Subdelegué dans ce Païs, de continuer d'y agir avec la même vigilence qu'il avoit toûjours fait.

Ils partirent aprés cela, l'un & l'autre, & laisserent ce Païs, non-seulement aussi calme que s'il n'y avoit jamais eu le moin-

dre desordre, mais encore hors d'estat de pouvoir estre troublé à l'avenir, par les bons ordres qu'ils donnerent pour y contenir les Peuples dans le devoir.

Ce fut ainsi que ce soulevement, qui avoit d'abord éclaté d'une maniere si vive, fut entierement calmé dans six semaines, & que le Fanatisme de nostre temps se vit éteint dans le même Païs où il avoit commencé : car le Lecteur se souvient sans doute, d'avoir lû dans cette Histoire, que Gabriel Astier le porta dans le Vivarés en 1692. & y excita les premiers troubles, qui ne furent d'abord que des Assemblées d'Imbecilles, lesquels ne songeoient qu'à prophetiser ; mais qui dévinrent dans la suite des Attroupemens de Scelerats, qui, joignant la

rage à la folie, commirent les attentats horribles que nous avons déja racontez.

Les desordres du Vivarés estant appaisez ; les plus seditieux des Religionaires de Languedoc, ayant perdu toute esperance de pouvoir rétablir leur Secte par la revolte, demeurerent quelque temps tranquiles malgré eux, en attendant une occasion favorable pour renouveller les troubles.

En 1710. la prise de Doüay par nos Ennemis, reveilla leurs esperances : Ils entreprirent aussitost de convoquer une Assemblée dans les Cevenes sur la Montagne de l'Irou, prés de Saumane. Comme on veilloit toûjours de prés sur leur conduite, ils furent découverts, quoiqu'ils se fussent assemblez de nuit : On fondit sur eux :

ils avoient des Gens armez, qui firent quelque resistance ; mais ils furent dissipez. Leur Predicant fut tué, avec trois ou quatre de sa Troupe. Nous y perdîmes deux Soldats ; & on y fit des Prisonniers, dont deux des plus coupables, & pris les armes à la main, furent conduits à la Citadelle de Montpellier, où Mr. de Basville assembla le Presidial de cette Ville, le 24. du mois de Juillet, pour y procéder à leur Jugement.

Il est remarquable, que le même jour, & à la même heure, que les Juges s'assembloient, une Flote ennemie, composée de vingt-six Vaisseaux de guerre, & de plusieurs Bastimens de charge, parut sur nos Côtes, & fut vûë de tous les Habitans de Montpellier.

Comme toute la Ville en fut d'abord allarmée, & que les Mal-intentionnez des Religionaires s'attendoient à un grand évenement, quelques Gens timides conseillerent à Mr. de Basville, de differer le Jugement de ce Procés; mais il trouva au contraire, qu'il estoit à propos de témoigner de la fermeté, & de ne donner aucune marque de crainte: Il fit condamner à la mort ces Prévenus, & les fit executer sur le champ à l'Esplanade: ensorte que ces deux Misérables, du lieu où on les faisoit mourir, pouvoient voir cette Flote qu'on leur avoit tant promise; de même que de la Flote, nos Ennemis pouvoient voir le supplice de ces Sujets rebelles; pour lesquels ils faisoient cette entreprise.

Ce fut à la pointe du jour que cette Flote parut, à la hauteur de Montpellier : elle estoit rangée si prés de Terre, que sans Lunettes de longue-vûë, on pouvoit distinguer la grosseur des Vaisseaux ; & elle estoit disposée de maniere, qu'elle sembloit affecter de montrer toutes ses forces pour effrayer le Païs.

En cet estat, elle demeura en pane, depuis le matin jusqu'à trois heures aprés midi. Tous les Habitans de la Coste ne douterent point qu'elle n'eût quelque grand dessein ; mais ils ne sçavoient de quel costé iroit fondre l'orage : On craignoit, tantost pour Aygues-Mortes, tantost pour le Port de Cette ; & comme les Ennemis paroissoient indéterminez où ils iroient descendre, ils jettoient égale-

ment l'allarme par tout.

Nous avions souvent vû sur nos Mers des Vaisseaux ennemis, qui s'estoient contentez de se montrer, & de nous ménacer, sans oser tenter un Débarquement ; mais on jugea d'abord, au grand nombre de Voiles qui estoient alors presqu'atterrées, qu'il n'en seroit pas de même cette fois-là, & que les Ennemis avoient formé le dessein de mettre des Gens à Terre.

L'on sçut dans la suite, par les Prisonniers qu'on fit sur eux, que cette Flote estoit commandée par le Chevalier Noris Anglois ; & qu'elle estoit venuë pour executer un Projet de descente, que le Sr. de Saissan de la Ville de Beziers, avoit proposé en Pologne au Roy Auguste, auprés duquel il s'estoit

retiré, lorſqu'il ſortit du Royaume, pour quelque mécontentement qu'il pretendoit avoir reçu des Miniſtres, du temps qu'il eſtoit Lieutenant Colonel en France.

Ce Roy avoit envoyé Saiſſan aux Eſtats de Hollande, qui l'avoient enſuite adreſſé à la Reine d'Angleterre : Son Projet avoit eſté accepté ; & il avoit eſté nommé pour commander les Troupes du Débarquement, parcequ'il devoit eſtre fait dans ſon Païs, & à ce que l'on a même dit, ſur un endroit de la Coſte qu'il pretendoit lui appartenir.

Le Chevalier Noris avoit eu ordre de prendre des Troupes à Tarragone, au Port Mahon, & en Italie, d'où les Vaiſſeaux, ſur differents prétextes, avoient eſté envoyez à un Parage, où

la Flote s'estoit assemblée, & d'où elle avoit fait voile sur nos Costes.

Les Troupes qu'elle portoit estoient composées du Regiment de Stannop, de celui de Goüéten, de six cent Fusiliers, & de quinze cent Soldats de la Marine; ce qui faisoit environ trois mille Hommes, presque tous Anglois: outre cela, les Bastimens de charge portoient des munitions de guerre & des armes, pour les Peuples qu'on avoit dessein de soulever.

Mais, ce qu'il y avoit de plus à craindre, & qui ne fut découvert qu'un mois aprés, c'est que le dessein de cette Descente estoit lié avec un plus grand Projet, concerté avec tous les Ennemis de la France, qui estoit de faire revolter, dans ce même temps, le Dauphiné,

la Provence, le Vivarés, & les Cevenes ; ce qui leur auroit peut-estre réüssi, si Mr. le Maréchal de Bervvick n'avoit arresté sur nos Frontieres les Troupes du Duc de Savoye, à mesure que Mr. le Duc de Roquelaure empêcha les Anglois de s'établir sur nos Costes.

Il fut averti des premiers, de l'arrivée de la Flote ; lui & Mr. de Basville, la virent eux-mêmes de leurs fenestres : Ils envoyerent aussitost des Courriers & des Ordres de tous costez, pour faire approcher de la Mer, le peu de Troupes qu'il y avoit dans la Province : mais, comme s'ils eussent prévû ce que les Ennemis avoient dessein de faire, ils eurent une attention particuliere à ne point dégarnir les Cevenes & le Vivarés.

Dans le temps qu'ils consul-

toient où ils devoient aller eux-mêmes pour la deffense des Côtes, un Courrier du Sr. Dubois, Capitaine du Port de Cette, leur apprit sur le midi, que la Proüe des Vaisseaux ennemis estoit tournée du costé de ce Port ; & que les Vents de Sud-Est, qui se levent à cette heure-là, dans la Saison où l'on estoit, & qu'ils avoient sans-doute attendus, les y portoient à pleines Voiles.

Quoique Mr. le Duc de Roquelaure & Mr. de Basville, eussent souvent representé à la Cour, que les Mal-intentionnez de la Province s'attendoient à un secours qui leur devoit venir par Mer, & qu'il estoit necessaire de se précautionner contre une Descente ; neanmoins on s'estoit toûjours flaté au Conseil du Roy, que nos Ennemis

n'entreprendroient rien ſur nos Coſtes, à cauſe des Vents de Sud qui y regnent ordinairement : ainſi, nous n'avions alors à Cette, ni Baſtimens armez, ni Galeres, ni Troupes reglées; & le peu de Gens de guerre qu'il y avoit en Languedoc, eſtoient occupez à contenir les Cevenes & le Vivarés, dont on ne pouvoit les tirer ſans danger.

Tout ce que l'on avoit donc pû faire, avoit eſté de mettre dans Cette des Milices du Païs; leſquelles, n'eſtant pas aguerries, ne pouvoient eſtre d'un fort grand ſecours. Par toutes ces raiſons, Mr. le Duc de Roquelaure ne ſe voyant pas en eſtat de pouvoir deffendre ce Poſte, contre un ſi grand nombre d'Ennemis, il prit le parti, s'ils s'en rendoient les maiſtres, de les empêcher de penetrer

de là dans le Païs ; & de les y tenir enfermez, jusqu'à-ce que le secours qu'il envoya demander à Mr. le Duc de Noailles, qui estoit alors en Roussillon, fust arrivé : Et l'on reconnut dans la suite, que cette conduite avoit sauvé le Païs, & fait échoüer le dessein des Ennemis.

Il estoit cependant assez difficile de les tenir enfermez dans ce Poste. Le secours que l'on attendoit devoit venir d'assez loin ; & nous n'avions en attendant aucunes Troupes à leur opposer. Mr. le Duc de Roquelaure s'avisa de leur faire accroire qu'il n'en manquoit point : Et pour cet effet, il partit promptement de Montpellier, & se rendit à Frontignan, accompagné de Mr. de Basville, des Officiers qui ser-

voient auprés de lui, de quelque Noblesse, & de Gens de bonne volonté, qui s'offrirent de le suivre; afin que les Ennemis crussent, comme ils firent; que puisque le Commandant de la Province estoit en personne sur les Lieux, il n'y estoit pas sans estre bien accompagné, & avec des Forces suffisantes pour s'opposer à leurs desseins.

Frontignan est une petite Ville, située sur le bord des Estangs, & éloignée d'une lieuë du Port de Cette: c'estoit le passage par où les Ennemis pouvoient entrer dans le Païs, par une Digue, appellée *La Peirade*, qui joint la Plage à la Terre ferme: Il munit ce Poste important de tout ce qui estoit necessaire pour le bien deffendre; & exhorta les Habitans

de ce Lieu à faire leur devoir, si l'on venoit jusqu'à eux.

Sur les six heures du soir du même jour, le bruit du canon lui apprit, que les Ennemis en vouloient effectivement au Port de Cette; & l'on sçut le lendemain au matin, que dans la nuit ils avoient mis à Terre environ deux mille Hommes, derriere la Montagne de St. Clair, en un Lieu appellé *Le Vieux-Mole*, où autrefois le Duc de Montmorancy, Gouverneur de Languedoc, avoit eu dessein de faire un Port.

Il n'avoit pas esté possible d'empêcher ce Débarquement: Le Sr. de la Vergne, Lieutenant de Galeres, & Capitaine General de la Garde-Coste, qui commandoit dans Cette, n'avoit, pour tous Soldats, que les Habitans du Lieu, & le

Regiment des Milices du Païs, qui, effrayez de la vûë de tant de Vaiſſeaux, & du feu de leur artillerie, refuſerent d'obéir à ſes ordres, & ne voulurent jamais, dans la nuit, ſe porter ſur les Lieux, où ils auroient pû s'oppoſer à la Deſcente.

Ainſi, le 25. à la pointe du jour, les Ennemis, ſans trouver aucune reſiſtance, s'emparerent de la petite Ville de Cette, qui eſtoit ſáns murs, & ouverte de tous coſtez. Le Sr. de la Vergne tint pourtant quelque temps dans l'Egliſe, avec un petit nombre de Soldats de Milice & d'Habitans; mais, aprés quelques coups tirez, ceux qui eſtoient avec lui ayant refuſé de combattre, il fut forcé d'accepter la Capitulation qu'on lui offrit, qui fut de ſortir avec ſes Gens & leurs armes, & de ſe

retirer où ils voudroient aller.

Le petit Fort, qui est au bout du nouveau Mole, & où il n'y avoit que dix ou douze méchants canons de fer assez mal servis, resista encore quelques heures : Mais, les Habitans du Lieu, qui le deffendoient, voyant leur Ville prise, & craignant pour leurs Familles, ne voulurent point écouter les ordres du Sr. Dubois qui les commandoit ; & jetterent même dans la Mer les méches allumées, afin qu'il cessast de faire tirer : ainsi, il fut obligé de capituler aussi ; & les Ennemis furent alors entiérement les maîtres, & de la Ville & du Port.

Le même jour, le Sr. de Saissan marcha droit à Agde, petite Ville sans deffenses, située sur les bords de la Mer, à l'embouchure de la riviere

d'Heraut, & à quatre lieuës au Couchant de celle de Cette: Il n'avoit pris avec lui qu'environ sept ou huit cens Hommes; mais, comme l'épouvente estoit sur la Coste, & que la frayeur & la renommée grossissent ordinairement les objets, on assura les Habitans qu'il venoit à eux avec plus de trois mille.

D'abord, ainsi qu'il arrive dans le tumulte, ils se partagerent en differents sentimens. Quelques-uns étoient d'avis d'aller au-devant des Ennemis pour les combattre, & firent pour cela quelque mouvement, ayant à leur teste le Sr. Guilleminet, ci-devant Capitaine dans le Regiment d'Orleans, & alors Commandant de cette Coste, en qualité de Capitaine General.

Le plus grand nombre, con-

sidérant qu'ils n'avoient, ni Troupes reglées, ni munitions, ni artillerie; & craignant pour des Barques chargées de Marchandises, dont la Riviere estoit couverte, & pour leurs Gerbiers qui estoient encore aux Aires, furent d'avis de s'enfermer dans la Ville, & d'y attendre les Ennemis.

Ce sentiment fut suivi; & le Sr. Margon, Brigadier des Armées du Roy, & Commandant General de la Coste, à qui l'exemple de Cette venoit d'apprendre qu'on ne devoit pas compter sur des Milices, laissa les Habitans dans la liberté de faire ce qui leur conviendroit le mieux, & alla au-devant des Troupes que Mr. le Duc de Roquelaure lui avoit destinées.

Ils n'eurent pas plustost fermé les Portes de la Ville, qu'un

Tambour des Ennemis vint les sommer de se rendre: ils refuserent de le faire, & se disposerent à se deffendre : Ce même Tambour revint un moment aprés; demanda qu'un des Consuls vint parler à leur Commandant; & pour Ostage du Consul, offrit un Capitaine du Regiment de Stannop: On fit entrer l'Ostage, & le Consul alla trouver le Sr. de Saissan : il lui proposa de nouveau de faire rendre la Ville; il lui répondit, qu'on avoit resolu de la deffendre. Alors le Sr. de Saissan changea de langage; & demanda qu'on lui donnast des vivres en payant, & le passage du Pont de la Riviere libre: moyenant quoi, il promettoit de n'entrer point dans la Ville, & de ne faire aucun dégast aux dehors.

Il fit un Ecrit, qui contenoit ces demandes & ces conditions: il le signa de sa main, & le donna au Consul pour le faire agréer au Conseil de Ville. Cet Ecrit ne fut signé par aucun des Habitans; mais on crut le devoir approuver: Et pendant le peu de séjour que les Ennemis firent aux environs d'Agde, ils tinrent si exactement ce qu'ils avoient promis, que lors même que leurs Soldats entroient dans la Ville pour acheter des vivres, ils n'y venoient qu'en petit nombre, & on les desarmoit aux Portes.

L'on sçut depuis, que le Sr. de Saissan avoit demandé le passage libre de ce Pont, non pour faire passer des Gens dans les Cevenes, car ce n'estoit point par là qu'on y pouvoit aller, mais par un motif de vanité, qui

qui estoit de s'aller montrer, avec ses Troupes, à la Ville de sa naissance. En effet, il se croyoit déja si bien établi sur nos Costes, que par une Lettre qu'il écrivit alors à un de ses Amis de Beziers, on voit qu'il commençoit à se donner des airs de Conquerant; caressant tout le monde; promettant l'honneur de sa protection à ses Compatriotes; faisant des honnestetez aux Dames, & méditant de leur donner des festes galantes, pour les regaler, & se concilier la bienveillance de ceux qu'il venoit de soumettre. Voici ce qu'il écrivoit à cet Ami.

A Agde le 26. Juillet 1710.

Ma destinée, Monsieur, m'ayant renvoyé en Languedoc dans une situation qui donne de l'effroi à tout le monde, je vous prie de

rassurer les Habitans de Beziers ; afin que si j'estois obligé d'aller de ce costé-là, ils soient persuadez, par avance, qu'ils n'ont aucun dommage à craindre des Troupes que je commande, & de la discipline desquelles je suis sans-cesse occupé. Les Peuples de cette aimable Province, & sur tout mes Compatriotes, n'ayant aucune part à l'injustice des Ministres à mon égard, je serois injuste moy-même, si j'avois quelque volonté de leur nuire : Les Habitans de Cette, & ceux de cette Ville, n'ont rien souffert, j'espere qu'il en sera de même de ceux de Beziers. Les Dames d'Agde, qu'on m'a dit y estre allées, peuvent revenir chez elles, en toute sureté, avec leurs effets : Vous pouvés les aßurer, qu'elles y seront beaucoup respectées, par un grand nombre d'Officiers polis, & fort bien faits.

[redacted]

Mes voyages, & mes travaux, ne m'ont point oſté l'idée de celles de Beziers : je ſuis, je vous le jure, autant leur Serviteur, & de tous les honneſtes Gens qu'il y a dans cette Ville, que je l'aye jamais eſté ; pour les en convaincre, je leur épargnerai, ſi je puis, l'horreur de me voir. J'eſtois aſſûrement né pour la vertu ; les Miniſtres injuſtes m'ont entraîné dans le crime, avec une violence à laquelle je n'ai pû reſiſter. Au reſte, on veut me regaler ici d'une Jouſte le 5. du mois prochain ; les Dames de Beziers y peuvent venir : ſi ma preſence leur fait de la peine, je me priverai de ce plaiſir-là, & ne ſerai point de cette feſte. Je ſuis, &c.

Pendant le peu de ſéjour que les Ennemis firent dans Cette, & aux environs d'Agde, on connut, par leur maniere d'a-

gir, & aux discours qu'ils tenoient, que leur principal dessein estoit d'attirer les Peuples à leur parti, par les voyes de la douceur, plustost que par la force: ils observoient une exacte discipline; ils ne faisoient aucun tort aux Habitans; ils payoient tout ce qu'ils prénoient pour leurs besoins; ils châtioient severement les Soldats qui commettoient les moindres violences; ils ne parloient que d'exemptions de toutes sortes de Charges, & de l'avantage qu'il y avoit d'estre sous l'Empire de la Reine Anne.

Ils avoient crû que les Sujets du Roy les plus fidéles, touchez de cette conduite, ébranlez par ces offres, & charmez des grandes qualitez d'une Princesse qui a porté la gloire des Anglois encore plus loin que

leur Elizabet, ſe rangeroient de leur coſté : mais ils furent bien étonnez, de voir que tout le monde demeura ferme dans le devoir ; & que pluſieurs même de ceux qui, tandis qu'ils eſtoient encore loin, avoient peut-eſtre ſouhaité leur venuë, les regardoient alors de prés avec horreur : tant il eſt vrai qu'en France, la fidélité pour le Prince, & l'amour de la Patrie, ſe reveillent au beſoin, dans le cœur des plus mécontens.

Tandis que les Ennemis faiſoient ces vaines tentatives, pour débaucher les Peuples, les Troupes que Mr. le Duc de Roquelaure attendoit, pour les aller combattre, eſtoient en marche : il avoit quitté Frontignan ſous le Commandement de Mr. de Geiſen, Lieutenant Colo-

nel, qui servoit prés de lui en Languedoc, auquel il avoit laissé dequoi le deffendre ; & accompagné de Mr. de Basville, il estoit allé se poster à Meze, Village situé sur les bords de l'Estang de Thau, pour estre à portée, suivant le dessein qu'il avoit fait, d'empêcher de là les Ennemis de jetter des Gens à Terre avec leurs Chaloupes.

Il n'avoit encore pû estre joint que par trois Compagnies de Cavalerie, quelques Miquelets, & des Milices en petit nombre. Avec ce peu de Troupes, par la bonne contenance qu'il leur fit faire, & en les tenant continuellement en action, il empêcha toutes les Descentes qu'ils tenterent de faire, au Lieu où il estoit, à Marsillan, à Bouzigues, à Balaruc, & aux autres Villages

qui sont sur les bords de cet Estang.

Leurs Chaloupes y voguoient sans cesse de tous costez, sondant par tout la profondeur des Eaux, pour reconnoistre les passages, & tâcher d'entrer dans le Païs. On détachoit sur eux, à tous momens, des Barques armées, qui les alloient reconnoistre & observer de fort prés; & il y en eut même deux qui les poursuivirent une fois jusques dans le Canal de Cette.

Voyant qu'ils ne pouvoient rien faire de ces costez-là; ils allerent taster le passage de la Peirade, avec un Détachement de trois cens Hommes; mais, Mr. le Duc de Roquelaure y y avoit donné de si bons ordres, & si bien muni ce Poste, qu'ils n'oserent entrepren-

dre de le forcer.

Cependant, la prévoyance qu'il avoit eu d'envoyer un Courrier à Mr. le Duc de No-ailles pour lui demander du secours, fut le salut de la Côte : Ce Duc estoit alors au Camp du Boulou, où il se disposoit à entrer dans le Lampourda ; mais, considérant de quelle conséquence il étoit d'empêcher les Ennemis de s'establir sur les Costes de Languedoc, & d'entrer de là dans un Païs où les feux de la revolte fumoient encore ; & pouvoient aisément se rallumer, il prit le parti d'aller lui-même en personne au secours de la Province.

Il fit d'abord un Détachement de sa petite Armée, de mille Grenadiers ou Soldats choisis, de neuf cent Cavaliers

Dragons, avec douze pieces de canon, dont quelques-uns estoient de vingt-quatre : ordonna à ces Troupes de marcher de jour & de nuit, pendant quatre heures, & de se reposer autant de temps successivement, jusqu'à Beziers, où elles recevroient ses ordres ; & renvoya, sur le champ, le même Courrier, pour en donner avis à Mr. le Duc de Roquelaure.

Ce secours ayant marché, il partit aussitost lui-même en poste, & le dévança ; ordonnant sur son passage, que les vivres & les rafraîchissemens, fussent prests pour les Troupes qui le suivoient, & qu'on fist bonne garde sur toutes les Costes du Roussillon.

Il estoit parti du Camp du Boulou, qui est à six grandes lieuës au-delà de Perpignan, le

25. du mois, à dix heures du soir: il arriva à Meze le 26. sur le midi, trois heures aprés le Courrier qui avoit annoncé sa venuë; & dés qu'il fut arrivé, on tint Conseil pour aller attaquer les Ennemis à Agde, lorsque les Troupes qui approchoient seroient arrivées.

Le lendemain, afin de pouvoir executer, sans perdre tems, ce qui avoit esté resolu, Mr. le Duc de Roquelaure & Mr. le Duc de Noailles, partirent de Meze, deux heures avant le jour, pour reconnoistre les lieux par où ils pourroient passer pour aller aux Ennemis; mais, comme ils ne pouvoient faire cette découverte sans s'en approcher, ils prirent avec eux tout ce qui s'y trouva de Cavalerie, & n'y laisserent que ce qui ne fut pas en estat de les suivre.

Il irriva, par hazard, que cette même nuit les Ennemis avoient fait dessein de venir surprendre Meze à la pointe du jour ; ensorte que dans le même temps que nos Troupes s'en éloignoient, & laissoient ce Lieu presque sans deffense ; ils s'en approcherent avec toutes leurs Chaloupes, aprés avoir fait semblant, pour nous surprendre, de vouloir aller d'abord du costé de Balaruc.

Mr. de Basville estoit demeuré dans Meze, & travailloit alors tranquilement dans sa chambre, lorsque tout d'un coup, on vint lui dire, que les Ennemis paroissoient sur l'Estang : que tout le Lieu estoit en alarme ; & que s'il n'y donnoit ordre promptement, ils alloient mettre leurs Gens à Terre.

Il sortit aussitost, vit les Ha-

bitans effrayez, fuyant avec leurs Familles, sans qu'on les pust rassurer: Il courut au Port; fit vite ramasser une cinquantaine de Cavaliers, qui n'avoient pû suivre les autres, les posta sur les bords de l'Estang, le sabre à la main; y fit ranger aussi ce qu'il trouva de Milices, & leur fit presenter leurs armes: ayant même pris garde que les Ennemis en s'avançant perdoient de vûë nostre Cavalerie, à cause du terrain qui la couvroit, il la fit promptement passer d'un autre costé, afin qu'ils la prissent pour une autre Troupe; & tandis qu'on faisoit ces mouvemens sur le rivage, les Tambours & les Trompettes faisoient, par son ordre, un bruit de guerre qui rétentissoit de toutes parts.

Enfin, dans la surprise où il

ſe trouva, & dans l'effroi general de tout le Lieu, il tira ſi bien parti du peu de Gens qu'on lui avoit laiſſé, & leur fit témoigner tant d'aſſurance, que les Ennemis, qui venoient fondre ſur Meze, n'oſérent s'en approcher; & l'on ſçut depuis d'eux mêmes, que ces mouvemens, faits à propos, les avoient tenus en crainte, & empêché d'aborder.

Auſſi, lorſque l'Officier qui alla porter au Roy la nouvelle de la délivrance du Port de Cette, lui eut raconté ce que Mr. de Baſville avoit fait dans cette occaſion, Sa Majeſté, qui parle toûjours obligeamment, ne put s'empêcher de dire, que *ſans eſtre Homme de guerre, quand on a de la teſte, & de la fermeté, on eſt capable de tout.*

Cependant, la nouvelle de

l'arrivée de Mr. le Duc de Noailles, & du secours qui le suivoit, se répandit aussitost par tout, & alla jusqu'aux Ennemis: ils abandonnerent les environs d'Agde, où ils avoient commencé à faire des retranchemens à la teste du Pont, & se retirerent à Cette avec précipitation pour y joindre toutes leurs forces.

Sur l'avis de leur retraite, Mr. le Duc de Noailles alla en poste à Beziers le 26. pour haster la marche des Troupes, qui n'estoient pas loin : donna ordre que tout fust prest pour les embarquer sur le Canal au moment qu'elles arriveroient; afin qu'elles pussent estre transportées à Agde en diligence, & sans estre fatiguées.

Ces ordres furent si bien donnez, & si ponctuellement exe-

cutez, que les Barques, les vivres, & toutes les autres choſes neceſſaires, ſe trouverent preſtes le 27. à point nommé, lorſque les Troupes arriverent avec l'artillerie, à l'heure même qu'on les attendoit.

Le 28. elles furent portées à Agde, où Mr. le Duc de Roquelaure, qui s'y eſtoit déja rendu avec Mr. de Baſville, trouva à propos de les laiſſer rafraîchir cinq ou ſix heures, pour aller enſuite combattre les Ennemis à Cette, & ne leur point donner le temps de s'y fortifier. Le 29. à quatre heures du matin, il ſe mit en marche, aprés avoir fait prendre les devants à un Détachement de quatre-vingt Dragons, commandez par le Sr. de Pierre-levée, qui conſentit que le Sr. Marcha, ci-devant Capitaine

dans Louvigny, l'accompagnât, à cause qu'il estoit du Païs, & connoissoit les Lieux.

L'Infanterie estoit commandée, par Mrs. de Chatillon & d'Estaires, Maréchaux de Camp; Mrs. Planque, Dausevillle & Sandricourt, Brigadiers: La Cavalerie, par Mrs. le Comte de Fimarcon, & le Marquis de Cailus, Maréchaux de Camp. Le Comte & le Marquis de Noailles, qui avoient suivi leur Frere; tous les Officiers, Gentilshommes & Volontaires, qui estoient sortis de Montpellier, accompagnoient, les uns Mr. le Duc de Roquelaure, les autres Mr. le Duc de Noailles.

Il y a quatre lieuës, comme nous avons dit, d'Agde à Cette: On y va par une Plage sablonneuse, qui separe la Mer

de l'Estang de Thau, & qui a environ demi quart de lieuë de largeur. L'Armée prit d'abord sa marche le long du rivage de la Mer, qui est le meilleur & le plus court chemin: mais, quand elle approcha de Cette, Mr. le Duc de Roquelaure lui fit prendre une autre route, qui est sur le bord de l'Estang; parcequ'elle y estoit plus à couvert des coups de canon, que la Flote ennemie, qui estoit rangée prés de Terre, tiroit sans-cesse.

L'on s'attendoit à une vigoureuse resistance; les Ennemis avoient ramassé tout leur Monde à Cette: Il en estoit bien venu quelques avis, qu'ils commençoient à s'y rembarquer; mais, ce pouvoit estre une feinte, pour nous surprendre: d'ailleurs, l'artillerie de

leurs Vaisseaux, qui faisoit feu continuellement, donnoit lieu de croire qu'ils avoient resolu de nous attendre, & l'Armée s'avançoit avec précaution.

Ce qui fit encore mieux croire que les Ennemis avoient dessein de combattre, c'est que dés que le Détachement des quatre-vingt Dragons fut arrivé auprés de la Montagne de Cette, le Sr. de Pierrelevée découvrit deux de leurs Troupes d'environ cent cinquante Hommes chacune : l'une à sa droite, du costé de la Mer; l'autre à sa gauche, du costé de l'Estang: Il marcha d'abord à celle-ci, parcequ'elle s'ébranloit pour aller joindre l'autre: mais, s'estant jettée derriere des murailles de Vignes où il ne put la charger, il y laissa quarante Dragons pour l'observer;

& avec les autres, il alla attaquer la Troupe de la droite, ſur l'avis que lui donna le Sr. Marcha, que celle-là battuë l'autre ne pourroit lui échaper.

Mr. le Duc de Roquelaure, qui eſtoit déja aſſez prés pour voir ces mouvemens des Dragons, commanda à un Gros de Cavalerie de s'avancer au galop pour les ſoûtenir ; mais les Dragons ne donnerent pas le temps à cette Cavalerie de les joindre, ils fondirent ſur les Ennemis malgré le canon de deux Fregates qui tiroient ſur eux à demie portée, & les attaquerent ſi bruſquement, aprés avoir eſſuyé leur feu, qu'ils les culbuterent dans la Mer parmi des Rochers, où pluſieurs furent tuez, une partie noyez, & le reſte, au nombre de ſoixante-dix, fait priſonnier, avec

les deux Officiers qui les commandoient: l'un, Capitaine Anglois, du Regiment de Stannop, nommé *Kinc*; l'autre, son Lieutenant, appellé *Meadé*.

Il y eut ceci d'assez remarquable dans cette action, que ce Capitaine, aprés avoir manqué le Sr. de Pierrelevée d'un coup de pistolet, qu'il lui tira de fort prés, ne voulut jamais accepter le bon quartier qu'on lui offrit, & qu'on le lui donna malgré lui.

Aprés que le Sr. de Pierrelevée, avec quarante Dragons seulement, eut défait cette Troupe, il voulut aller attaquer l'autre; mais il trouva qu'elle avoit fui du costé de Cette, où, tandis qu'on la poursuivoit, Mr. le Duc de Roquelaure, & Mr. le Duc de Noailles, qui s'estoient avancez, gagnerent le

haut de la Montagne.

Ils avoient resolu d'attendre là, l'Infanterie & le canon, qui estoient encore assez loin; mais ils jugerent à propos de ne point laisser ralentir l'ardeur des Troupes, & de profiter de la consternation où estoient les Ennemis.

De la cime de cette Montagne on découvre au pied, la Ville de Cette, le Port, le Mole, & l'on voit à découvert tout ce qui s'y passe: De là, Mr. le Duc de Roquelaure voyoit les Ennemis se précipitant de haut en bas devant les Dragons, qui les poursuivoient l'épée dans les reins; & il voyoit aussi, les Chaloupes, qui alloient & revenoient sans-cesse, chargées de ceux qui se rembarquoient à la haste.

Cependant, comme il en-

eſtoient les maîtres, en
de même, il craignit
Dragons ne trouvaſſen
reſiſtance: & il fit de
s'avancer juſqu'à l'Egli
eſt ſituée ſur une peti
teur au milieu de la Vil
de leur donner du ſeco
eſtoit neceſſaire, & de
mer par ſa preſence.

Il marcha donc à cet
ſe avec Mr. le Duc de N
& pendant un quart
de chemin qu'ils firen

voyoient depuis les pieds juſqu'à la teſte. Mr. de Baſville, qui vouloit eſtre preſent à tout, s'y rendit bientoſt aprés eux, par le même chemin.

Les Ennemis furent alors entierement chaſſez de la Ville ; enſorte qu'il n'en reſtoit plus un ſeul à Terre : cependant, la Fregate qui eſtoit à l'entrée du Port, les Vaiſſeaux les plus avancez, & le Fort, qu'ils occupoient encore, tiroient ſans-ceſſe ſur nos Troupes, ſur l'Egliſe & ſur les Maiſons.

L'Infanterie & les canons arriverent en ce temps-là ; & d'abord Mr. le Duc de Roquelaure en fit faire trois bateries, qu'il fit même changer de place deux ou trois fois, pour faire accroire aux Ennemis qu'il avoit beaucoup d'artillerie : L'on ſçut aprés l'action, que

l'Amiral Noris, surpris qu'un Lieu qu'il venoit de laisser sans canons, en eust esté sitost & si bien pourvû, fit retirer la Fregate qui estoit à l'entrée du Port, couper les Cables, laissa trois Ancres, & se mit au large avec tous les autres Vaisseaux.

Il estoit environ trois heures aprés midi, & il ne restoit à reprendre que le Fort; les Ennemis y estoient, mais on ne sçavoit en quel nombre : on avoit seulement vû, que leurs Vaisseaux s'étoient éloignez avec tant de précipitation, qu'ils n'avoient pû embarquer ceux qu'on y avoit mis.

Le Sr. Dauzé, Capitaine des Grenadiers d'Artois, demanda d'estre commandé pour les aller sommer de se rendre, ou pour les y forcer : mais, Mr. le

Duc de Roquelaure ne le
iva pas à propos, jugeant
qu'ils n'y tiendroient pas
-temps; & ayant resolu,
ne se rendoient, de les
attaquer à l'entrée de la
:.

Le Sr. Marcha s'offrit alors
ler seul au Fort, pour sça-
ce qu'ils avoient dessein
faire : son offre fut accep-
; mais on lui donna quin-
Grenadiers & deux Sergens
ir l'accompagner : il y mar-
, avec sa petite Troupe,
la Banquette qui est au
l du Mole; & ayant ran-
ces Soldats en sureté au
l du mur, il demanda à
ler à celui qui y comman-
: Un Officier se presenta
ine embrasure; il le som-
de se rendre : cet Offi-
lui répondit, qu'il estoit

prest à le faire, pourveu qu'
lui fist bon quartier.

L'on apperçut de la Vill
que le Fort parlementoit;
le même Sr. Dauzé fut d
taché pour y aller avec ci
quante Grenadiers, souten
par un plus gros Corps
Troupes, commandé par M
Planque : Ce Capitaine ar
va au Fort, dans le tem
que les Ennemis commençoie
à ébranler le Pont-levis; ma
voyant qu'ils differoient à l'a
batre, & ayant oüi que le
Tambours battoient pour d
mander du secours à la Fl
te, qui n'estoit pas encore f
éloignée, il fit monter h
ou dix Grenadiers par une e
brasure, monta lui-même apr
eux, & fut suivi du reste
sa Troupe, sans que les E
nemis s'y opposassent.

Ils ſe voyoient abandonnez, & ne differoient de ſe rendre, que parcequ'ils eſperoient toûjours qu'on leur envoyeroit des Chaloupes ; mais en fin effrayez de voir une Troupe entrée, & preſte à fondre ſur eux la bayonete au bout du fuſil, ils ne firent aucune reſiſtance, & ſe rendirent Priſonniers de guerre, au nombre de quatre-vingt Soldats du Regiment de Stannop, avec leur Capitaine, appellé *Spencer*, & un Officier Ingenieur, nommé *Watkins*, qui lui ſervoit de Lieutenant.

Mr. le Duc de Roquelaure, aprés avoir demeuré le reſte du jour à Cette pour y donner les ordres neceſſaires, voyant qu'il n'y avoit plus rien à faire, alla à Frontignan ; où il avoit auſſi quelques or-

dres à donner, & s'en retourna le lendemain à Montpellier avec Mr. de Basville.

Le même jour, Mr. le Duc de Noailles s'y rendit aussi, parcequ'il ne crut pas se devoir éloigner, ni ramener ses Troupes, que la Flote ennemie n'eust entierement disparu, & abandonné nos Costes: ce qu'elle fit le lendemain; ensorte qu'on ne la revit plus.

Ce fut ainsi que cette expédition, qui fit tant de bruit, commença, & finit en six jours, par le bon ordre, la conduite, & l'activité de Mr. le Duc de Roquélaure, qui, avec des Troupes qui estoient au pied des Pirennées lorsque les Ennemis s'emparoient de Cette, les en chassa trois jours aprés.

Enfin, ce fut ainsi qu'échoüa le dessein que nos Ennemis méditoient depuis si long-temps, & que cet heureux succés fit échoüer aussi, le grand Projet de soulevement du Dauphiné, de la Provence, du Vivarés & des Cevenes, qui devoit suivre la prise du Port de Cette.

Pour faire voir, que le dessein de nos Ennemis estoit de faire soulever le Païs; je dois dire ici, que le lendemain de cette expédition, Mr. de Basville donnant à dîner à un des Capitaines qu'on avoit pris, & lui ayant demandé, à quoi ils pensoient d'avoir crû se pouvoir rendre les maistres du Languedoc avec deux mille Hommes? cet Officier lui répondit, que le Sr. de Saissan les avoit assurez, qu'ils n'auroient

pas plustost débarqué que tout le Païs se déclareroit pour eux.

Ce fut un bonheur, que les Ennemis fissent si peu de resistance : on peut même dire, que ce fût une espece de miracle, de ce que de plus de mille coups de canon, qui furent tirez ce jour-là, il n'y eust pas un seul Homme de tué ; mais, ce qu'il y eut en cela de plus important, c'est que cet évenement desabusa tout-à-fait les Religionaires de la Province, de ces secours maritimes dont les Ennemis de la France les entretenoient depuis long-temps.

Quelques mois aprés cette heureuse expédition, Mr. de Basville, qui avoit toûjours des Espions dans les Païs voisins de son Département, fut averti qu'on tramoit depuis long-

temps quelque choſe contre le ſervice du Roy dans le Dauphiné : Il en donna auſſitoſt avis à Mr. Dangervilliers, Intendant de cette Province : mais, comme il en eſtoit alors abſent, eſtant occupé auprés de Mr. le Duc de Bervvick, qui commandoit noſtre Armée au Camp du Pont de Servieres, il écrivit au Sr. Dubeuf, ſon Subdelegué, de veiller à cette affaire ; d'informer Mr. de Baſville de ce qu'il pourroit découvrir, & de ſuivre exactement toutes les inſtructions qu'il lui donneroit.

Il ne manqua point de le faire ; & l'on découvrit, par un des Conjurez même, appellé *Degliſe*, qui revela tout de ſon pur mouvement, *qu'il y avoit cinq ou ſix mois qu'on ſe preparoit dans le Dauphiné à*

niere conjuration de Ravanel; vû disparoistre la Flote des Ennemis, & échoüer le Projet de soulevement du Dauphiné: mais Abraham & Claris restoient encore; & il ne pouvoit s'assurer, que le calme dont la Province joüissoit, fust de durée, tandis que ces deux Scelerats seroient dans le Païs.

Il fut même averti, en ce temps-là, qu'Abraham, gueri de ses blessures, estoit allé joindre Claris dans les Cevenes: qu'ils y estoient ensemble depuis trois ou quatre mois, & y avoient renoüé secretement commerce avec le Correspondant des Hollandois, par l'entremise d'un certain *St. Julien* du Vivarés, qui estoit un Acteur nouveau; lequel, n'estant pas encore connu, alloit & venoit sans crainte, &

leur portoit l'argent que nos Ennemis leur faisoient tenir pour renouveller les desordres.

C'estoient les seuls Chefs des Fanatiqnes qui lui avoient échapé : il ne discontinuoit point de les faire chercher ; mais ils trouvoient tant de Gens qui leur aidoient à se tenir cachez, qu'il n'en apprennoit aucunes nouvelles : Enfin, un de ses Espions, qui faisoit semblant d'estre de leur Parti, & dont ils ne se défioient point, découvrit qu'ils avoient un rendés-vous à une Metairie, prés d'Usés ; dans laquelle un Marchand de cette Ville, appellé *Coste*, devoit leur apporter l'argent que St. Julien lui avoit remis.

Cet Espion en avertit aussitost Mr. de la Lande, qui les fit observer secretement,

& envoya une Compagnie de Miquelets, qui inveſtirent de tous coſtez cette Maiſon, dans le temps qu'ils y eſtoient. Abraham & Coſte furent tuez ſe ſauvant ſur le toit: Claris fut bleſſé & pris en vie, ſautant par une feneſtre un piſtolet à la main. On leur trouva quatre cens écus, qu'ils venoient de recevoir; & l'on apprit, par les Papiers qu'ils avoient ſur eux, qu'on leur faiſoit eſperer des ſommes plus conſiderables.

On fit ſur les Lieux le Procés aux Cadavres, & à la memoire de ceux qui avoient eſté tuez; & le malheureux Claris fut conduit dans la Citadelle de Montpellier, où, trois jours aprés, Mr. de Baſville y aſſembla le Préſidial de cette Ville, qui le condam-

na à la roüe, sur laquelle il expira en Scelerat comme il avoit vêcu.

Pour voir le dernier des Fanatiques puni, il ne manquoit qu'à faire arrester St. Julien; il ne paroissoit que rarement en Languedoc, & faisoit son séjour à Geneve: ayant même appris la destinée de ceux dont il vouloit se servir pour remettre le feu dans les Cevenes, il se tenoit sur ses gardes, & méditoit de s'aller cacher dans les Païs étrangers; mais, Mr. de Basville avoit mis tant de Gens aprés lui, qu'enfin un de ceux là, ayant sçu qu'il s'estoit embarqué sur le Lac pour aller en Suisse, il en avertit un Lieutenant d'Infanterie, nommé *d'Arquier*, dont la Compagnie estoit en garnison dans un Lieu du voi-

finage : Ce Lieutenant prit si bien ses mesures, qu'avec un Bateau, & quelques Soldats, il alla joindre la Barque où il estoit, l'en fit sortir par force, & l'arresta prisonnier en un endroit où il n'interessoit, ni les Cantons Suisses, ni la Republique de Geneve; & le fit conduire à Montpellier, où Mr. de Basville eut la satisfaction de juger, & de condamner à la mort, le dernier de ceux qui avoient voulu recommencer les troubles.

Depuis ce temps-là jusqu'à present, la Province a joüi d'une parfaite tranquilité; il y a même lieu d'esperer que la Paix, qui vient d'estre publiée avec presque toutes les Puissances de l'Europe, l'affermira à l'avenir.

Les plus sensez des Religio-

naires ont fait reflexion, que puisque le Fanatisme a esté confondu, il n'estoit pas l'ouvrage de Dieu, mais celui des Hommes : ceux d'entr'eux qui ne sont point prévenus d'un zéle aveugle, ont compris que leur opiniastreté à vouloir convoquer des Assemblées malgré les Ordres du Roy, a attiré sur eux tous les maux qu'ils ont soufferts ; enfin, les plus sages ont reconnu, que les conseils pernicieux des Ennemis de la France, qui les sollicitoient à la desobéissance, ont esté la cause de la desolation de leur Patrie.

Ce n'est pas qu'il n'y ait encore dans les Cevenes, ou que la Paix n'y puisse faire revenir, des Broüillons, qui auront de la peine à se ranger au sentiment des Gens rai-

sonnables, & tâcheront d
temps en temps de les détour
ner de leur devoir ; mais i
est certain qu'en general tou
le Parti des Religionaires
donné tant de marques de vou
loir vivre en repos, & de
meurer fideles au service d
Roy, comme les Loix de leu
Religion & les engagemens d
leur naissance les y obligent
que Mr. le Duc de Roque
laure & Mr. de Basville vié
nent de retirer des Cevene
la plus grande partie des Trou
pes qu'ils y avoient mises pou
les contenir, afin de faire con
noistre à ces Peuples, que c
n'estoit qu'à regret qu'on avoi
esté forcé de les traiter ave
rigueur.

Il est vrai qu'en leur ac
cordant cette grace, ils leu
ont protesté que si à l'aveni

ils ne répondoient par leur conduite, à la confiance que l'on vouloit bien avoir en eux, de les laiſſer ſur leur bonne foy, ils ſeroient châtiez avec la derniere ſeverité, & attireroient de nouveau dans leur Païs tous les maux dont ils avoient eſté delivrez.

FIN.





APPROBATION.

J'AI lû par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, la *Suite de l'Histoire du Fanatisme de nostre temps, &c.* où je n'ai rien trouvé qui ne merite l'impression. Fait à Paris ce douziéme Novembre 1709. Signé, RAGNET.

PRIVILEGE.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Le Sr. BRUEYS Nous ayant fait exposer qu'il desireroit faire imprimer un Livre intitulé *Suite de l'Histoire du Fanatisme de nostre temps, &c.* s'il Nous plaisoit lui vouloir accorder nos Lettres de permission sur ce nécessaires, Nous avons permis & permettons par ces Presentes audit Sr. Brueys de faire imprimer ledit Livre, en telle forme, marge, caracteres, autant de Volumes & de fois qu'il voudra, & de le faire vendre & débiter dans tous les Lieux de nostre obéissance pendant dix ans à compter du jour de la date des Presentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires &

l'Hostel-Dieu de Paris, l'autre
Expofant, & de tous dépens,
& interests; à la charge que c
feront enregistrées tout au long
gistres de la Communauté des
& Libraires de Paris, & ce dan
du jour de leur date. Que l'imp
Livre sera faite dans nostre Roy
ailleurs, en bon papier & beaux
conformément aux Reglemens d
rie; & qu'avant de l'exposer e
en sera mis deux Exemplaires,
Bibliotéque publique, un dans
tre Chasteau du Louvre, & u
de nostre trés cher & feal Chev
celier de France le Sr. Phelyp
de Pontchartrain Commandeur
dres, le tout à peine de nullité
tes; du contenu desquelles vous
enjoignons de faire joüir ledit E

collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers Secretaires Roy soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier nostre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & necessaires, sans autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires: Car tel est nostre plaisir. Donné à Versailles le septiéme jour de Décembre, l'an de grace mil sept cent neuf; & de nostre Regne le soixante septiéme. Par le Roy en son Conseil. Signé, TOURRES. Et scellé.

Il est ordonné par Edit de Sa Majesté de 1686. & Arrests de son Conseil, que les Livres dont l'impression se permet par chacun des Privileges, ne seront vendus que par un Libraire ou Imprimeur.

Registré sur le Registre N° 2. *de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page* 515. N° 957. *conformément aux Reglemens, & notament à l'Arrest du* 13. *Aoust* 1703. *A Paris le* 10. *Décembre* 1709. DELAUNAY, Sindic.

Et ledit Sr. Brueys a cedé son droit de Privilege au Sr. Martel, tant pour le premier Tome, que pour les suivans, pour en joüir pendant lesdites dix années, suivant l'accord fait entr'eux.









